Université Toulouse – Jean Jaurès

UFR Sciences humaines et sociales

Département d'histoire

« Les caféières les plus belles de l'Ituri »

Histoire de la société « Plantations du Congo Oriental »

(1926 – 1960)

Mémoire de M1 Histoire et civilisations moderne et contemporaine

Sous la direction de Sophie DULUCQ

Stéphanie DELMOTTE

Remerciements

Ma gratitude à toutes les personnes rencontrées autour de cette question.

Particulièrement :

Jacques Frémeaux, qui m'a incitée à recueillir ces témoignages,

Sophie Dulucq, qui a accueilli favorablement ce sujet et a su montrer beaucoup de patience pour la néophyte en histoire,

Ma sœur Brigitte, infatigable dans le recueil de la mémoire familiale.

Hommages

À mon grand-père, cet aventurier de génie

À ma grand-mère et ma mère, laissées en marge de l'histoire

À mon père, industrieux et noble

TABLE DES ABRÉVIATIONS

ARSOM	Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer
AIMO	Affaires Indigènes et Main-d'Oeuvre
ARCA	Archives Africaines SPF Affaires étrangères, Bruxelles
ARCF	Archives familiales
ARCG	Archives Générales du Royaume, Bruxelles
ARCJ	Archives SPF Justice, Bruxelles
ARCV	Archives de l'Université Catholique de Louvain-La-Neuve
BACB	Bulletin Agricole du Congo Belge
BOCB	Bulletin Officiel du Congo Belge
EIC	État Indépendant du Congo
MB	Moniteur belge
MRAC	Musée Royal de l'Afrique Centrale), Tervuren (1960-)
MRCB	Musée Royal du Congo Belge), Tervuren (1898 – 1960)
SPF Affaires étrangères	Service public fédéral Affaires Étrangères
SPF Justice	Service public fédéral Justice
UCL	Université Catholique de Louvain-La-Neuve
ULB	Université Libre de Bruxelles

Introduction

Origine et genèse

Ce travail est le résultat d'une rencontre et il est fait de rencontres. Ce projet a débuté grâce aux conseils bienveillants du professeur des universités en histoire contemporaine, spécialiste de l'histoire coloniale, Jacques Frémeaux. Croisé lors d'un échange à la bibliothèque de l'École normale supérieure Ulm-LSH où j'étais responsable de l'accueil, il a insisté sur l'importance de recueillir des témoignages sur l'histoire de l'entreprise de mon grand-père au Congo Belge. Il a su me convaincre d'entreprendre ce travail malgré de nombreux écueils. Cette étude a pu ensuite se concrétiser grâce à Madame Sophie Dulucq, qui a bien voulu m'accueillir au laboratoire Framespa, et a m'a donné les moyens de traiter ce sujet.

Nous nous proposons d'étudier une entreprise agro-alimentaire, créée en 1926 par un colon en Ituri, dans la province orientale du Congo Belge, à l'extrême limite des frontières nord-est avec l'Ouganda. C'est la région des Monts Bleus, qui s'étendent à environ 2000 mètres d'altitude, le long de la rive occidentale du lac Albert. On pourra voir en annexe 1 les zones détaillées de l'Ituri.

Ogonjo, « la plaine d'Iswa », région de la plantation, 1933[1]

[1] Archives familiales « ARCF », Pierre Delmotte, *Album bleu*, page 18

La société Plantations du Congo Oriental, plus couramment désignée sous le nom de « Planco », a été créée en 1926, par Fernand Delmotte qui est parti de rien. Elle s'étalait, à son apogée, sur plusieurs sites : Ogonjo, Mê, Logo, Mahagi-Poste, Niarembe, Mahagi-Port, Akara. Elle était constituée de deux plantations de café, de routes carrossables, de quatre maisons d'habitation pour Européens, d'un barrage sur la rivière « *Arow* » proche, d'une usine alimentée par la force motrice hydraulique, d'un village de travailleurs, d'une école, de bois, de cultures vivrières, d'un élevage de bétail, d'une pêcherie et d'une corderie, de hangars et de claies de séchage pour le poisson, de cinq magasins. Cette entreprise, de petite taille à ses débuts, a ainsi acquis de l'ampleur pour mériter le qualificatif de « moyenne », dans les années 1950, avec une superficie de 1186 hectares selon Hubert Leys[2], expert missionné pour un audit de l'entreprise en 1946.

Ogonjo, maisons d'habitations et champs, 1933[3]

La Planco avait pour but initial la production de café. Les événements mondiaux et l'incidence des conditions climatiques sur le terrain cultivé ont obligé, par la suite, l'entreprise à se diversifier et développer le cheptel pour la boucherie. Par ailleurs, la création d'éléments annexes, comme des magasins offrant des produits de première nécessité et des cultures vivrières, a permis d'avoir des revenus commerciaux pour tenir les premières an-

[2] Archives de l'Université catholique de Louvain « ARCV », *Mission Planco, rapport rédigé par l'expert Hubert Leys*, Anvers, le 2 novembre 1946, cote BE UCL ARC FE Liasse no.21.
[3] ARCF, Pierre Delmotte, *Album bleu*, page 20.

nées, avant la production des caféiers et ensuite pour équilibrer les budgets les années difficiles. La gestion de la société échappe à la famille Delmotte, après le décès prématuré de son fondateur en 1949. Un administrateur extérieur est nommé et envoyé par le conseil d'administration depuis la Belgique. Suite aux événements inattendus qui ont suivi l'indépendance du pays, octroyée en juin 1960 par les autorités belges et à la « dangereuse instabilité du pays »[4], le conseil d'administration tente de transformer l'entreprise en « société de droit congolaise » et intègre le fils de Fernand dans le conseil d'administration[5]. « Pour les planteurs blancs, c'est la "fin des illusions" : les départs précipités de juillet 1960 s'étaient soldés par de nombreux retours quelques semaines plus tard. En 1961, face à la situation catastrophique, l'exode devient massif et il se fait durable », note Guillaume Léonard[6]. Pierre Delmotte a essayé vainement de sauver la société, en restant courageusement sur place de 1960 à 1963 et il a été finalement contraint à l'abandonner[7].

Nous allons maintenant expliciter les positions que nous allons adopter pour traiter l'histoire de cette entreprise. Il nous faut, en effet, déterminer de quelle manière traiter ce sujet car il pose plusieurs problématiques et se situe au carrefour de plusieurs disciplines. Différents domaines doivent être mobilisés et nous verrons que la teneur des archives elles-mêmes a dicté certains de nos choix. Nous allons donc détailler le cheminement de notre raisonnement de manière à approcher notre sujet.

Mémoire et histoire

Notre position dans ce travail est particulière. En effet nous sommes, ainsi que notre sœur et nos deux frères, dépositaires de la mémoire de la Planco et de son fondateur, Fernand

[4] G. de Villers, « Du Congo au Zaïre. Épilogue d'une décolonisation » in DUMOULIN Michel, GIJS Anne-Sophie, PLASMAN Pierre-Luc et VAN DE VELDE Christian, *Du Congo belge à la République du Congo, 1955-1965*, Bruxelles, Lang, 2012, p. 120.
[5] Archives africaines du SPF Justice, Bruxelles, « ARCA », Léopold Génicot, *Bilan annuel du 7 octobre 1961*, Boîte IS 42, Liasse no.138.
[6] Patricia Van Schuylenbergh, Catherine Lanneau et Pierre-Luc Plasman, *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles Bern Berlin [etc.], P. Lang, 2014, p. 214
[7] ARCV, Pierre Delmotte, *Album bleu*, p. 66.

Delmotte, qui se trouve être notre grand-père. S'il ne nous reste que peu de choses matériellement, après l'indépendance et le chaos qu'elle a entraîné, nous avons cet héritage mémoriel et sa richesse à partager.

Monsieur Pollet, Mme Meessen, Fernand Delmotte dans la plantation, 1933[8]

Félix Torrès pose la question : « Les entreprises ont-elles une mémoire[9] ? », qui renvoie à une double interrogation, « comment les entreprises se souviennent-elles ? » et « pourquoi les entreprises se souviennent-elles ? ». Cette mémoire est celle des descendants de Fernand Delmotte. Cette vie d'Afrique, ce grand-père et cette grand-mère aventuriers et pionniers, continuent à vivre en nous, au travers de souvenirs précieusement conservés et aussi de mythologies familiales. Pour nous, la Planco c'est une « geste », une « épopée », un « paradis perdu » ─ même si nous savons bien qu'elle comportait ses parts d'ombre.

Ma place de dernière dans la famille m'a mise dans une position excentrée, ayant grandi déracinée et nourrie de bribes de savoirs sur cette vie d'avant qu'il était, pour beaucoup, trop douloureux d'évoquer. « Comment les entreprises se souviennent-elles ? » demande ensuite Félix Torrès. Dans notre famille reviennent toujours certains moments de bravoure, des anecdotes savoureuses relatant souvent des relations fortes avec les Africains,

[8] ARCF, Pierre Delmotte, *Album bleu*, page 20. N.B. on voit l'épouse de J. M. Th. Meessen, auteur de *la Monographie de l'Ituri* et ami proche de Fernand Delmotte.

[9] Félix Torrès, « Les entreprises ont-elles une mémoire ? » in BONDUE Didier, NOUGARET Roger, DELMAS Bruno et FAVIER Jean, *L'entreprise et sa mémoire : mélanges en l'honneur de Maurice Hamon*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012, p.105.

des oublis (mais qui était vraiment cette grand-mère qui n'avait pas froid aux yeux ?) et, peut-être, des secrets bien gardés. « Pourquoi les entreprises se souviennent-elles ? », poursuit Félix Torrès. Il est bon de connaître maintenant quelle a vraiment été l'histoire de la Planco, en quoi elle a réellement consisté et de la transmettre aux générations futures.

Patricia Van Schuylenberg soulève aussi la question mémorielle à propos de l'historiographie coloniale en Belgique sur ce sujet : *Historiographie et passé colonial belge en Afrique centrale : trop-plein de mémoires, vide d'histoire ?*[10]. Notre propre histoire et celle de notre famille répondent en écho à ces interrogations. Née sur le tard et dernière d'une fratrie de quatre enfants, j'ai entendu des bribes de cette histoire, qui témoignent en quelque sorte d'une mémoire éclatée, douloureuse et indicible pour certains, obsédante pour d'autres. Notre chance est peut-être de ne pas être trop dans cette mémoire mais d'y être suffisamment pour en garder des traces et pour avoir les moyens et la curiosité, quelques dizaines d'années plus tard, de faire un travail distancié, par le biais d'une démarche scientifique inspirée des méthodes de l'histoire.

La mémoire « constitue un matériau de reconstruction » nous dit aussi Donatien Dibwe Dia Mwembu[11], qui montre l'importance des sources orales dans la réécriture de l'histoire contemporaine au Katanga. Pour nous, de nombreux entretiens avec diverses personnes, membres de la famille ou anciens coloniaux entrés dans la famille, constituent des éléments précieux dans l'élaboration de cette recherche.

Nous avons ainsi voulu venir à « l'histoire au sens de pratique historiographique, à savoir le récit d'événements dignes d'être relatés élaborés à partir de la conservation de documents généraux », comme le formule Félix Torrès[12], pour savoir ce qu'il en était réellement et clarifier l'histoire familiale, dénouer les fils emmêlés de sa mythologie, de ses émotions, des récits cachés ou contradictoires. Rien de tel pour atteindre ce but que de revenir aux faits et écrire l'histoire de ces colons et de leur vie, en les replaçant dans leur contexte et en suivant leur parcours, leur labeur, leurs réalisations et leurs échecs.

---

[10] Patricia Van Schuylenberg, « Historiographie et passé colonial belge en Afrique centrale : trop-plein de mémoires, vide d'histoire in VAN SCHUYLENBERGH Patricia, LANNEAU Catherine et PLASMAN Pierre-Luc, 2014, *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles Bern Berlin [etc.], P. Lang (coll. « Outre-Mers »).

[11] Donatien Dibwe Dia Mwembu., « Le poids des sources orales dans l'écriture et la réécriture de l'histoire contemporaine au Katanga » in MANTUBA-NGOMA Mabiala, *La nouvelle histoire du Congo : mélanges eurafricains offerts à Frans Bontinck, CICM*, Tervuren Paris, Musée royal de l'Afrique central, l'Harmattan (coll. « Cahiers africains »), 2004.

[12] Félix Torrès, *op. cit*.

Cependant nos buts restent modestes car, comme le dit Bogumil Jewsiewicki, « l'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus[13] ». Donatien Dibwe Dia Mwembu note par ailleurs que pour le Congo, l'histoire est restée longtemps une « histoire des autres » c'est-à-dire des Européens. Si ce travail se penche sur l'entreprise d'un colon belge, il reste cependant traversé, ainsi que nous-mêmes, par la présence des Congolais (jamais nous n'avons entendu prononcer le mot « indigène ») qui partageaient le quotidien, les joies, les peines de la famille Delmotte, qui les respectait beaucoup.

Écrire l'histoire de la colonisation

Pour faire l'histoire de la Planco, nous devons donc user de toutes les ressources des méthodes de l'histoire. Nous pouvons nous appuyer sur les travaux récents qui explorent comment écrire l'histoire de la colonisation. Sur la manière dont a évolué l'écriture de l'histoire coloniale nous nous appuyons sur l'ouvrage de Sophie Dulucq[14]. Nous faisons appel aux ouvrages de référence français dans ce domaine avec les travaux d'Hélène d'Almeida-Topor[15], de Dominique Barjot et Jacques Frémeaux[16], Hubert Bonin (et autres)[17], Colette Zytnicki et Sophie Dulucq[18], Emmanuelle Sibeud[19].

Nous devons voir ensuite ce qui a été écrit sur l'histoire de la colonisation belge au Congo et ses particularités. Patricia Van Schuylenberg et ses confrères/consœurs[20] notent une évolution marquante de l'historiographie en Belgique, ces quinze dernières années, et nous fournit les références indispensables pour aborder au plus près les différents courants,

---

[13] Cité par Donatien Dibwe Dia Mwembu., « Le poids des sources orales dans l'écriture et la réécriture de l'histoire contemporaine au Katanga » in MANTUBA-NGOMA, M., *La nouvelle histoire du Congo,* p 37.
[14] Sophie Dulucq, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale, XIX^e^-XX^e^ siècles*, Paris, Ed. Karthala, 2009.
[15] Hélène d'Almeida-Topor, *L'Afrique du XX^e^ siècle à nos jours*, 4^e^ édition., Paris, A. Colin, 2013.
[16] Dominique Barjot et Jacques Frémeaux, *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : des années 1850 aux années 1950*, Paris, CNED SEDES, 2012.
[17] Hubert Bonin, Catherine Hodeir et Jean-François Klein, *L'esprit économique impérial (1830-1970) : groupes de pression [et] réseaux du patronat colonial en France [et] dans l'empire*, Paris, Publications de la SFHOM, 2008.
[18] Sophie Dulucq et Colette Zytnicki, *Décoloniser l'histoire ? de « l'histoire coloniale » aux histoires nationales en Amérique latine et en Afrique XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Saint-Denis, Publ. de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2003.
[19] Emmanuelle Sibeud, *Une science impériale pour l'Afrique ? la construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2002.
[20] Patricia Van Schuylenbergh, Catherine Lanneau et Pierre-Luc Plasman, *L'Afrique belge aux XIX^e^ et XX^e^ siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles Bern Berlin [etc.], P. Lang, 2014.

les polémiques et controverses à ce sujet. Isidore Ndaywel è Nziem en offre, lui aussi, un panorama précieux[21].

Il faut bien évidemment retenir les travaux essentiels de Jean Stengers[22], qui a insufflé un renouveau dans l'historiographie de l'Afrique belge dans les années 1970 mais il est impossible de citer tous les contributeurs, sur lesquels nous reviendrons au cours de ce travail.

Par ailleurs, les Africains ne sont pas en reste et ont commencé depuis plusieurs dizaines d'années déjà à écrire, réécrire et revisiter leur histoire et l'on a vu fleurir plusieurs « nouvelles histoires du Congo » avec Isidore Ndaywel e Nziem[23], Mabiala Mantuga-Ngoma[24], qui nous permettent de croiser les regards et d'approcher l'histoire de l'entreprise de façon distanciée, avec des approches divergentes et enrichissantes.

Écrire l'histoire d'une entreprise

Pour nous rapprocher plus précisément de notre objet d'étude, nous devons faire appel à une spécialité assez jeune : l'histoire des entreprises. Si l'on parcourt l'article de référence de Sylvie Lefranc[25] qui en donne un état des lieux, nous voyons que la notion d'« histoire d'entreprise » est floue, alors qu'elle a un champ de signifié qui est clair. Elle a la particularité d'être pluridimensionnelle et associe souvent plusieurs domaines : cela sera notre cas. L'historien peut adopter soit une démarche classique inspirée des méthodes historiques soit une démarche finalisée – c'est-à-dire les produits d'une recherche appliquée, considérée comme influencée par les conditions générales du marché et les demandes précises qui en émanent.

Le développement de l'« histoire d'entreprise » s'est fait en trois étapes. Un premier courant, la *Business History*, a été une tentative de concilier deux sciences jugées traditionnellement antithétiques, à savoir l'histoire et la gestion. Deux conceptions de l'histoire d'entreprise se dessinent alors : l'une qui viendrait nourrir une théorie du chef de l'entreprise et

[21] Isidore Ndaywel è Nziem, « L'historiographie congolaise », *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, 1 avril 2006, nº 54, p. 237-254.
[22] Jean Stengers, *Congo : mythes et réalités*, Réédition augmentée de la première édition publiée en 1989 chez Duculot, Paris-Louvain-La-Neuve., Bruxelles, Racine, 2005.
[23] Isidore Ndaywel è Nziem, Elikia M'Bokolo et Guido Gryseels, *Nouvelle histoire du Congo : des origines à la République Démocratique*, Bruxelles Kinshasa, le Cri Afrique, 2009.
[24] Mabiala Mantuba-Ngoma, *La nouvelle histoire du Congo : mélanges eurafricains offerts à Frans Bontinck, CICM*, Tervuren Paris, Musée royal de l'Afrique centrale, l'Harmattan, 2004.
[25] Sylvie Lefranc, « L'histoire d'entreprise : l'état de lieux », *Communication et organisation*, 1 mai 1995, nº 7.

l'autre qui aborde l'histoire des compagnies en les replaçant dans un contexte historique de l'économie. L'évolution de ce courant a amené à mettre en lumière la « main visible du manager »[26]. Une évolution historique apparaît : l'essor de l'entreprise moderne qui a apporté avec lui le capitalisme gestionnaire. Ensuite, avec la *Public History*, naît un climat favorable à l'entrée de la recherche en entreprise et une sensibilité particulière aux problèmes de la mémoire et de l'identité. Enfin une époque d'« histoire/mémoire », ou encore « histoire mémorielle II », fait apparaître une identification entre les deux termes et résulte d'un certain nombre d'évolutions dont les dénominateurs communs sont identité, mémoire et usage social.

La b*usiness history*, quant à elle, s'est développée selon trois axes. Elle a d'abord mis l'accent sur l'entrepreneur plus que sur l'entreprise. Puis, elle établit un lien entre micro-économie et macro-économie ainsi qu'entre histoire des entreprises et histoire en général. Elle invite enfin à comprendre une dynamique économique à la lumière d'un raisonnement ou d'une recherche historique. Elle nous permet donc de déterminer comment mener l'histoire d'une entreprise en étudiant, soit l'entrepreneur, soit l'entreprise, la troisième option ne pouvant s'appliquer à notre objet d'étude. Dans notre cas, les sources sont très riches : particulièrement les archives de la société, déposées au service d'Archives de l'Université catholique de Louvain[27]. Elles offrent à la fois la correspondance très abondante de l'entrepreneur, tous les documents officiels de la société – dont les bilans, rapports d'exercices, actes divers publiés par la société etc., et des dossiers et informations qui nous renseignent sur la genèse, la gestion et l'évolution de la société, mais aussi sur la vie sur place à l'époque.

Nous avons donc pris conseil auprès de chercheurs traitant d'histoire d'entreprise et histoire économique à l'université Toulouse II – Jean Jaurès : Jean-Marc Olivier et Alain Boscus. Ce dernier a mis en lumière les éléments strictement économiques et commerciaux, en étudiant les documents des archives, pour évaluer la société. Il a montré qu'ils étaient très complexes. Cela demanderait d'élaborer une approche et une méthodologie spécifiques, en tenant compte du contexte spécifique des réglementations belges de l'époque, à développer sur du long terme. En conclusion s'est imposée la nécessité de traiter, en priorité, la correspondance abondante de l'entrepreneur, envoyée à la direction administrative en Belgique. En y ajoutant l'étude globale des actes de la société publiés : éléments comptables, rapports

[26] A. D. Chandler et Jean-Michel Saussois, *La main visible des managers : une analyse historique*, Paris, Economica, 1977.

[27] Les archives de la société ont été déposées en 1965 aux Archives de l'Université catholique de Louvain par Léopold Génicot, professeur d'histoire médiévale, beau-fils de Fernand Delmotte et répertoriées à la cote BE UCL ARC FE 12.

d'activité, dossiers divers, nous aurons des indications sur l'évolution de cette entreprise, pour rester dans le cadre de ce master en histoire et civilisations modernes et contemporaines.

De nombreux ouvrages de référence et de nombreux articles pour l'histoire des entreprises nous sont utiles : Didier Bondue et ses collègues[28], les ouvrages[29] de Chandler[30], des actes de colloques sur l'histoire d'entreprise[31], Maurice Hamon et ses collègues[32], plus récemment Patrick Verley[33] et Alain Etchegoyen[34], entre autres. Des articles sont nombreux, où des noms de spécialistes reviennent comme Félix Torrès[35], Jean-Charles Asselain[36] ou Alain Beltran[37]. Pour connaître certaines spécificités de l'histoire d'entreprise en Belgique, nous avons un chapitre d'ouvrage rédigé par G. Kurgan Van Hentenryck *L'apport des actes de sociétés à l'histoire des entreprises en Belgique*[38], car jusqu'en 1960, les sociétés établies au Congo étaient soumises à la réglementation belge.

Nous tirons de l'ouvrage de Patrick Verley que, pour analyser une entreprise, on distingue quatre types d'activités[39] : 1) la gestion d'une production ; 2) la gestion d'une main-d'œuvre ; 3) la gestion d'une commercialisation, des relations avec un marché des relations avec un marché de produits sur lequel l'entreprise doit savoir s'adapter et 4) la gestion du financement. Ces quatre éléments peuvent nous servir de fils conducteurs pour approcher le fonctionnement de la société Planco de 1926 à 1960.

Nous pouvons aussi nous appuyer sur les publications officielles auxquelles était soumise la Planco en tant que société congolaise à responsabilité limitée (*Bulletin Officiel du Congo Belge*, *Courrier de l'Escaut*, *Moniteur Belge*) et en tirer des éléments significatifs pour étudier au plus près l'histoire de la société.

---

[28] Didier Bondue et al., *L'entreprise et sa mémoire : mélanges en l'honneur de Maurice Hamon*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012.
[29] Alfred Dupont Chandler et Philippe Schaufelberger, *Stratégies et structures de l'entreprise*, Nouv. éd., Paris, Ed. d' Organisation, 1994.
[30] Alfred Dupont Chandler et Jean-Michel Saussois, *La main visible des managers : une analyse historique*, Paris, Economica, 1977.
[31] X. I. X. Colloque international Entreprises et entrepreneurs en Afrique, *Actes du Colloque entreprises et entrepreneurs en Afrique (XIXe-XXe siècles)*, Paris, France, L'Harmattan, DL 1983, 1983, vol. 2/, 527+638 p.
[32] Maurice Hamon, Félix Torres et François Caron, *Mémoire d'avenir : l'Histoire dans l'Entreprise actes du 1er Colloque d'histoire appliquée aux entreprises... Blois, 21-22 mai 1985*, Paris, Économica, 1987.
[33] Patrick Verley, *Entreprises et entrepreneurs du XVIIIe siècle au début du XXe siècle*, Paris, Hachette, 1994.
[34] Alain Etchegoyen, *Les entreprises ont-elles une âme ?*, Paris, F. Bourin, 1990.
[35] Félix Torrès, « Histoires et mémoires de l'entreprise », *Communication et organisation*, 1 mai 1995, n° 7
[36] Jean-Charles Asselain, « Histoire des entreprises et approches globales. Quelles convergences ? », *Revue économique*, 10 janvier 2007, Vol. 58, n° 1, p. 153-172.
[37] Alain Beltran, « L'histoire d'entreprise, pour la connaissance et l'efficacité », *Communication et organisation*, 1 mai 1995, n° 7.
[38] Association française des historiens économistes, *Entreprises et entrepreneurs du XVIIIe au XXe siècle : Colloque, Paris 6-8 mars 1980*, Paris, Dactylogramme, 1980, pp.32-45.
[39] Patrick Verley, 1994 *op. cit.* p. 10.

Histoire d'une entreprise en contexte colonial

> « *L'entreprise n'est pas une page blanche, un ensemble sans nom, ni sans raison sociale, qui s'inventerait tous les jours. Toute entreprise quelle que soit sa taille, débute précisément par le geste fondateur consistant à acquérir un nom, un statut juridique, des statuts qui exposent sa raison sociale, c'est-à-dire son ou ses domaines d'activité, un capital et les personnes physiques ou morales qui l'apportent, données qui précèdent et accompagnent son activité*[40] ».

Nous allons donc travailler à tracer les grandes lignes de l'histoire riche et complexe de la Planco. Commençons par donner l'identifiant de cette société. Son fondateur est Fernand Delmotte, né en 1883 en Belgique, à Tournai et décédé en 1949 au cœur de son domaine congolais tant aimé. Le nom de Plantations du Congo Oriental désigne sa raison sociale d'origine : être une plantation caféicole. Elle est créée en 1926, sous la forme d'une Société congolaise à responsabilité limitée (SARL) [41], et implantée dans l'extrême nord-est de la Province Orientale, dans la région de l'Ituri, aux frontières avec l'Ouganda, alors colonie britannique. La frontière à l'est est constituée par le Lac Albert (lac qui donne naissance au Nil). L'exploitation agricole est proche de la frontière nord avec l'Ouganda, à Logo, près de Mahagi. Notons qu'en 1929, le Congo est constitué de quatre provinces seulement : le Congo-Kasaï, l'Équateur, le Katanga et la Province Orientale, comme nous pouvons le voir dans la carte suivante.

[40]Félix Torrès, *op. cit*. p. 105.

[41]Une page du site du Ministère de l'Économie en Belgique informe sur la constitution d'une société privée (SPRL), qui est la continuation des sociétés à responsabilité limitée (SARL) qui ont existé jusqu'en 2004, voir http://economie.fgov.be/fr/entreprises/vie_entreprise/Creer/structurer_projet/formes_societes/societe_privee_responsabilite_limitee/#.Vm_t6OKdJ_k

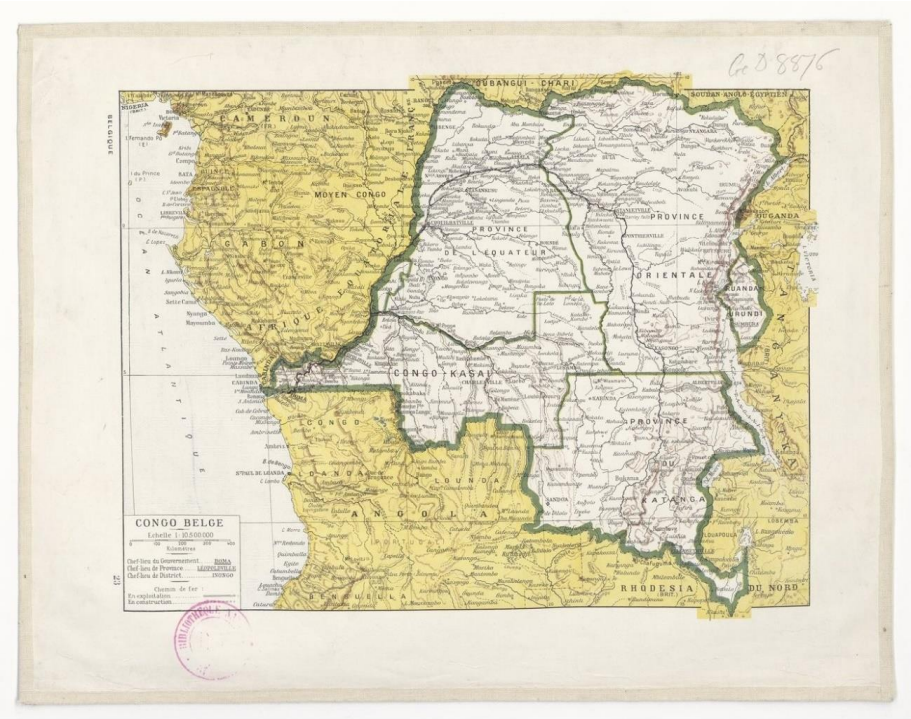

Carte du Congo belge, quatre provinces, 1925, Gallica[42]

Son siège social est établi à Mahagi, dans la province orientale du Congo Belge et son siège administratif est à Tournai, en Belgique. Les statuts de la société sont publiés le 10 septembre 1926 dans l'organe officiel de l'époque : le *Bulletin Officiel du Congo Belge*[43]. Le capital, au premier exercice 1926-1927, est de 1.250.000 francs. En métropole, à Tournai, résident un conseil d'administration et son président, Firmin Gualbert, ainsi que des souscripteurs constitués de membres de la famille et d'un cercle élargi de connaissances. En 1926, on comptait vingt-cinq souscripteurs. L'entreprise émet des actions et des parts de fondateurs. La société est soldée définitivement en 1963.

Face à la grande richesse et de la grande diversité des matériaux qui sont à notre disposition, émergent trois questionnements forts.

[42] S.N., *Congo belge*, *carte*, échelle(s) : 1:10 500 000 , disponible à l'adresse http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8459215c.r=congo%20belge , (consulté le 2 décembre 2015)

[43]Rappel historique : l'histoire du Congo liée à la colonisation/décolonisation peut se décomposer en grandes périodes comme suit :
État indépendant du Congo : 1885-1908 ; Congo Belge : 1908 – 1960 ; République du Congo : 1960-1965 ; Zaïre : 1965-1997 ; République démocratique du Congo : 1997-

L'histoire de l'entrepreneur et de son entreprise doivent d'abord être étudiés au long cours en mettant en évidence des périodes, des continuités et des ruptures, à partir des documents officiels de la société et des correspondances. Ces évolutions sont-elles représentatives d'une « plantation moyenne » au Congo à cette époque ? « *Jusqu'à présent la recherche est restée pratiquement muette sur l'expérience de ces indépendants* » note Guillaume Léonard[44]. Les historiens belges constatent une pauvreté sur ce sujet et le manque de documents d'archives de petites sociétés se fait sentir, créant une lacune, que ce travail pourrait en partie combler.

Ensuite, quelles sont les relations de Fernand Delmotte au sein de la société sur place et dans son environnement immédiat ? En effet les communautés, les personnes et les réseaux locaux y sont denses et complexes. Nous nous proposons de revenir sur les liens que l'entrepreneur a noués et entretenus avec des personnalités connues de la région, issues de milieux différents. Nous pourrons nous interroger sur son tempérament, donner un aperçu de ce qu'était la vie des colons, entre solitude, isolement et relations d'amitié, d'entraide ou de conflits entre Européens mais aussi les relations très particulières avec les Africains.

Enfin, quels sont les rapports du planteur avec la métropole, qu'il s'agisse d'une part, des relations avec sa famille restée en Belgique, les administrateurs de la société à Tournai et, d'autre part, avec les autorités belges qui, à travers la législation et les décisions gouvernementales, encadrent la vie aux colonies. Nous essaierons aussi d'effleurer une approche anthropologique[45] et de faire intervenir l'idée d'« activité imaginaire et symbolique » en nous demandant quelle était la vision de l'entrepreneur, comment l'a-t-il mise en œuvre et à quoi celle-ci s'est-elle heurtée ?

On le voit, de ces sources rares et riches, nous avons l'ambition de tirer nombre d'enseignements utiles pour une meilleure connaissance des petites et moyennes entreprises au Congo Belge entre 1920 et 1960. Par ailleurs, sur un plan plus personnel, ce travail prend un sens particulier dans la famille où il pourra aussi soit combler des lacunes, soit préciser les contours de l'histoire familiale et constituer un legs pour les générations futures.

[44] Guillaume Léonard., « Un divorce belge : expériences contrastées du planteur belge de café au Kivu (1945-1960), in VAN SCHUYLENBERGH Patricia, LANNEAU Catherine et PLASMAN Pierre-Luc, *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles Bern Berlin [etc.], P. Lang (coll. « Outre-Mers »), 2014,. pp.207-228.

[45] Nicolas Flamant, *Une anthropologie des managers*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.

BILAN HISTORIOGRAPHIQUE

Faire l'histoire d'une entreprise de taille moyenne située au Congo belge dans la première moitié du XX^{e} siècle suppose de croiser les connaissances de plusieurs domaines : l'histoire de la colonisation, l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale, les caractéristiques de la colonisation belge au Congo et la méthodologie nécessaire pour écrire l'histoire d'une société. La colonisation belge a en effet débuté à la fin du XIX^{e} siècle, en 1885. Puis le Congo, après une époque où le territoire appartenait au roi Léopold II en tant qu'« État Indépendant du Congo » (ÉIC), est devenu colonie belge en 1908 avant d'obtenir son indépendance en 1960.

Le fait de se pencher sur un tel sujet, cinquante ans après, présente un intérêt certain et offre la possibilité de prendre du recul, autant dans la manière d'écrire sur la colonisation que par rapport aux polémiques et controverses qui ont agité les études sur le Congo belge. Nous verrons que l'historiographie dans ces deux questions a beaucoup évolué et fournit de nombreux matériaux. Par ailleurs, l'entrepreneur qui a créé la société Plantations du Congo oriental (Planco) est notre grand-père et si notre point de départ est constitué par la mémoire familiale, ce travail d'histoire a pour but d'établir des faits, les plus objectifs possibles. Travailler à remettre les personnes, leur travail, leurs idéaux, leurs réalisations dans leur contexte, nous permet de visiter la mémoire familiale d'un œil neuf. Nous pouvons pour cela utiliser les historiographies qui se sont considérablement enrichies ces vingt dernières années dans les domaines qui ont été évoqués. Et nous avons en main des sources qui ont un caractère particulier : les archives de petites entreprises au Congo belge à cette époque sont rares, selon Patricia Van Schuylenberg[46] et Guillaume Léonard[47], qui travaillent tous deux sur ces sujets au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren. Les archives découvertes aux Archives de l'université catholique de Louvain sont riches et l'apport de la discipline qui traite de l'histoire des entreprises sera très utile pour nous fournir une méthodologie.

[46] Patricia Van Schuylenberg nous a donné cet avis dans un courriel daté du 20 novembre 2015. Je cite : « La recherche que vous menez est tout à fait pertinente et met en évidence une réalité coloniale encore peu connue, notamment de par la difficulté d'approcher les archives encore existantes. L'exploitation d'un fonds lié à vos archives familiales est donc très bienvenue. »

[47] Guillaume Léonard, « Un divorce belge : expériences contrastées du planteur belge de café au Kivu (194-1960) » dans *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles, Belgique, Peter Lang (coll. « Outre-Mers »), 2014, pp. 207-228.

Ouvrages généraux : l'Afrique à l'époque coloniale

Nous avons besoin de savoir comment on écrit l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale. De nombreux ouvrages traitent des colonies et ils ont des teneurs différentes selon les époques où ils ont été écrits, pendant ou après la colonisation. La manière d'écrire l'histoire coloniale a énormément évolué de la fin du XIX[e] siècle jusqu'à nos jours. Elle a été marquée, à ses débuts, par l'exposé des raisons et des méthodes nécessaires pour organiser la colonisation et mener à bien ce qui fut appelé la « mission civilisatrice »[48].

Écrire cette histoire est une entreprise qui a des racines anciennes, selon l'ouvrage de Sophie Dulucq[49]. L'histoire coloniale a d'abord eu des attaches avec la colonisation et a traduit ce lien politique et idéologique sur le plan scientifique. Remettre celle-ci en perspective nous permet de prendre une distance avec notre objet d'étude et de chercher le juste milieu entre l'apologie ou la justification de la colonisation et son contraire, le « procès rétrospectif ». Sophie Dulucq définit des manières d'écrire l'histoire de l'Afrique en proposant des époques avec des styles différents : elles correspondent, selon nous, à des périodes intéressantes pour l'histoire de la Planco. La période autour de 1900 se situe, selon elle, au « moment colonial » : c'est aussi celle de l'État Indépendant du Congo (ÉIC[50]), qui était encore la propriété personnelle du roi Léopold II et dont les conditions d'exploitation ont fait couler beaucoup d'encre. Dans le cas du Congo, comme celui de l'Afrique en général, il y a eu beaucoup d'écrits de « propagandistes »[51] (en l'occurrence d'ardents défenseurs de l'œuvre de Léopold II).

L'évolution de l'historiographie selon les périodes (1890-1930, puis 1930-1950, et enfin 1950-1960) nous éclaire sur les différents points de vue qu'ont pu adopter les historiens pour décrire le phénomène colonial. Ce découpage rejoint dans les grandes lignes des moments charnières de l'histoire de la Planco et permet de réfléchir aux courants de pensée des historiens, des politiques et des décideurs de l'époque. Cela nous donne les moyens d'utiliser les sources qui font partie de notre corpus en les replaçant dans leur contexte. L'ensemble de ces documents nous permettra de voir dans quelles idéologies ont baigné les protagonistes de l'entreprise de 1909, date du premier poste occupé par Fernand Delmotte au Congo en

[48] Dino Costantini et Juliette Ferdinand, *Mission civilisatrice : le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*, Paris, Éd. la Découverte, 2008, p. 15.
[49] Sophie Dulucq, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale, XIXe-XXe siècles*, Paris, Karthala, 2009.
[50] L'État Indépendant du Congo : le roi Léopold II fut autorisé à devenir souverain de l'Etat du Congo le 30 avril 1885 et ce jusqu'au 20 août 1908, date à laquelle la Belgique reprend le Congo Belge comme colonie. Source : Office du tourisme du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*, 3e éd., Bruxelles, Belgique, Office du tourisme du Congo belge et Ruanda-Urundi, 1954.
[51] O*p. cit* p. 39.

tant que fonctionnaire, à 1960, date de l'indépendance, prélude à la mort de l'entreprise créée par lui quarante ans plus tôt.

Un manuel de référence, dirigé par Dominique Barjot et Jacques Frémeaux[52], montre le regain de dynamisme des études coloniales dans les années récentes. Cette historiographie, écrivent-ils, est marquée par un décloisonnement entre l'histoire des métropoles et celle des territoires colonisés. De plus, elle a su dégager ses problématiques propres, particulièrement autour de la notion de « situation coloniale ». Cet ouvrage, en étudiant particulièrement les sociétés coloniales, est précieux ; il nous donne des éléments concrets pour avoir définir le contexte dans lequel est née, s'est développée puis s'est éteinte la société Planco. En effet, comme l'indique le titre *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : des années 1850 aux années 1950*, la période étudiée correspond à celle qui nous intéresse.

Des chapitres nous intéressent particulièrement pour l'objet de notre recherche : ils proposent la définition d'une société coloniale, d'abord et développent ensuite des thématiques liées aux sociétés en question : sociétés et Afrique noire ; sociétés et populations, économies coloniales ; sociétés, plantations et environnement ; sociétés coloniales et grands travaux ; sociétés coloniales et milieux d'affaires ; santé et sociétés coloniales ; sociétés coloniales et enseignement ; Européens implantés dans les colonies ; missions chrétiennes dans les sociétés coloniales. La conclusion fait le point sur la situation de l'historiographie en 2013 et traite cette question sous une forme thématique. Nous avons là une synthèse et une vue d'ensemble du phénomène « impérial », à la fois précieuse et très nuancée, évitant les points de vue extrêmes.

Un autre ouvrage, synthétique, offre un panorama de l'Afrique au XX^{e} siècle : c'est le livre d'Hélène d'Almeida-Topor[53]. C'est de manière thématique que l'histoire de l'Afrique est proposée en montrant de quelle façon le continent a été « dominé », puis « exploité » et enfin comment il réalisera son « émancipation » à la suite de la deuxième guerre mondiale. Grâce aux analyses d'Hélène d'Almeida-Topor, nous prenons de la hauteur pour embrasser le phénomène colonial et ses caractères sur le continent africain. Elle rappelle le triple but de la colonisation tel qu'il a été énoncé par Jules Ferry dans son discours du 28 juillet 1855[54] : économique, grâce au placement fructueux de capitaux et à la création de

[52] Dominique Barjot et Jacques Frémeaux, *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : des années 1850 aux années 1950*, Paris, CNED SEDES, 2013.

[53] Hélène d'Almeida-Topor, *L'Afrique du XXe siècle à nos jours*, 4e édition., Paris, A. Colin (coll. « Collection U »), 2013.

[54] Discours qui fait encore couler beaucoup d'encre, on pourra se référer entre autres écrits à l'article de Wieder Thomas, « Jules Ferry le « colonisateur » suscite la controverse », *Le Monde*, 16 mai 2012.

débouchés ; humanitaire et civilisateur à l'égard des « races inférieures » et enfin politique, où apparaissent les intérêts rivaux et concurrents des nations européennes. La colonisation du Congo par la Belgique n'échappe pas à cette analyse. L'intérêt de cet ouvrage est de mettre en évidence la multiplicité des situations et de donner une image contrastée, loin d'être monolithique, qui nous permet d'échapper à des jugements à l'emporte-pièce, de veiller à apporter des nuances à nos propos et de nous souvenir de la complexité du sujet.

Par ailleurs, *Afrique noire : histoire et civilisations*[55] d'Elikia M'bokolo offre une grande synthèse pluridisciplinaire sur l'histoire subsaharienne : ce manuel apporte un éclairage précieux grâce à sa mise en perspective. En abordant l'histoire de l'Afrique dans sa globalité, l'ouvrage nous permet d'avoir une vision d'ensemble de ce qu'est l'africanité. Il offre une vue sur les épisodes importants du XX^{e} siècle dans cette région du globe. L'intérêt pour notre travail est de voir comment des événements récents peuvent être reliés à des dynamiques de plus longue durée, et de percevoir le continent africain dans sa globalité. Des points particuliers qui sont abordés, comme l'administration coloniale, l'urbanisation ou l'évolution des classes sociales africaines nous seront très utiles car ce sont des thématiques essentielles dans notre étude, pour cerner le monde colonial tel qu'il était à l'époque de la Planco.

Après avoir évoqué rapidement des livres primordiaux sur l'histoire de la colonisation et sur la colonisation de l'Afrique subsaharienne, nous devons caractériser les modalités liées au Congo belge. Les historiens s'accordent pour noter que le mode de colonisation y fut singulier en comparaison des autres pays d'Afrique. Nous devons donc pouvoir mettre en relief en quoi ses signes distinctifs sont reliés à la société étudiée.

Le Congo Belge

Pour se rapprocher de l'entreprise Planco, il est nécessaire de connaître le contexte propre de la colonisation belge au Congo et parcourir les ouvrages qui vont permettre de définir ce qu'elle a de spécifique.

Le Congo est une colonie ayant un caractère particulier, écrivent Catherine Jacques et Valérie Piette dans l'ouvrage d'Anne Hugon, Françoise Thébaud et Michelle Zancarini-

[55] Elikia M'Bokolo et al., *Afrique noire : histoire et civilisations*, 2e éd., Paris, Hatier-AUF, 2004.

Fournel[56], dans l'article sur *L'Union des femmes coloniales*[57]. Après un bref historique sur le caractère « imposé » de la colonie belge, elles reviennent sur un aspect particulier : la colonisation au Congo est spécifique : il s'agit d'une colonie d'exploitation et non d'une colonie de peuplement. L'État est peu impliqué et laisse l'Église catholique se déployer presque exclusivement. Ce sont des éléments importants pour comprendre l'environnement d'une société privée telle la Planco. Nous pourrons étudier les conditions de création et son évolution à la lumière de ces informations.

Pour approcher le rôle particulier des intérêts privés au Congo belge, une synthèse très originale de Bouda Etemad donne une vision très nuancée des aspects économiques et des apports réels des colonies aux métropoles. *De l'utilité des empires*[58] est un essai d'histoire économique, appliquée à l'histoire de la colonisation. Il propose des débats, des idées et fonde sa réflexion sur des sources historiques qui sont citées et proposées de manière synthétiques sous forme de tableaux. Cet essai permet de disposer d'arguments chiffrés pour les cinq siècles d'histoire coloniale, avec des considérations économiques et financières, mais ne propose pas d'histoire politique ou culturelle. L'ouvrage comporte un index, une bibliographie consistante et quelques cartes générales des empires qui donne des outils pratiques de recherche. Le chapitre consacré à la colonie belge aborde le fonctionnement général de celle-ci et caractérise les différences de gestion mise en place par la Belgique, en comparaison avec les autres colonies dans le temps et dans l'espace.

Un ouvrage fondamental, écrit par Jean Stengers en 1989 *Congo : mythes et réalités* et plusieurs fois réédité[59], donne de manière condensée les grandes lignes de ses travaux – originaux pour l'époque ─ menés depuis les années 1970-1980. Il fournit une approche nuancée qui étudie le passé colonial de la Belgique de manière argumentée et presque juridique, « à charge et à décharge ». Jean Stengers apporte des éléments qui démontent les mythes liés à l'histoire du régime de Léopold II. La période de l'État Indépendant du Congo, qui appartenait personnellement au souverain, et l'exploitation du caoutchouc ont engendré des polémiques relayées par de nombreuses publications et les formes de violence qui ont existé durant ces années ont marqué les esprits. L'ouvrage de Jean Stengers apparaît à une époque charnière des débats sur le passé colonial en Belgique. Deux camps s'affrontent : ceux qui

[56] Anne Hugon, Françoise Thébaud et Michelle Zancarini-Fournel, *Histoire des femmes en situation coloniale : Afrique et Asie, XXe siècle*, Paris, Karthala (coll. « Hommes et sociétés »), 2004.
[57] Ibidem p.96.
[58] Bouda Etemad, *De l'utilité des empires : colonisation et prospérité de l'Europe XVIe-XXe siècle*, Paris, A. Colin, 2005.
[59] Jean Stengers, *Congo : mythes et réalités*, Réédition augmentée de la première édition publiée en 1989 chez Duculot, Paris-Louvain-la-Neuve., Bruxelles, Racine, 2005.

soutiennent inconditionnellement Léopold II et ceux qui le voient comme l'instigateur inique de la production du « caoutchouc rouge »[60] et le responsable de nombreuses atrocités, dont les fameuses « mains coupées ».

L'avantage de *Congo : mythes et réalités* est de revenir sur les circonstances de la naissance du Congo et ensuite sur l'origine et le contenu des controverses qui ont agité les sphères médiatiques et intellectuels. L'intérêt de Jean Stengers est dans sa méthode qui utilise l'esprit du libre examen et de la critique impartiale, sous-jacente à toute son œuvre. Elle s'exprime de la manière la plus neutre possible. On assiste à une véritable sociologie historique de l'opinion belge et de son évolution à l'égard des détracteurs de Léopold II et de l'application du « système » d'exploitation colonial, du « Congo léopoldien ». Des développements très intéressants sont apportés par ailleurs sur l'enseignement, d'abord dominé par l'Église catholique puis remis en question par un ministre introduisant un pluralisme libéral. Le dernier chapitre concerne une période plus récente : la politique coloniale et la décolonisation. Jean Stengers balaie ainsi de grandes thématiques de manière circonstanciée et introduit des éléments critiques dans la vision encore souvent admise par certains à l'époque, d'une « colonie admirable ».

Pour avoir un aperçu complet de l'historiographie traitant du Congo belge, un ouvrage publié par le musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren (MRAC), *L'Afrique belge aux XIX^e^ et XX^e^ siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*[61] est marquant. En effet, un long article de Patricia Van Schuylenberg répertorie les écrits de ces quinze dernières années et fournit les références indispensables pour aborder au plus près les différents courants, les polémiques et controverses sur cette histoire. L'opus, dirigé par Patricia Van Schuylenberg, Catherine Lanneau et Pierre-Luc Plasman, est précieux car il répertorie tous les courants et les écrits scientifiques belges, internationaux ou africains et propose un panorama de l'historiographie de l'Afrique belge. On y trouvera donc les références de tout ce qui a été écrit sur la colonisation au Congo depuis les années 1990.

L'ouvrage traite aussi des supports scientifiques et des savoirs locaux, de l'État Indépendant du Congo et des phénomènes de violence qui caractérisent cette époque. Des essais de synthèse apportent une lumière sur maints aspects de la justice coloniale : les structures judiciaires « européennes » et le mariage indigène. Dans un chapitre sur le contexte et la situation socio-économique entre 1940 et 1960, un article est particulièrement important

[60] Daniel Vangroenweghe, *Du sang sur les lianes : Léopold II et son Congo*, Bruxelles, Belgique, Aden, 2010, 452; 24 p.

[61] Patricia Van Schuylenbergh, Catherine Lanneau et Pierre-Luc Plasman, *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles Bern Berlin [etc.], P. Lang, 2014.

pour notre travail : celui sur l'étude des planteurs, producteurs de café au Kivu de 1945 à 1960, par Guillaume Léonard. Une étude sur l'aspect social de la colonisation belge par Pierre Tilly, « Le Congo Belge, une colonie modèle en matière sociale ? » rejoint aussi une de nos préoccupations. Nous nous interrogeons en effet sur la manière dont le colon Fernand Delmotte a organisé le travail de la main d'œuvre indigène et la vision sociale qu'il avait, pour analyser en quoi il était représentatif ou non des conceptions de l'époque.

Un autre ouvrage de la collection *Outre-mers* chez l'éditeur Peter Lang propose aussi d'autres regards sur la colonisation belge au Congo et sur les périodes autour de la décolonisation dans *Du Congo belge à la République du Congo, 1955-1965*[62]. La première partie comporte des contributions avec la thématique « relectures d'une période » : il s'agit des années 1955-1960. Son intérêt, pour nous, est de traiter l'opposition radicale entre deux points de vue sur la colonisation, représentés symboliquement par des discours. Ces discours ont en effet donné lieu à de nombreuses publications : ce sont ceux du roi Baudouin I^{er}, le 17 mai 1955 et le 30 juin 1960, jour de l'indépendance et celui de Patrice Lumumba, le 30 juin 1960. Cette partie comporte des témoignages qui rendent vivante la « découverte de la problématique congolaise »[63]. Une contribution sur les historiens congolais nous offre aussi l'opportunité de revisiter l'histoire à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de la République démocratique du Congo et donne de riches indications historiographiques.

Deux excellents ouvrages nous font voir l'histoire au travers d'autres regards que « l'universalisme européen » déjà dénoncé par Jack Goody dans *Le vol de l'histoire*[64] et montrent réellement que l'on peut sortir de la « mainmise de l'Occident sur l'histoire ». *L'histoire générale du Congo* de Isidore Ndaywel è Nziem[65], affiche déjà ses ambitions par son titre. Théophile Benga, dans la préface, montre qu'il veut traiter le « problème fondamental de la mémoire culturelle ». Isidore Ndaywel è Nziem aborde la question des difficultés d'ordre théorique que l'on rencontre à vouloir écrire l'histoire du Congo et dénonce le statut ambigu des « études africaines ». En effet, l'histoire africaine reste encore souvent le fait de non-Africains, Européens ou Américains principalement. Il cherche à mener à bien une histoire « exhaustive » de l'histoire et de tout le peuple congolais. C'est une somme qui

[62] Jean-Marie Mutamba Makombo Kitatshima et Elikia M'Bokolo, *Du Congo belge au Congo indépendant, 1940-1960 : émergence des « évolués » et genèse du nationalisme*, Kinshasa, Congo (République démocratique du), Publications de l'Institut de formation et d'études politiques, 1998, 688 p.
[63] *Ibidem*. Contribution de Charles-Ferdinand Nothomb, p. 49-54.
[64] Jack Goody et Fabienne Durand-Bogaert, *Le vol de l'histoire : comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde*, Paris, Gallimard, 2015.
[65] Isidore Ndaywel è Nziem, Théophile Obenga et Pierre Salmon, *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République Démocratique*, [S. l.] Bruxelles Paris, CGRI De Boeck & Larcier-Duculot Agence de la Francophonie, 1998.

comporte 950 pages. Nous y trouvons donc énormément de renseignements précis sur le Congo : certains sont particulièrement utiles, comme l'étude des différentes cultures et des nombreuses ethnies. Nous pouvons donc en savoir plus sur l'Ituri où Fernand Delmotte a implanté sa société. Nous aurons des indications sur le peuplement, les langues parlées, les coutumes, le climat, l'histoire, etc. de cette région. Un chapitre est consacré à « l'espace entre les volcans et les grands lac[66] » et décrit l'est du pays comme caractérisé par une « géographie bien singulière faite de lacs et de montagnes ». La société Planco se situait près du lac Albert où ont été créées, en complément des plantations proprement dites, la pêcherie et la corderie, tenues plus tard par le fils de Fernand Delmotte. Nous savons par ailleurs, par des extraits de la correspondance de l'entrepreneur, que l'essentiel de la population locale constituant la main d'œuvre était des Alur. Nous trouvons ainsi par exemple nombre d'indications, sur ce point, dans l'ouvrage d'Isidore Ndaywel è Nziem. Il y traite l'ensemble des sujets en remontant aussi loin que possible dans le temps et en présente toutes les facettes. Par le biais de cartes synthétiques et de citation de sources orales ou écrites, il apporte une foule de renseignements qui nous permettront de camper l'environnement et le contexte de la région où se sont développées les activités de la Planco.

Une autre *nouvelle histoire du Congo*[67] est dirigée par Mabiala Mantuba-Ngoma, en hommage au révérend père Bontinck, qui fut pendant cinquante-deux ans missionnaire au Congo et a compilé toute sa vie des sources documentaires sur l'histoire du pays. Il a ainsi communiqué sa passion à des chercheurs congolais. Les historiens font référence dans une première partie à la nécessité de faire appel à de multiples sources : la tradition orale, les récits de voyages, l'histoire de l'art, la sociologie, l'ethnobotanique, la zoologie, la linguistique, en recherchant dans les techniques des différentes sciences les éléments qui permettent d'apporter des éclairages nouveaux sur l'approche du passé. Dans une deuxième partie sont abordées les visions que l'on peut avoir de l'histoire africaine. En dernière partie est donné un récapitulatif de l'œuvre scientifique de Frans Bontinck, montrant par-là l'héritage intellectuel et scientifique que peut laisser un Européen passionné par le Congo et ses habitants. C'est un point de vue que l'on pourra rapprocher de la vision qu'avait Fernand Delmotte dans son environnement.

[66] *Op. cit*. p. 211-226.

[67] Mabiala Mantuba-Ngoma, *La nouvelle histoire du Congo : Mélanges eurafricains offerts à Frans Bontinck, CICM*, Tervuren Paris, Musée royal de l'Afrique centrale l'Harmattan, 2004.

Enfin, il faut nous doter des outils et des méthodes qui nous permettront de traiter l'histoire de cette société. Nous aurons besoin d'ouvrages généraux sur le fonctionnement des entreprises et aussi, plus précisément, de références sur la manière de traiter leur histoire.

Un livre relativement ancien de Patrick Verley[68] donne des indications précises sur ce qu'est une entreprise et comment elle fonctionne. Patrick Verley distingue, par exemple, les quatre types d'activités qui la caractérisent : la gestion d'une production même immatérielle ; la gestion d'une main-d'œuvre ; la gestion d'une commercialisation, gestion des relations avec un marché des relations avec un marché de produits sur lequel l'entreprise doit savoir s'adapter ; la gestion de problèmes de financement. Nous pouvons nous servir de ces éléments pour analyser les activités de la Planco et leur évolution. Le chapitre *Financer et compter*[69] informe de manière efficace sur les problèmes de financement dans une entreprise familiale ou plurifamiliale, et comment elle se montre capable, depuis le XIX^{e} siècle, dans la plupart des cas, de les résoudre. Nous avons ainsi une inspiration pour traiter la question de l'apport de capitaux.

Nous devons ensuite faire appel à la spécialité assez récente de l'« histoire d'entreprise ». Sylvie Lefranc[70] livre un état des lieux, en 1995, dans un article qui balaie les études sur l'histoire des organisations. Elle éclaire l'histoire de cette discipline qui s'est développée dans un contexte général de revalorisation de l'entreprise au sein des sciences humaines. Son origine remonte au courant de la *business history* aux États Unis, à Harvard en 1925, avec le professeur N.S.B. Gras. La *business history* a évolué selon trois axes sous l'influence de Josef Alois Schumpeter. Ces précisions se révèlent d'un grand intérêt pour nous. Dans ces courants, l'accent a été mis davantage sur l'entrepreneur que sur l'entreprise et sur des liens particuliers : le lien entre micro-économie et macro-économie, un lien entre histoire des entreprises et histoire générale. Dans ces travaux apparaît la difficulté de définir l'histoire d'entreprise : elle est vue, soit comme relevant de la discipline « histoire », soit comme une description et une utilisation de la discipline « gestion ». Cela nous a permis d'avoir des pistes pour trouver des ouvrages de référence en la matière.

---

[68] Patrick Verley, *Entreprises et entrepreneurs du XVIIIe siècle au début du XXe siècle*, Paris, Hachette, 1994.
[69] *Op. cit.* pp. 113 et suivantes.
[70] Sylvie Lefranc, « L'histoire d'entreprise : l'état de lieux », *Communication et organisation*, 1 mai 1995, n° 7, [en ligne], disponible à l'adresse : http://communicationorganisation.revues.org/1773, consulté le 18 octobre 2014.

L'article de Sylvie Lefranc explicite les deux conceptions en présence pour réaliser l'histoire d'une entreprise : une théorie du chef d'entreprise et l'autre qui aborde l'histoire des compagnies. Cela nous a amené à nous demander si nous devions faire un choix entre l'histoire de l'entreprise ou l'histoire de l'entrepreneur. Tout était possible grâce à la richesse des archives. D'un côté nous avions des bilans comptables, des rapports annuels, des inventaires, etc., c'est-à-dire tous les documents nécessaires pour traiter l'évolution de la société. D'un autre côté, les archives conservées à l'université catholique de Louvain comportaient plusieurs correspondances très fournies et détaillées (des centaines de pages) du fondateur de l'entreprise, Fernand Delmotte, résidant en Ituri, avec le président du conseil d'administration de la société, résidant en Belgique. Sur les 109 « liasses » qui constituent les archives BE UCL ARC FE 12 de l'université catholique de Louvain, les correspondances ont une place énorme : c'est-à-dire les liasses no. 39, les liasses des numéros 73 à 78 et de 82 à 90. Nous nous sommes donc adressé à deux spécialistes d'histoire économique, Jean-Marc Olivier lors d'un séminaire à Toulouse sur la mémoire d'entreprise et à Alain Boscus, pour leur demander quelle était la meilleure manière d'aborder ce sujet. Il en est ressorti que, pour notre étude, il était possible de combiner les deux points de vue et de traiter à la fois l'entrepreneur et l'histoire de son entreprise.

Nous avons ensuite consulté deux ouvrages écrits par Alfred Chandler[71]. Ils ne se révèlent que d'une utilité relative car ils font essentiellement référence aux organisations américaines et plutôt de taille importante. *La main visible des managers* est une référence pour tout consultant en management et tout étudiant en gestion. Il a pour objectif d'examiner et d'expliquer l'évolution de l'organisation et de la gestion de la production et de la distribution aux États-Unis depuis la révolution industrielle (moitié du XIX^{e} siècle). L'ouvrage est un essai et non pas le résumé d'une recherche universitaire, en ce sens qu'il comporte un certain nombre de postulats. La définition donnée par Alfred Chandler de l'entreprise moderne nous intéresse, cependant : « d'une part, elle a de nombreuses unités opérationnelles distinctes et, d'autre part, elle est dirigée par une hiérarchie de cadres salariés[72] ». Cette définition peut-elle s'appliquer à l'entreprise que nous étudions ? Il nous faudra travailler cette question. Cet ouvrage montre l'intérêt pour les historiens d'étudier les managers et les hommes d'affaires, sujets d'étude jusque-là délaissés. Nous voyons ainsi

[71] A. D. Chandler et Jean-Michel Saussois, *La main visible des managers : une analyse historique*, Paris, Economica, 1977 et 1989.
Alfred Dupont Chandler et Philippe Schaufelberger, *Stratégies et structures de l'entreprise*, Nouv. éd., Paris, Ed. d'Organisation (coll. « Les Classiques EO »), 1994.
[72] *Op. cit*. p. 3

qu'utiliser la correspondance de Fernand Delmotte et la confronter à l'analyse de la société, au travers de ses documents officiels, pourrait permettre de dégager la personnalité de l'entrepreneur ainsi que son mode de gestion.

Dans *Stratégies et structures de l'entreprise*, Alfred Chandler étudie la politique et l'organisation des entreprises : il retrace l'évolution de la gestion des entreprises américaines jusqu'à aujourd'hui. Ces entreprises sont souvent de grande taille alors que notre objet d'étude est plutôt une moyenne entreprise, de surcroît non située aux États-Unis. Mais d'après l'introduction de Patrick Fridenson, ces analyses sont de bon conseil aussi pour l'Europe : les conditions qui permettent les bonnes performances des firmes (dont la capacité de diversification) ; la durée dans laquelle s'inscrit la stratégie ; la culture d'entreprise ; la réflexion sur le présent et l'avenir de l'entreprise ; la spécificité du champ d'action de l'entreprise ; la comparaison entre modèles de pays différents. Nous ne pourrons peut-être pas nous inspirer directement de ce traité considéré comme un classique, mais il ouvre des pistes de réflexion.

L'entreprise et sa mémoire. Mélanges en l'honneur de Maurice Hamon[73], dirigé par Didier Bondue, traite quant à lui de thèmes importants pour notre travail : la relation entre la démarche de « mémoire » qui est menée par les entreprises soucieuses de leur image ou de leur communication et l'importance des archives permettant de traiter l'« histoire » d'une société de manière rigoureusement scientifique. Il contient deux articles particulièrement utiles : « Les entreprises ont-elles une mémoire ? » de Félix Torrès et « Les archives d'entreprise et l'histoire de la comptabilité » de Yannick Lemarchand. Ils fournissent des indications précieuses pour aborder des thèmes fondamentaux (le rapport entre « mémoire » et « histoire ») et aussi des éléments très concrets sur ce que contiennent les archives d'une société. Par ailleurs, nous trouvons aussi les références des auteurs qui traitent ces sujets. Ainsi pouvons-nous citer quelques noms : Maurice Hamon[74] qui a travaillé à l'histoire de Saint-Gobain, Dominique Barjot déjà croisé à propos des empires coloniaux[75], Roger

[73] Didier Bondue et al., *L'entreprise et sa mémoire : mélanges en l'honneur de Maurice Hamon*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012.
[74] Maurice Hamon, Félix Torres et François Caron, *Mémoire d'avenir : l'Histoire dans l'Entreprise actes du 1er Colloque d'histoire appliquée aux entreprises... Blois, 21-22 mai 1985*, Paris, Économica, 1987.
[75] Dominique Barjot et Jacques Frémeaux, *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : des années 1850 aux années 1950*, Paris, CNED SEDES, 2012.

Nougaret[76], Jean-Pierre Daviet[77], Alain Etchegoyen[78], pour ne nommer que les plus importants.

Par ailleurs, il est utile de se référer à un petit classique parmi les « Que sais-je ? » *La comptabilité de gestion* [79] pour donner des indications concrètes sur la manière de traiter la comptabilité avec Henri Bouquin. Nous y lisons que la comptabilité n'est pas un outil aussi normalisé qu'on pourrait le croire. Nous y trouvons, malgré tout, des informations pertinentes pour utiliser les bilans comptables de la Planco édités de 1926 à 1960, qui seront indispensables pour analyser le fonctionnement et l'histoire de la société.

Conclusion

Nous voyons que, pour faire parler les archives de la Planco déposées à l'université catholique de Louvain en 1965, nous avons besoin de croiser les écrits de plusieurs disciplines, qui nous fournissent de nombreux documents. Ces écrits sont marqués par l'évolution de l'écriture de l'histoire ces vingt dernières années.

Nous devrons être attentif à sélectionner les thèmes à traiter et restreindre les sujets, resserrer les références, pour arriver à donner les grandes lignes de la vie de cette entreprise dans son contexte si particulier.

Par ailleurs, le corpus de sources, outre les documents de la société conservés aux Archives, se révèle très riche si on y ajoute ce qui a pu être écrit sur le Congo Belge, de sa naissance à l'indépendance, mais aussi les entretiens avec la petite-fille de Fernand Delmotte, Brigitte Delmotte et les documents, photos, écrits (dont les notes rédigées par le fils de l'entrepreneur), objets, etc. conservés dans la famille. Celui-ci permet de donner beaucoup d'informations, entre autres, sur les personnes impliquées dans les Plantations du Congo Oriental, sur leurs origines, sur leurs personnalités, sur leurs choix et devrait nous amener à rendre ce récit vivant par une foule de détails sur la vie sur place, à cette époque.

Tous ces éléments doivent rendre compte de la complexité de la Planco et de la richesse de la personnalité de son fondateur, Fernand Delmotte, remis en perspective.

---

[76] Roger Nougaret, *Guide des services d'archives des entreprises et organismes du monde du travail*, Paris, CNRS éd, 1998.
[77] Alain Beltran, Jean-Pierre Daviet et Michèle Ruffat, *L'histoire d'entreprise en France : essai bibliographique*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1995.
[78] Alain Etchegoyen, *Les entreprises ont-elles une âme ?*, Paris, F. Bourin, 1990.
[79] Henri Bouquin, *La comptabilité de gestion*, Presses Universitaires de France., Paris, 2003, 128 p.

PRÉSENTATION DU CORPUS DE SOURCES

L'expression « les caféières les plus belles de la région » est une citation de l'expert Hubert Leys, dans son rapport sur la société Plantations du Congo Oriental[80], commandé en 1946 par la société, pour effectuer un audit et fournir des propositions d'amélioration de sa productivité. Cette expression donne une idée de l'entreprise que nous nous proposons d'étudier dans son contexte, au travers d'un document tiré de ses archives : une société de taille moyenne, qui s'est fait une réputation d'excellence en une vingtaine d'années, dans un secteur qui ne manque pas de concurrence. En effet, Fernand Delmotte n'était pas le seul planteur de la région, comme en témoigne une de ses lettres, où il relate avoir pris conseil auprès d'experts ─ tel l'ingénieur Claessens ─ et fait l'état des lieux de la région où il a l'intention de s'installer[81].

Poussée par le professeur Jacques Frémeaux à « recueillir des témoignages inestimables » sur l'histoire de la société de Fernand Delmotte, notre grand-père, au Congo Belge de 1926 à 1960, nous ne nous attendions pas à trouver une documentation aussi riche, variée et complexe. La première des sources, lorsque nous avons décidé d'entamer ce travail de mémoire, nous semblait être la famille elle-même et les souvenirs de ses membres. Les archives en possession de ses petits-enfants consistaient essentiellement dans les documents et photos, rassemblés par Pierre Delmotte, fils de Fernand. Celui-ci était gérant de sa propre entreprise (la pêcherie et la corderie) et traitait avec la Planco sans pour autant lui appartenir. Il est resté sur place jusqu'en 1963 pour tenter de sauver les affaires de son père et les siennes alors que la société avait échappé à la famille Delmotte après le décès prématuré de son fondateur, en 1949. Il a rapatrié ses propres archives, qui sont conservées par ses enfants. Nous avions prévu aussi de recueillir, sous forme d'entretiens, les dépositions de ceux qui avaient connu la Planco en activité et ceux qui avaient vécu dans l'entourage de la famille Delmotte, au Congo ou à la métropole. « Le panel des témoins, effet du temps mais également des limites de [ses] investigations, est relativement restreint », avoue Guillaume

[80] Archives de l'université catholique de Louvain-La-Neuve « ARCV », Rapport d'expert commandité par la Planco : *Rapport Mission Planco*, rédigé par H. Leys, expert à Anvers, le 2 novembre 1946, BE UCL ARC FE 12, Liasse no.21. Appréciation sur la Planco, page 3.

[81] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte à Firmin Gualbert, 27 septembre 1927, folio 62, Liasse no.74

Léonard[82]. Et, pour nous aussi, jouait le temps, dans une course contre la montre, pour rencontrer les personnes encore susceptibles d'apporter leur contribution.

Puis nous avons retrouvé les archives de la société, déposées à l'Université catholique de Louvain. En remontant le fil des pistes et des lacunes de ces archives, nous avons été de découverte en découverte. Nous avons trouvé de nouvelles sources conservées aux Archives du Royaume en Belgique, dont une partie comblait le manque de documents pour les années 1950 à 1960, aux Archives africaines, ainsi que les documents officiels, entre autres le *Bulletin Officiel du Congo Belge*, indispensables pour avoir des informations capitales sur l'entreprise au cœur de notre étude. Nous avons ensuite suivi le fil des problématiques qui se dégageaient des documents analysés, pour les compléter avec d'autres sources concernant la vie et le travail au Congo belge, plus particulièrement dans la province orientale.

Nous voyons donc que nous sommes en face d'une documentation complexe à traiter, constituée de sources diverses et, de plus, conservées dans des lieux différents. Nous avons donc à surmonter plusieurs difficultés. La première est d'appréhender les documents conservés à Louvain-La-Neuve : en prenant connaissance de ceux-ci, nous avons pu voir que, s'il y avait un classement qui avait été opéré, il pouvait y avoir dans les liasses un mélange de différents types de documents. Par exemple : un document fondamental comme l'autorisation d'occupation provisoire d'un terrain, datant de 1925, a été découvert au milieu de courriers du fondateur datant de 1927. Là où apparaissaient dans l'inventaire, les « correspondances commerciales » de Fernand Delmotte, nous les avons trouvées mais mélangées à des correspondances de Firmin Gualbert et à des documents de société, des factures, des télégrammes ou d'autres correspondances.

Nous ne pourrons traiter qu'une partie des archives de la société dans le cadre de ce master, principalement la correspondance du fondateur de la société, mais il nous faudra pourtant tenir compte de son ensemble. Nous allons présenter l'ensemble des sources selon quatre catégories : 1) les archives privées ; 2) les archives publiques de la société, dont les publications officielles auxquelles était soumise la société ; 3) des sources imprimées sous forme de monographies et périodiques ; 4) enfin des sources orales consistant en entretiens avec des personnes de la famille ou des proches.

[82] Patricia Van Schuylenbergh, Catherine Lanneau et Pierre-Luc Plasman, *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles Bern Berlin [etc.], P. Lang, 2014, p. 208.

1. Archives privées

La première documentation à être disponible consistait dans des archives familiales conservées par Pierre Delmotte puis par ses enfants : ses archives personnelles concernant sa famille, la pêcherie et la corderie dont il était le gérant, des photos de Fernand et Anna Delmotte, de la carrière de celui-ci et de leurs activités durant les années 1910 à 1960. Parmi ceux-ci, de manière générale, on trouve des documents liés aux événements familiaux conservés dans les familles en Belgique, comme les souvenirs mortuaires : c'est une tradition qui consiste à distribuer, lors d'un enterrement, une pensée liée à la mémoire du (de la) disparu(e), assortie d'une photo souvenir, le tout au format d'une double carte de visite[83].

Titres de la société

Certains titres de la société sont restés dans la famille, même s'ils n'ont plus de valeur marchande. Une dizaine de « titres créés après le 6 octobre 1944 » sont conservés : des « parts de fondateur » et des « actions de capital de 1000 francs », accompagnés de planches de « coupons », dont une partie a été réalisée. Taille : 21 x 31,5 cm.

Album bleu : souvenirs de Pierre Delmotte

Pierre Delmotte, fils de Fernand, a rédigé vers la fin de sa vie, dans les années 1990, ses souvenirs. Ce travail s'est étalé sur plusieurs années. Il a choisi certaines photos de famille qu'il a compilées et annotées dans un album qui est devenu « *l'album bleu* »[84]. Au début de ce recueil, il ne s'agit que de photos annotées, pour les situer dans le temps et l'espace. On y compte ainsi, au total, plus de cent cinquante photos argentiques, dont certaines en noir et blanc d'autres couleur sépia, certaines en couleur, datées de 1910 à 1958.

[83] Voir en page 34, le souvenir mortuaire de Fernand Delmotte.
[84] Pierre Delmotte, *Album bleu. Souvenirs.* Tapuscrit de notes et photos commentées par le fils de Fernand Delmotte.

La taille de ces photos varie : 6 X 8 cm, 8 x 13 cm, 5 x 6 cm, 7 x 10 cm, 5 x 8 cm, 4,5 x 6,5 cm, 7 x 7 cm, 4,5 x 8 cm, 5,5 x 8 cm, 6 x 6 cm, 4,5 x 4,5 cm, 3,5 x 5 cm, 6 x 5,5 cm,

L'album bleu est composé d'une bonne soixantaine de pages, organisées en vis-à-vis : la page de gauche présente des photos et la page de droite en donne des explications, sous forme de notes. Le texte a été saisi sur une machine à écrire manuelle de marque Remington, qui est encore en notre possession. On y trouve aussi des croquis, des schémas techniques et deux photos aériennes, d'environ 15 x 15 cm, portant la légende « Institut géographique du Congo belge Léopoldville, Région Mahagi-Kasengu » et la note « plus ou moins 900 hectares ».

La première page débute avec des photos de sa mère, Anna et de ses conditions de vie, comme épouse d'un ingénieur en train de construire une des premières lignes de chemin de fer dans le Mayumbe. Puis, progressivement, sont ajoutées aux photos des notes et des souvenirs plus personnels, relatant des anecdotes sur les membres de la famille au Congo, son histoire ou ses voyages entre la métropole et la colonie. Enfin, des témoignages sur son entreprise, sur sa famille et ses proches sont couchés par écrit. Les vingt dernières pages fournissent des notes assez techniques sur son travail à la corderie et à la pêcherie. Ensuite vers la fin, des commentaires de plus en plus personnels nous apprennent ce qui s'est passé durant la période troublée de 1960 à 1963, où il est resté seul en Afrique. Cet *Album bleu* est un peu « brut » dans sa forme, raison pour laquelle Brigitte Delmotte l'a repris et complété, pour qu'il devienne compréhensible pour les membres de la génération suivante[85].

Photos familiales

Sont conservées dans la famille des photos argentiques sur Fernand Delmotte et la Planco, dont certaines en noir et blanc et d'autres couleur sépia. On y trouve des photos de groupes de la famille Delmotte de la génération de Fernand, entre autres. Il y a aussi de nombreuses photos prises en Afrique, avec ou sans Fernand, de sa famille, ou du colon avec des groupes d'amis et de connaissances, des maisons d'habitation, de paysages congolais et, en général, des conditions de vie des coloniaux et des Africains. Des photos très récentes existent aussi, qui ont été prises par les enfants d'un autre planteur proche de Fernand Delmotte et qui témoignent de ce qui reste de son œuvre : en effet, contrairement à beaucoup

[85] Brigitte Delmotte, *Fac-similé augmenté de notes de l'album bleu* de Pierre Delmotte.

de maisons ou de plantations de l'époque qui ont sombré corps et bien, happées par la végétation luxuriante qui a repris ses droits, la maison de la Planco existe toujours, préservée par des tôles. Elle est d'ailleurs actuellement exploitée par les Pères Blancs, pour des animations de groupe. La taille de ces photos varie : de 6 x 8 cm, 8 x 13 cm, 5 x 6 cm, 7 x 10 cm, 5 x 8 cm, 4,5 x 6,5 cm, 7 x 7 cm, 4,5 x 8 cm, 5,5 x 8 cm, 6 x 6 cm, 4,5 x 4,5 cm, 3,5 x 5 cm, 6 x 5,5 cm.

Documents relevant du « for privé » : souvenirs mortuaires, coupures de presse, carnets de mariage, lettres.

Des documents, relevant du « for privé » selon les chercheur(e)s spécialistes de la famille et de l'intime[86], ont été réunis et conservés, pour la plus grande partie par Brigitte Delmotte, qui assure activement la conservation de la mémoire familiale. Ils servent à en établir la chronologie et donner des précisions sur sa généalogie. Des coupures de la presse locale sont aussi conservés avec les annonces mortuaires, dont celle du décès de Fernand Delmotte : *le Courrier de l'Escaut*. Les carnets de mariage des membres de la famille de Fernand permettent de connaître les dates précises d'événements marquants. En 1983, une lettre a été envoyée à Pierre Delmotte par J. M. TH. Meessen[87], avec « des extraits d'un futur livre » où des souvenirs précis, communs à M. Meessen et Fernand Delmotte sont évoqués. L'ouvrage n'a pas été édité à notre connaissance.

Une dizaine de lettres de Fernand à son frère Maurice sont conservées dans la famille de ce dernier et nous ont été aimablement communiquées.

Une dizaine de souvenirs mortuaires donnent les dates de naissance et décès des défunts au moment de l'enterrement, ainsi qu'une citation ou une épitaphe signifiante par rapport à son parcours ou son caractère. Voici le souvenir de Fernand Delmotte.

[86] Maurice Daumas, *Thèmes et figures du for privé : communications aux journées d'étude sur les Écrits du for privé (2008-2010)*, Pau, Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2012.
[87] J. M. Th Meessen, *Monographie de l'Ituri (Nord-est du Congo belge): histoire, géographie, économie*, Bruxelles, Belgique, Direction de l'agriculture, des forêts, de l'élevage et de la colonisation, 1951.

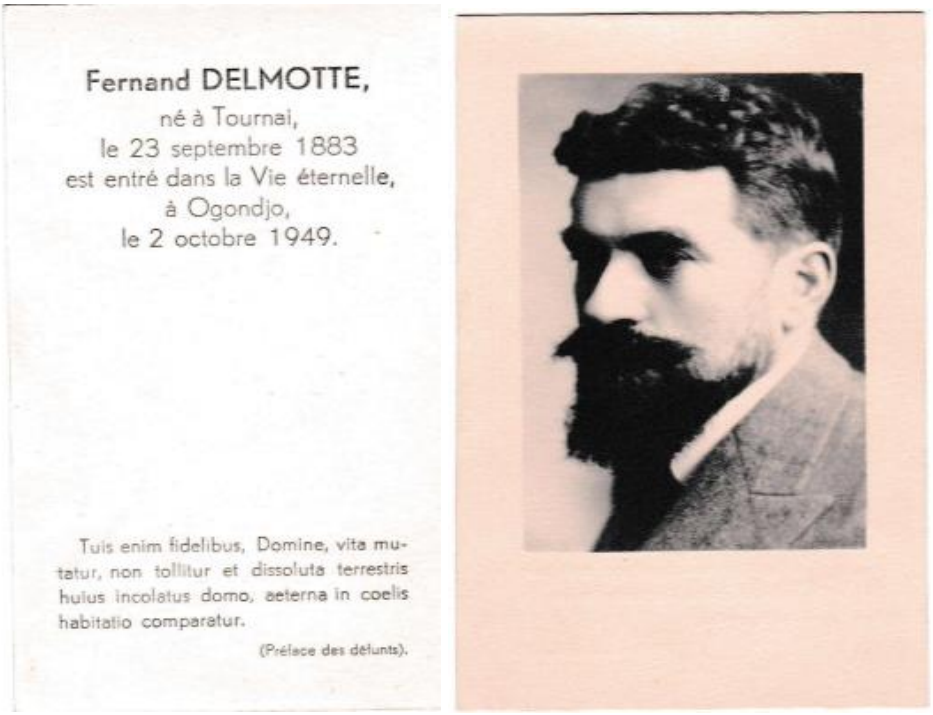

Souvenir mortuaire de Fernand Delmotte, ARCF

Dossier de colon Pierre Delmotte

Le « dossier de colon » de Pierre Delmotte a été récupéré via le service des Archives Générales du Royaume à Bruxelles. Il est constitué de trois pièces, qui ont été enregistrées lors de son retour définitif en Belgique en 1963. Son numéro de dossier pour la gestion administrative de ses services en Afrique est le n° 231.101. Les documents issus des Archives Générales du Royaume seront repris sous la forme « ARCG » dans notre travail.

Objets

Des objets datant de la création du chemin de fer du Mayumbe ou de la province orientale sont répartis entre les petits-enfants : par exemple, des chaises Bengamisa[88] et des statuettes typiques du Mayumbe. Sont encore dans la famille tous les meubles en teck

[88] Bengamisa est une agglomération située près de Stanleyville (actuelle Kisangani). On peut consulter le site http://www.stanleyville.be/art.html qui présente cet artisanat typique.

construits sur place et réalisés par Pierre Delmotte. Une tête de buffle, tué lors d'une chasse par Pierre Delmotte, garde encore le trou fait par la balle entre les deux yeux.

2. Archives publiques

Les archives de la société

Outre les archives du fils de l'entrepreneur et les entretiens avec les membres et les proches de sa famille, il nous a fallu éclaircir un point : savoir si les archives de la société existaient ou non car elles ressemblaient plutôt à un mythe ou un secret bien gardé. Il fallut vaincre une idée reçue : que les archives de la Planco ne seraient jamais accessibles aux petits-enfants de Fernand Delmotte. En effet, chaque fois que des questions étaient posées pour connaître les détails précis et les chiffres de la société, aux enfants et beaux-enfants de Fernand ayant vécu en métropole et ayant été sociétaires de la Planco, des réponses évasives étaient apportées, laissant entendre que jamais ils n'auraient accès à ces documents, qui semblaient avoir été mis hors d'atteinte.

Pour mieux comprendre le contexte dans lequel a débuté ce travail de recherche, il faut savoir que les sujets de la Planco ou de la vie en Afrique étaient rarement évoqués car la famille, après les années soixante, n'a récupéré de ses biens congolais que les meubles fabriqués par Pierre Delmotte, des vêtements, la vaisselle et quelques objets de valeur. Il avait fallu recommencer à zéro dans une métropole indifférente ou hostile aux questions d'Afrique et la situation fut douloureuse pour tous. Pierre Delmotte avait toujours été un entrepreneur indépendant, non un fonctionnaire de l'État et, à ce titre, il n'avait droit à aucune pension ni aide particulière, ayant choisi cette vie à ses risques et périls. Les souvenirs évoqués étaient surtout ceux liés aux activités et à la famille de Pierre Delmotte et de leurs amis, donc l'histoire la plus récente, mêlée aux souvenirs personnels liés à son père et à sa vie. Or Pierre avait sa propre entreprise et la question de savoir si elle était distincte de la Planco ou liée à elle (sous-traitant), reste encore floue au moment de la rédaction du mémoire de master 1 et devrait obtenir une réponse plus précise plus avant dans la rédaction. Cependant certaines activités étaient liées à la Planco : les frontières entre les deux n'étaient pas claires et elles pourraient être précisées ultérieurement grâce aux documents de la société. La Planco et ses réalisations avait échappé peu à peu, à la famille Delmotte qui l'avait créée et ce fait a eu des conséquences financières et émotionnelles fortes.

Il subsistait malgré tout la certitude qu'il devait exister des informations sur la Planco. Cela valait la peine de se mettre en peine pour connaître la (les) vérité(s) sur la société qui avait amené la famille à faire sa vie en Afrique, avant de s'en voir brutalement dépossédée. Notre métier de bibliothécaire nous a heureusement donné les moyens de chercher, avec méthode et acharnement, pour finalement découvrir les documents ─ et quels documents ! ─ de la société, déposés en bonne et due forme en 1965, c'est-à-dire peu de temps après sa fin définitive, aux archives de l'université catholique de Louvain-La-Neuve (UCL).

Archives déposées à l'université catholique de Louvain (UCL)

Les archives de la société ont donc été déposées au centre d'archives de l'université catholique de Louvain (UCL), par Léopold Génicot, professeur d'histoire médiévale à l'UCL et beau-fils de Fernand Delmotte, en 1965. Ce dépôt s'explique par le fait celui-ci était devenu président du conseil d'administration en 1955[89], à la suite de Firmin Gualbert, âgé, alors redevenu simple administrateur. L'inventaire a été confectionné, lors de la réception du fonds en 1965 puis revu en 1986 par Françoise Mirguet, alors responsable du service d'archives. Cette dernière a organisé, de manière plus ou moins rationnelle, les documents en « liasses » thématiques et a donné à l'archive la cote BE UCL ARCV FE 12**.** Ce fonds sera représenté dans notre travail par « ARCV ».

Toutes proportions gardées, ces archives ne font jamais que quelques mètres linéaires, si on les compare à celles de grandes entreprises de France ou d'Outre-mer. Cependant, en les découvrant, nous avons pu constater qu'elles étaient d'une très grande richesse, si l'on replace ce travail dans son contexte historique. En effet, il y a de nombreux travaux sur les grandes sociétés publiques – privées au Congo Belge, dont le fonctionnement est typique du mode de colonisation de ce pays lié au capitalisme, avec une participation de l'État dans le capital des entreprises coloniales[90]. Mais il y a peu d'études – faute de matériaux – de petites et moyennes entreprises, comme le note Madame Patricia Van Schuylenbergh, chef du service Histoire & Politique au Musée Royal de l'Afrique Centrale (MRAC), dans un courrier qui nous a été adressé le 20 novembre 2015. Elle note, en effet,

[89] Archives africaines. *Annexe au Moniteur belge. Sociétés commerciales*. 26 juin 1961, N. 19512, « Plantations du Congo Oriental « Planco », société congolaise à responsabilité limitée, p. 6839.
[90] Bouda Etemad, *De l'utilité des empires : colonisation et prospérité de l'Europe XVIe-XXe siècle*, Paris, A. Colin, 2005, p. 271.

que « cette recherche est tout à fait pertinente et met en évidence une réalité coloniale encore peu connue, notamment de par la difficulté d'approcher les archives encore existantes ». « L'exploitation d'un fonds lié à ces archives familiales est donc très bienvenue » écrit-elle. Par ailleurs Guillaume Léonard, qui a pu étudier le colonat agricole au Kivu dans les années 1940-60[91], fait part lui aussi de la difficulté d'avoir accès à des matériaux de première main, pour approfondir ce sujet.

Les archives sont constituées de 109 « liasses », répertoriées par les archivistes dans une table des matières. Les liasses peuvent contenir des documents sous forme libre (la correspondance de F. Delmotte, administrateur-délégué par exemple) et elles sont conservées parfois à plusieurs, selon l'importance de leur contenu, dans des boîtes. Les contenus peuvent être foliotés, comme par exemple la « correspondance commerciale de l'administrateur-délégué au président du conseil d'administration Firmin Gualbert » de 1926 à 1949 (Liasses 73 à 78), qui a été rédigée sur des carnets dont les feuillets, détachables, étaient numérotés.

Les archives de la Planco contiennent tous les types de documents dont des archives d'entreprise peuvent être constituées, selon l'étude de Yannick Lemarchand[92]. Elles se révèlent extrêmement riches en informations précises sur la naissance, la vie et la mort de la société ainsi que sur la vie sur place de l'époque. L'ensemble des documents pour chaque année d'exercice sont regroupés : on retrouve les bilans des années 1926 à 1932 dans les liasses 1 à 9, les années 1933 à 1941 dans les liasses 11 à 17, les années 1945 à 1953 dans les liasses 20 à 27 et l'année 1958 dans la liasse 27'. Dans ces liasses se trouvent les bilans comptables, les rapports des commissaires, les rapports sur l'exercice annuel et d'autres documents : des dossiers préparatoires, des études de projets, des inventaires, des extraits de la presse locale ou des publications officielles. Nous constatons qu'il manque les bilans et rapports annuels pour les années 1954 à 1960.

Certaines modifications, concernant des augmentations de capital des débuts de l'entreprise, sont réunies dans les liasses 2 et 5. La liasse 19 est consacrée exclusivement à

[91] Guillaume Léonard, « Un divorce belge : expériences contrastées du planteur belge de café au Kivu (1945-1960) » dans *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles, Belgique, Peter Lang (coll. « Outre-Mers »), 2014, p. pp. 207-228.

[92] Yannick Lemarchand, « Les archives d'entreprise et l'écriture de l'histoire de la comptabilité » p 157-170 in BONDUE Didier, NOUGARET Roger, DELMAS Bruno et FAVIER Jean, 2012, *L'entreprise et sa mémoire : mélanges en l'honneur de Maurice Hamon*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne (coll. « Centre Roland Mousnier »).

la question des *Dommages de guerre*. On trouve des dossiers relatifs au fonctionnement de la société comme, par exemple : *Étude sur la question des cafés au Congo* dans la liasse 10. D'autres dossiers d'études sont mélangés soit aux bilans annuels, soit aux courriers, tels les dossiers préparatoires envoyés aux fournisseurs pour la mise en place de matériel d'usinage : un séchoir à café ou la fabrication de l'usine hydraulique sur la rivière proche des terrains cultivables. On trouve les *Tractations financières avec les banques et les sociétés*, les *Correspondances commerciales et extraits de compte*, dans les liasses 28 à 73.

Les correspondances prennent une part très importante. Les lettres de Firmin Gualbert à Fernand Delmotte, de 1947 à 1949, et avec Pierre Delmotte et Léopold Génicot, de 1949 à 1959 se trouvent dans la liasse 39. La correspondance abondante de Fernand Delmotte, en direction de la métropole, fournit une très grande quantité d'informations sur la naissance puis la vie de la société, les conditions des colons, mêlées avec des considérations familiales, personnelles ou même politiques parfois. Cette correspondance (sous *l'appellation Rapports de l'Administrateur délégué, Fernand Delmotte au président du Conseil d'administration, Firmin Gualbert*) se trouve conservée dans les liasses 74 à 78. De plus, un dossier spécial est consacré à *Fernand Delmotte de 1944 à 1947,* dans la liasse 73 et offre des documents mélangés, de divers types.

Dans l'autre sens, on trouve le *Double de la correspondance de Firmin Gualbert avec Fernand Delmotte* dans les liasses 82 à 89. Dans les liasses 79 à 81, on peut lire les *Rapports des agents sur les travaux exécutés*. Les agents concernés sont les directeurs des cultures, les ingénieurs agronomes etc., c'est-à-dire le personnel européen. On trouve la *Correspondance commerciale de 1937 à 1956*, par ordre alphabétique, dans la liasse 90. On constate ici encore une lacune pour les années 1956 à 1960. Enfin, les liasses 91 à 109 regroupent des documents repris sous l'intitulé *Divers*. On y trouve, entre autres, des dossiers sur les expéditions de café, sur l'élevage, des planches de coupons, des carnets avec notes sur le traitement des actions, etc.

Difficultés rencontrées

La première difficulté est le caractère éloigné des archives : comme elles sont situées en Belgique, il nous a fallu nous organiser pour en scanner les parties qui nous intéressent pour la rédaction de ce master, après avoir appréhendé la question de la méthodologie à

appliquer à une histoire d'entreprise. La difficulté suivante est, paradoxalement, leur très grande richesse. Regorgeant de tous les types de documents possibles, pour une société et pour les personnes qui la composaient, il a été nécessaire d'en arrêter le plus rapidement possible la typologie et d'en maîtriser l'organisation.

Nous nous heurtons, aussi, à un obstacle dans le traitement de ces archives. Si un classement en liasses thématiques a été opéré par le centre d'archives de l'université catholique de Louvain, nous pouvons par ailleurs présumer, en parcourant les différentes liasses alors que nous espérions y trouver ce qui est repris dans les intitulés de l'inventaire, que les documents ont été déposés en l'état, ce qui signifie que leur organisation était assez aléatoire. Nous pouvons supposer que le premier état de conservation a été effectué par Firmin Gualbert (président du conseil d'administration) qui a tout archivé « en vrac », y compris ses brouillons et « bouts de papier » divers (qui témoignent par ailleurs d'une certaine avarice de sa part). Ensuite, la présidence a été reprise par Léopold Génicot, qui a sans doute réunis tous ces documents en y ajoutant ceux qui relevaient de sa gestion ─ cependant de manière incomplète car des documents, émis après 1952, manquent à Louvain-La-Neuve mais se trouvent dans un autre centre d'archives, à Bruxelles.

Nous sommes donc amené à interpréter des documents éparpillés un peu partout ─ tel un contrat d'occupation provisoire d'un terrain à Nioka en 1925, qui se trouve à l'intérieur d'un courrier datant de 1929 ─ pour essayer de recomposer la genèse de la société, dont nous n'avons que des traces. Il est, par ailleurs, nécessaire de parcourir, malgré tout, toutes sortes de feuilles en vrac, comme des brouillons rédigés par Firmin Gualbert sur des bouts de papiers, des notes griffonnées à la marge, des factures mélangées à des correspondances et même des lettres d'Anna Mat ─ perdues dans la liasse no.94, dans des documents comptables du début de la société incorporés avec des courriers et des notes diverses.

Enfin, en parcourant le contenu de ces archives, nous l'avons vu, des lacunes sont apparues. Il manque en effet certains bilans et rapports annuels à partir de l'année 1953. Nous avons donc effectué des recherches, pour combler ces manques. En cherchant à retrouver les *Bulletins Officiels du Congo Belge* pour y trouver la publication officielle de la création et des statuts initiaux de la Planco, en 1926, nous avons contacté divers centres d'archives et bibliothèques en Belgique. Cela augmente encore d'autant la difficulté d'appréhension de sources éclatées dans des lieux différents et lointains. Nous avons ainsi retrouvé de nouvelles archives, dont nous allons maintenant parler.

Archives africaines du SPF Affaires étrangères

Le centre des archives africaines est la continuation de celui du ministère des colonies, lorsqu'il fut démantelé au moment de l'indépendance du Congo. Les documents ont d'abord été attribués au ministère des affaires étrangères, qui a créé ensuite un département archives africaines. Aux archives africaines du service public fédéral Affaires étrangères, on accède aux documents selon deux modalités, car il comporte deux services distincts. D'une part, une bibliothèque est tenue par un bibliothécaire et propose les éditions des publications officielles et des collections d'ouvrages liés au Congo belge. On y trouvera, par exemple, les publications de l'INÉAC[93]. D'autre part, un service d'archives, avec à sa tête un archiviste, met à disposition du public les archives proprement dites.

En cherchant les *Bulletins officiels du Congo Belge* et les *Moniteurs Belges* aux dates de 1926-1961, nous avons fait appel aux deux responsables et l'archiviste a découvert qu'il possédait des dossiers de la Planco, inconnus jusque-là. Ces derniers sont disponibles sous la forme de liasses avec divers documents mélangés, aux cotes « Boîte IS, liasse no.138 » et « Boîte ST 28 ». Nous avons pu en parcourir une partie et nous avons découvert une portion des documents qui manquaient aux archives de l'UCL : entre autres les bilans et rapports annuels des années 1948 à 1961. D'autres ressources importantes y sont consignées, comme des courriers entre les services administratifs de la métropole et les administrateurs, pour établir les déclarations détaillées année par année, réclamées pour les années de guerre. On y trouve davantage de documents émanant de l'administration qui gérait les sociétés, la fiche d'enregistrement initiale de la société par exemple, ainsi que des tableaux synoptiques avec les données comptables depuis sa naissance jusqu'à sa fin.

En tant que société anonyme à responsabilité limitée (SARL), la Planco avait l'obligation de publier les bilans annuels dans les organes de l'époque, selon ce que note G. Kurgan Van Hentenryck dans *L'apport des actes de sociétés à l'histoire des entreprises en Belgique*[94]. « De toutes les formes juridiques, celle de la société anonyme a produit la plus grande quantité d'actes », affirme-t-il : cela est infiniment profitable à l'historien. Il faut rappeler que le Congo n'était pas indépendant et qu'il était administré par la Belgique, au même titre qu'une province, il faut donc par conséquent se référer aux publications belges.

[93] INEAC : Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge, de 1933 à 1962, organisme qui a créé des stations d'étude et recherche agricole pour la connaissance et l'amélioration de diverses cultures au Congo belge.

[94] Association française des historiens économistes, *Entreprises et entrepreneurs du XVIIIe au XX^e siècle : Colloque, Paris 6-8 mars 1980*, Paris, Dactylogramme, 1980, pp. 32-45.

Les publications sont disponibles dans le *Bulletin officiel du Congo Belge* jusqu'en 1945. C'est le *Moniteur Belge* qui prend le relais ensuite, à partir de 1946. C'est donc dans ces publications officielles que l'on trouvera les informations commerciales sur la société.

PUBLICATIONS OFFICIELLES

Nous avons dépouillé le *Bulletin officiel du Congo Belge*[95]. C'est plus particulièrement dans les *Annexes : Sociétés commerciales*, que l'on trouvera les bilans annuels, constitués de : bilans comptables, composition et décisions du conseil d'administration, rapport de l'assemblée générale. Les bilans annuels sont arrêtés le 15 avril et l'assemblée générale est fixée au 15 octobre de chaque année[96]. Dans la publication du 15 septembre 1926 (pp. 560 et suivantes), nous trouvons les statuts initiaux de la société : constitution de l'entreprise Plantations du Congo Oriental (Planco), sous forme de société congolaise à responsabilité limitée (SCRL), reconnue par Arrêté royal du 10 août 1926, avec pour siège social Mahagi – Ituri (Congo belge), et siège administratif Tournai (Belgique).

Dans les bilans annuels, la société publie la composition des membres du conseil d'administration, le nom des commissaires, le compte rendu de l'assemblée générale annuelle, des assemblées extraordinaires ou le changement de sa localisation juridique. Ainsi, nous constatons que le siège de la société a changé à deux reprises. Obligation est faite aussi de publier les modifications. On aura, par exemple, les modifications des statuts du 10 juin 1927, du 12 janvier 1929 et 15 avril 1929. Les bilans annuels donnent aussi les informations commerciales avec les données comptables : actif, passif, comptes de profits et pertes. Ce sont des données capitales pour étudier l'histoire et l'évolution de la société.

Ensuite à partir de 1947, il faut consulter le *Moniteur Belge*[97]. Celui-ci est la source officielle intégrale en matière de législation belge. Chaque jour les lois, décrets, arrêtés, traités, nominations et arrêts de la juridiction belge y sont publiés. On y trouvera

---

[95] Ministère des Colonies, *Bulletin Officiel du Congo Belge*, disponible à l'adresse http://opac.kbr.be/index.php?P0=QNICCAT&NR=&ALL=0&AA=+Zoek+&PAG=&BGSTR=&BBTEL=&HOSTNAME=&PW=&PINITP=0&P04100=&P07100=&P07000=&P08100=&PDB=&BN=&HIDFILTER=&HIDSRTORD=&HIDSRT=&lang=FR&sd=0&select%5B%5D=P00000&searchfield%5B%5D=Bulletin+Officiel+du+Congo+Belge , consulté le 27 octobre 2015

[96] ARCA, *Fiche d'enregistrement de la société « Plantations du Congo Oriental (Planco) par le ministère des colonies*, Boîte IS, Liasse no.138.

[97] Service Public Fédéral de Justice, *Moniteur belge | Service public federal Justice*, http://justice.belgium.be/fr/service_public_federal_justice/organisation/moniteur_belge, consulté le 23 février 2016.

donc les bilans de la Planco, de 1946 à 1961. Dans ces deux publications officielles, nous trouve aussi des informations qui nous intéressent sur d'autres sociétés, durant les années d'exercice de la Planco, avec lesquelles elle a eu affaire ─ par exemple : la Société du Haut Uélé et du Nil (SHUN). La SHUN exploitait, entre autres, le secteur des transports dans la région des Mines de Kilo et Moto[98].

Dans les publications officielles, il faut citer aussi le journal local de la région de Tournai, le *Courrier de l'Escaut*[99]. On y trouve les convocations, dont la publication est obligatoire, aux réunions ou aux assemblées générales et/ou extraordinaires du conseil d'administration à Tournai. Par ailleurs, dans les extraits du *Courrier de l'Escaut* conservés dans les liasses des archives de l'UCL, certains faits anecdotiques peuvent parfois être intéressants, pour montrer l'esprit de l'époque ou les idées qui régnaient dans la métropole.

Outre les publications officielles auxquelles étaient soumise la société, nous devons aussi parcourir les ouvrages et revues traitant de la situation dans la colonie belge entre 1960. Les sources sur l'administration du Congo belge entre 1908 et 1960 ne manquent pas. Il nous faut cependant faire un tri et choisir les documents les plus pertinents pour notre propos : particulièrement l'attribution de terrains, l'organisation du travail, les contraintes qui pèsent sur le planteur, les modes de décision entre la métropole et la colonie, les questions relatives à la culture du café etc. Nous allons voir que l'on a, ici encore, affaire à une documentation très riche.

3. Sources imprimées

Publications de l'ARSOM

Un organisme issu de l'académie des sciences coloniales, l'académie royale des sciences d'outre-Mer (ARSOM) a archivé et édite encore de nombreuses publications sur le développement de la « Belgique d'Outre-Mer ». L'institut royal colonial belge, créé en 1928, devient l'« académie royale des sciences coloniales » en 1954, puis l'« académie royale des sciences d'Outre-Mer » (ARSOM), en 1959. La commission d'histoire du Congo est créée par l'ARSOM en 1952, elle sera à l'origine de nombreux « mémoires », qui donnent l'état d'une question à un moment donné, rédigés par un membre de l'institut royal colonial belge.

[98] Omer Kambale Mirembe, *Échanges transnationaux, réseaux informels et développement local*, Louvain-La-Neuve, Université catholique de Louvain, 2005, 280 p,. p. 118.
[99] Wikipedia, *Le Courrier de l'Escaut*, disponible à l'adresse https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Courrier_de_l%27Escaut, consulté le 10 juillet 2015.

L'ARSOM a produit diverses publications que nous allons étudier : *Atlas* ; *Bulletin des séances* ; *Mémoires* ; *Biographie belge d'outre-mer* ; *Fontes*.

Atlas général du Congo. Cette publication propose des cartes thématiques, comme par exemple le climat du Congo avec la pluviométrie, la démographie, les concessions minières, les productions végétales etc. Les cartes sont numérisées et consultables en ligne, elles nous seront précieuses pour situer la société dans son contexte, autant pour le paysage, le climat que les conditions de vie[100]. En voici quelques exemples :

F. Gilsoul, A. Massart, *Atlas général du Congo - Algemene atlas van Congo*
752.1. Carte des concessions minières / Kaart der mijnconcessies, Bruxelles, IRCB / KBKI, 1963. - 7 pp. (73 x 62 cm)

J. A. Henrard, *Atlas général du Congo - Algemene atlas van Congo*
722. Carte des productions végétales / Kaart van de plantaardige producties, Bruxelles, IRCB / KBKI, 1953. - 8 pp. (73 x 62 cm)

Franz Bultot, *Atlas général du Congo - Algemene atlas van Congo*
33. Carte des zones climatiques / Kaart der klimatische zonen, Bruxelles, IRCB /KBKI, 1954. - 8 pp. (72 x 62 cm)

Le *Bulletin des séances*[101] est la revue trimestrielle de l'Académie. Le premier numéro de chaque année est un annuaire, les trois autres sont consacrés aux textes de communications présentées oralement lors des séances. Les textes sont indexés par mots-clés et par auteurs dans les tables alphabétiques générales. La série IRCB contient 25 tomes, dont le tome I qui débute en 1929-1930 et le dernier tome XXV en 1954. Une nouvelle série débute en 1955 et se poursuit jusqu'à nos jours. Nous pouvons nous y référer jusqu'en 1960. Par exemple, dans le bulletin de 1931, le gouverneur de la Province Orientale, M. Moeller, rend compte de la situation locale après son mandat. Le bulletin de 1941[102] donne l'état des études sur les caféiers au Congo. Les bulletins traitent de nombres de sujets d'études, sur tous les aspects de la colonie. On y trouve aussi des informations sur des personnages plus ou moins importants et qui peuvent être liés, directement ou indirectement à la Planco dans la mesure où ils sont connus de Fernand Delmotte, personnellement ou non, ou bien selon le rôle qu'ils

[100] Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, *Atlas général du Congo*, Bruxelles, Belgique, Académie royale des sciences coloniales, 1950, disponible à l'adresse http://www.kaowarsom.be/fr/cartes_en_ligne , consulté le 12 janvier 2015.
[101] Académie Royale des Sciences d'Outre-mer, *Bulletin des séances de l'Institut royal colonial belge*, Bruxelles, Belgique, Institut royal colonial belge, 1929 ─.
[102] ARSOM, J. Lebrun, *Recherches morphologiques et systématiques sur les caféiers du Congo. - Nat.Sc.(IRCB) T.XI,3 (1941) | Royal Academy for Overseas Sciences*, http://www.kaowarsom.be/en/mem_nat_83 , (consulté le 12 décembre 2015).

ont joué dans les politiques coloniales. Un exemple est celui d'Edmond Leplae, ingénieur agronome, qui a été directeur au ministère de l'agriculture et a rédigé plusieurs textes sur l'agronomie et la culture du café.

Les *Mémoires* sont constituées d'une série d'ouvrages concernant trois classes (sciences *humaines*, sciences *naturelles et médicales* et sciences appliquées dites *techniques)*. Chaque mémoire est une monographie dont la classe concernée a accepté la publication, après approbation par un comité de lecture. Le tome 1 débute en 1938 avec une étude sur les populations en Ituri[103]. Dans la série des mémoires en sciences morale et politique, nous trouvons *Les Archives inventoriées au Ministère des Colonies*[104], qui donne l'historique de la création et de la conservation des archives du Congo Belge ainsi que le rôle des administrations et ministères dans leur conservation, arrêtée fin 1957. On peut y trouver des indications sur l'Office Colonial lui-même. Les *Mémoires* sont des sources de premier ordre pour avoir les informations sur le fonctionnement de la colonie, les résultats selon les domaines et les époques : ils sont souvent rédigés par des fonctionnaires ayant eu un poste important ou ayant un poids politique certain. Certains mémoires nous intéressent tout particulièrement, comme celui d'Edmond Leplae : *Les plantations de café au Congo belge*[105].

La *Biographie belge d'Outre-Mer* est un recueil de notices biographiques, consacrées à des Belges ayant œuvré outre-mer et ayant contribué au renom du pays. On y trouve la notice, par exemple, du colonel Moulaert[106], qui a été directeur des Mines de Kilo et Moto, dans le nord-est du Congo, de 1920 à 1940 et supérieur hiérarchique de Fernand Delmotte. La notice biographique est très fournie et apporte un éclairage sur la personnalité de cet ex-militaire qui a joué un rôle important dans la vie de notre fonctionnaire. D'autres notices permettent de jeter une lumière sur divers personnages liés à la société Planco, tel Jean Joseph Louis Claessens, ingénieur agronome à l'INÉAC. Cependant la *Biographie belge d'Outre-Mer*

---

[103] Paul Schebeta, *Die Bambuti-Pygmaën vom Ituri*, Bruxelles, Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, 1938, 499 p.

[104] Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, *Les Archives inventoriées au Ministère des Colonies*, Mémoire des sciences morale et politique, T. XII, 2, 1958, disponible à l'adresse http://www.kaowarsom.be/documents/MEMOIRES_VERHANDELINGEN/Sciences_morales_politique/Hum.Sc.%28NS%29_T.XII,2_VAN%20GRIEKEN%20E.%20-%20VAN%20GRIEKEN-TAVERNIERS%20M._Les%20archives%20inventori%C3%A9es%20au%20Minist%C3%A8re%20des%20Colonies_1958.pdf, consulté le 19/03/2015.

[105] Edmond Leplae, *Les plantations de café au Congo belge. – Leur histoire (1881-1935) – Leur importance actuelle. -T.III,5 (1936) Mémoires de la Classe des Sciences naturelles et médicales, (IRCB)*. 1936 T. III , f. 5: 248 (in-8°) *Verhandelingen van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen, (KBKI)*. 1936 B. III , afl. 5: 248 (in-8°) disponible à l'adresse http://www.kaowarsom.be/fr/node/6844, consulté le 10 mai 2015.

[106] Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, *MOULAERT (George Brunon)*, disponible à l'adresse : http://www.kaowarsom.be/fr/notices_moulaert_george_brunon, consulté le 10 mars 2015.

n'est pas exhaustive. Il est possible de l'alimenter selon certaines procédures, décrites sur le site de l'ARSOM. Il serait donc judicieux, au terme de ce travail, de l'alimenter en créant une notice sur Fernand Delmotte.

Publications de l'INÉAC

L'Institut national pour l'étude agronomique du Congo a été créé sous le règne de Léopold III, pour le développement d'une agriculture africaine libre sous la forme du paysannat intégral, note Isidore Ndaywel è Nziem[107]. L'institut national pour l'étude agronomique du Congo Belge est un organisme créé par l'État belge, pour étudier l'agronomie en milieu tropical. Il a existé de 1933 à 1962. Il était le leader mondial dans la recherche agronomique au moment du Congo belge. Sa mission était d'asseoir les pratiques locales d'ordre agricole, zootechnique et sylvicole sur des bases scientifiques de plus en plus poussées, avec 12 stations d'expérimentation et de sélection. Il a malheureusement disparu après l'indépendance du Congo.

Une des trente-deux stations existantes était localisée à Nioka, c'est-à-dire la région des plantations créées par Fernand Delmotte. Des espaces y étaient réservés aux expérimentations sur la culture du café. Il y eut de nombreux échanges entre Fernand Delmotte et les ingénieurs agronomes de cette station, entre autres M. Claessens. Celui-ci est cité par ailleurs dans la *Monographie de l'Ituri* de J. M Th. Meessen. On trouve donc, dans les *Publications de l'INEAC*[108], des informations sur les conditions et les évolutions nécessaires au développement de plantations productives, particulièrement dans la région même où était implantée la Planco. On trouve aussi des cartes, comme par exemple celle de l'Ituri ou de la région de Mahagi.

L 'INÉAC a lancé cette revue technico-scientifique en 1910, jusqu'en 1963, date à laquelle la publication s'est arrêtée[109]. Certaines publications étudient le territoire congolais dans sa globalité avec la *Flore du Congo belge et du Ruanda-Urundi*[110], et permettent

[107] Isidore Ndaywel è Nziem, Théophile Obenga et Pierre Salmon, *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République Démocratique*, [S. l.] Bruxelles Paris, CGRI De Boeck & Larcier-Duculot Agence de la Francophonie, 1998, p. 384.
[108] Institut national pour l'étude agronomique du Congo Belge, *Publications de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge*, Bruxelles, Belgique, Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge, 1935.
[109] INSTITUT NATIONAL POUR L'ÉTUDE AGRONOMIQUE DU CONGO BELGE, *Publications de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge*, Bruxelles, Belgique, Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge, 1935-1963.
[110] INEAC, *Flore du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, Bruxelles, INEAC, 1960.

d'avoir des informations aussi sur la région où s'est établie la Planco. Nous allons trouver aussi des indications sur les difficultés rencontrées par les planteurs avec la *Contribution à l'étude des déficiences minérales du caféier d'Arabie au Kivu*[111] *;* des informations sur le rôle de l'INÉAC au Congo avec *L'INÉAC au service de l'agriculture congolaise*[112].

Les problématiques économiques ne sont pas en reste et l'ouvrage *Renseignements économiques sur les plantations du secteur central de Yangambi ; stations de Barumbu, Gazi, Lula, Yangambi*[113] apporte des précisions à ce sujet. La question sociale est traitée aussi avec les *Normes de main-d'oeuvre pour les travaux agricoles au Congo Belge* [114].

.

Ouvrages sur la colonie belge entre 1908 et 1960

La colonisation au Congo belge est connue pour avoir été menée selon des politiques particulières. Le système colonial belge reste caractérisé par une centralisation marquée et par une concentration entre pouvoirs publics et privés, rappelle Bouda Etemad[115]. La centralisation politique à Bruxelles et l'articulation entre pouvoir d'État et capital privé sont maintenues, durant les quelque cinquante années de colonisation. Un semblable besoin de contrôle s'est exprimé dans la politique de peuplement européen, dont le niveau et la nature ne sont pas laissés au hasard. La colonie accueille surtout des fonctionnaires, des cadres, du personnel qualifié issu de la petite bourgeoisie ou de la bourgeoisie, dont le séjour est limité à quelques années. C'est la situation initiale de Fernand Delmotte, comme ingénieur dans la construction des chemins de fer puis aux mines d'or de Kilo et Moto, dans les dernières années de sa carrière de fonctionnaire. Cependant, il passera ensuite à un autre statut : celui de colon, c'est-à-dire une personne qui va mener ses propres affaires et organiser pour son compte leur rentabilité. Il est donc intéressant d'approcher les questions liées à la gestion de la colonie par la direction politique de la Belgique et les rapports entre le gouvernement en métropole et les exploitants sur place. La situation de la Planco est particulière. En effet, il ne s'agit pas d'un grand groupe, pas plus que d'une petite plantation.

---

[111] J. P. Culot, A. Van Wambeke et J. Croegaert, *Contribution à l'étude des déficiences minérales du caféier d'Arabie au Kivu...*, Bruxelles, Belgique, I.N.E.A.C., 1958, 105 p.
[112] Institut national pour l'étude agronomique du Congo Belge, *L'INEAC au service de l'agriculture congolaise*, Kinshasa, Congo (République démocratique du), s.n., 1960, 24 p.
[113] Institut national pour l'étude agronomique du Congo, *Renseignements économiques sur les plantations du secteur central de Yangambi; stations de Barumbu, Gazi, Lula, Yangambi.*, Gembloux, Duculot, 1935.
[114] *Normes de main-d'oeuvre pour les travaux agricoles au Congo Belge*, Bruxelles, Belgique, I.N.E.A.C., 1958, 204 p.
[115] Bouda Etemad, *De l'utilité des empires : colonisation et prospérité de l'Europe XVIe-XXe siècle*, Paris, A. Colin, 2005, p. 276.

La Planco se révèle être une entreprise de taille moyenne, dont le caractère singulier réside en une direction bicéphale, une partie fournissant la plus grande part des fonds résidant en métropole et une partie agissante résidant au Congo. Il nous faudra donc dégager des lignes spécifiques de manière à caractériser cette entreprise et voir si elle est atypique.

Nous pouvons nous interroger sur l'environnement dans lequel baignait Fernand Delmotte : quelle était la situation dans la colonie belge entre 1908 et 1960 ? À quoi ressemblait cette région où il s'est installé et quelles étaient ses caractéristiques ? Comment y vivait-on ? Quelles étaient les idées véhiculées par les autorités coloniales ? Comment les colons réagissaient-ils aux contraintes du milieu africain et des directives politiques et administratives ? Parmi les nombreux documents qui traitent de cette question, il a fallu sélectionner ceux qui abordent des thématiques liées aux plantations de café, à la production de bétail, aux conditions de vie et à l'environnement de travail pour les Européens et pour les travailleurs africains.

Nous avons trouvé aux archives africaines des ouvrages d'un homonyme, Fernand Delmotte, qui était inspecteur du travail au Congo belge et qui a rédigé un opus[116] sur la législation sociale au Congo Belge : *La législation sociale au Congo belge concernant les indigènes*. Ce travail ne contient aucun commentaire de l'auteur. Il est la reproduction fidèle des textes légaux. Cet inspecteur du travail a aussi publié un article sur la question de la législation sociale[117] dans la Revue « *Documents pour l'action* », rubrique problèmes sociaux, publié *a posteriori* en 1961. Nous y trouvons toutes les informations légales et toute la documentation dont un colon a besoin dans l'exercice de ses fonctions, lorsqu'il doit gérer de la main d'œuvre.

Certains documents font directement référence à la carrière de Fernand Delmotte, à la Planco, à la Province orientale ou à la région de l'Ituri. Les deux ouvrages suivants ont été rédigés par des personnes qui ont fréquenté Fernand Delmotte : Pierre Daye et J. M. Th. Meessen.

Pierre Daye, journaliste et chroniqueur au journal *Le Soir*, qui l'avait chargé de faire un rapport sur la colonie, cite nommément « l'ingénieur Delmotte, responsable du site de Nizi aux mines de Kilo-Moto[118] », dans *L'Empire colonial belge*. En effet, Fernand

[116] Fernand Delmotte (éd.), *La législation sociale au Congo belge concernant les indigènes*, Bruxelles, Belgique, Les éditions du marais, 1959.
[117] Fernand Delmotte, « La sécurité sociale. Décret-loi du 29/6/1961 », *Documents pour l'action, Léopoldville*, 1ière année, n° 6, nov.-déc. 1961, pp. 13-26.
[118] Pierre Daye, *L'Empire colonial belge*, Bruxelles : Ed. du « Soir » Paris : Berger-Levrault, 1923. pp. 329-330.

Delmotte était alors directeur du site de Nizi, aux mines d'or de Kilo- Moto. Ce livre propose un panorama de la colonie en 1923, souvent élogieux mais parfois aussi critique. Pierre Daye a parcouru tout le territoire et livre des remarques parfois très personnelles sur les paysages, les personnes et les organisations qu'il croise. Son intérêt est de nous fournir une idée de la vie concrète à cette époque, juste avant la création de la Planco. On peut y découvrir, entre autres, les difficultés de se déplacer, l'état intermédiaire de « mise en valeur » de ces immenses territoires. Avec le récit de Pierre Daye, nous sommes plongés dans l'environnement et le mode de vie de Fernand Delmotte, dans la province orientale, comme si nous y étions.

Un autre ouvrage a été rédigé par une connaissance, très proche de Fernand Delmotte. J. M. Th. Meessen[119] dans la *Monographie de l'Ituri (Nord-est du Congo belge) : histoire, géographie, économie*, traite plus précisément de la région où la Planco s'est installée, l'Ituri. On y trouve des indications très détaillées et des cartes : sur la faune, la flore, la géologie, le climat de la région. Des chapitres sont aussi consacrés aux œuvres réalisées par les populations locales ou par les Belges : l'agriculture, les organismes producteurs, les missions catholiques ou protestantes, l'enseignement, etc. Cet ouvrage donne de nombreuses indications concrètes et précises sur l'Ituri et le tissu local des groupes humains dans les années 1950. On y trouve donc un aperçu de l'évolution qui s'est déroulée entre 1926 et 1951 et ce qui constituait l'environnement de la Planco.

Un autre livre est précieux pour décrire le Congo Belge durant cette période, le *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*. Comme il est un guide de voyage, publié par l'Office de tourisme du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, il est très détaillé et donne des informations concrètes sur l'état des routes, les déplacements, les hôtels, les sociétés, etc. qui existaient en 1954[120]. Nous pourrons donc y trouver tout ce qui était nécessaire pour voyager, se loger, se repérer au Congo Belge et donc aussi sur la région où la Planco est implantée.

Sur la thématique de la « mission civilisatrice », invoquée par les États européens qui ont mené la colonisation, fin XIX^{e} siècle et début XX^{e} siècle, en particulier au Congo, un ouvrage de Géo Morissens[121] *L'œuvre civilisatrice au Congo Belge* grâce au « génie du roi Léopold II et de ses collaborateurs » donne un aperçu de la manière de penser

[119] J. M. Th Meessen, *Monographie de l'Ituri (Nord-est du Congo belge) : histoire, géographie, économie*, Bruxelles, Belgique, Direction de l'agriculture, des forêts, de l'élevage et de la colonisation, 1951, 305 p.
[120] Office du tourisme du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*, 3e éd., Bruxelles, Belgique, Office du tourisme du Congo belge et Ruanda-Urundi, 1954, p. 652.
[121] Géo Morissens, *L'oeuvre civilisatrice au Congo belge*, s.l., Mons Impr. L. Dequesne, 1912, 304 p.

en 1912. C'est peu de temps après la reprise du Congo comme colonie par le gouvernement belge, en 1908. Il rend gloire au travail du roi qui, rappelons-le, fut le monarque absolu de l'État Indépendant du Congo (EIC) de 1885 à 1908. Un grand nombre d'informations sont fournies sur la création et l'histoire de l'État Indépendant du Congo. Géo Morissens cite les propos du roi Léopold II, alors qu'il n'était encore que le duc de Brabant en 1885 : « Je percerai les ténèbres de la barbarie. J'assurerai le bienfait d'un gouvernement civilisateur à l'Afrique centrale »[122]. En 1912, Géo Morissens détaille l'organisation politique du Congo Belge et son découpage en 22 districts. Il y montre comment a été menée la « mission de régénération morale de l'indigène », chère à la colonisation belge, essentiellement par l'enseignement et les missions catholiques et protestantes. Cet ouvrage donne un aperçu de la mission que se donnaient les colonisateurs en occupant le Congo : apporter la civilisation aux populations locales.

Dans *La femme au Congo. Conseils aux partante*[123]*s*, on trouve des éléments sur le rôle que les femmes : épouses, religieuses, institutrices etc., devaient jouer, spécialement dans leurs relations aux femmes et familles noires. Cela donne un aperçu de la manière dont la colonisation fut menée par les protagonistes, souvent à leur corps défendant. Cela peut apporter un éclairage sur le comportement des femmes de la famille Delmotte, même si elles n'ont pas connu personnellement ce discours avant de partir et suivre leurs époux. C'est par un autre biais que celui de la politique ou du commerce, que l'on peut ici appréhender les valeurs collectives véhiculées au sein du milieu colonial, dans sa composante féminine.

Divers ouvrages apportent un éclairage sur le contexte économique du Congo belge et la gestion des travailleurs. Fernand Bézy fait le point en 1957 sur l'économie congolaise avec les *Problèmes structurels de l'économie congolaise* [124]. Par ailleurs, les auteurs Arthur Doucy et Pierre Feldheim donnent des indications sur le rapport entre les colonisateurs et leur main-d'œuvre dans les ouvrages *Problèmes du travail et politique sociale au Congo belge*[125] et *Travailleurs indigènes et productivité du travail au Congo belge*[126]. Ils vont

[122] *Ibid.* p. 35.
[123] Belgique. Ministère des affaires africaines et 'Union des femmes du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, *La femme au Congo : Conseils aux partantes*, Bruxelles, Belgique, éd. L. Cuypers, 1956, 127 p.
[124] Fernand Bézy, *Problèmes structurels de l'économie congolaise*, Louvain, Belgique, Institut de recherches économiques et sociales, 1957, 285 p.
[125] Arthur Doucy et Pierre Feldheim, *Problèmes du travail et politique sociale au Congo belge*, Bruxelles, Belgique, Librairie encyclopédique, 1952, 156 p.
[126] Arthur Doucy et Pierre Feldheim, *Travailleurs indigènes et productivité du travail au Congo belge*, Bruxelles, France, Institut de sociolgie Salvay, 1958, 234 p.

permettre de comprendre le contexte dans lequel se trouvait Fernand Delmotte, dans quelle mesure il souscrivait aux idées de son époque ou de quelle manière il s'en éloignait.

SITE : ASSOCIATION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES ET AGENTS DU CONGO

Parmi les sites qui traitent du Congo Belge, celui qui est consacré aux anciens fonctionnaires et agents du Congo[127] fournit des informations sur la vie de l'époque, selon l'angle de ses serviteurs. L'Association a été créée en 1919 au Congo Belge et reconnue par le décret du 23 mars 1921. Elle comprenait alors la presque totalité des agents de l'Administration des Cadres d'Afrique. Après 1960, elle s'est installée en Belgique et s'est transformée en une « amicale », disposant d'un secrétariat ouvert tous les matins. Elle groupe actuellement 2.200 membres sur les quelque 3.500 anciens fonctionnaires et agents de la Colonie, encore en vie. Le site propose des textes, une bibliographie et des liens sur l'administration belge d'Afrique et sur les controverses qui ont mis en cause le roi Léopold II.

4. Revues

De nombreuses revues ont traité de questions liées à la colonisation belge. Ces publications donnent en général un aperçu de questions pratiques. On y trouve des informations sociologiques, géographiques, économiques, commerciales entre autres.

Dans le périodique ***Africa*** : *Journal of the International African Institute*, on trouve par exemple un article de Giovanni Trolli[128] *L'Alimentation Chez les Travailleurs Indigènes dans les Exploitations Commerciales, Agricoles, Industrielles et Minières au Congo* sur la question importante de la nourriture à apporter aux travailleurs au Congo en 1936. La question de l'alimentation des travailleurs était importante et faisait l'objet de textes réglementaires de la part du gouvernement belge. Des éléments ethnologiques nous

[127] AFAC, *Association des Anciens Fonctionnaires et Agents du Congo*, disponible à l'adresse http://www.afacbelco.net/index.html, consulté le 19 mars 2015.
[128] Giovanni Trolli, « L'Alimentation Chez les Travailleurs Indigènes dans les Exploitations Commerciales, Agricoles, Industrielles et Minières au Congo », *Africa*, avril 1936, vol. 9, n° 02, p. 197-217.

semblent aussi intéressants dans l'article *L'Ethnologie de l'Afrique Centrale et le Musée du Congo Belge*[129].

Annales de géographie. Cette ***r***evue généraliste de référence se positionne à l'interface des différents courants de la géographie, valorisant la diversité des objets, des approches et des méthodes de la discipline. La revue publie également des travaux issus d'autres disciplines (de l'écologie à l'histoire, en passant par l'économie ou le droit), sous réserve d'une analyse spatialisée de leur objet d'étude. Dans les numéros de cette revue académique francophone de géographie physique et humaine, on trouve des éléments pour mieux connaître le Congo belge, sous des angles différents. Un article complet donne des informations sur *Les cultures industrielles au Congo belge*[130]. Deux cultures sont traitées : la canne à sucre et le coton. L'intéressant dans cet article est que l'Ituri est citée comme région particulièrement fertile et intéressante pour les cultures, avec des conditions climatiques favorables et une abondante main-d'œuvre.

De nombreux numéros apportent des chapitres synthétiques courts sur des points qui nous intéressent : *Le commerce du Congo belge*[131] ; *La production minière au Congo belge*[132], *La navigation fluviale au Congo belge*[133], *Les cultures industrielles au Congo belge*[134], *Le commerce et les chemins de fer au Congo belge*[135], qui donnent un aperçu de la situation de la colonie et du contexte dans lequel doit évoluer un colon, durant les années qui nous préoccupent.

L'année psychologique. Un article sur les *Principes pour une étude psychologique des noirs au Congo belge*[136] apporte un éclairage sur la manière dont les colonisateurs voyaient leurs administrés. Il y est question d'un « stéréotype », qui traduit l'état d'esprit de l'auteur qui semble avoir la mentalité d'un métropolitain plus que d'un

[129] J. MAES, « L'Ethnologie de l'Afrique Centrale et le Musée du Congo Belge », *Africa : Journal of the International African Institute*, 1934, vol. 7, n° 2, p. 174- 190.
[130] E. Colin, « Les cultures industrielles au Congo belge », *Annales de Géographie*, 1926, vol. 35, n° 198, p. 566-566.
[131] F. Maurette, « Le commerce du Congo Belge », *Annales de Géographie*, 1920, vol. 29, n° 160, p. 318-319.
[132] J. Célérier et A. Cholley, « La production minière du Congo belge », *Annales de Géographie*, 1930, vol. 39, n° 218, p. 216-217.
[133] J. Célérier, « La navigation fluviale au Congo belge », *Annales de Géographie*, 1931, vol. 40, n° 225, p. 329-330.
[134] E. Colin, « Les cultures industrielles au Congo belge », *Annales de Géographie*, 1926, vol. 35, n° 198, p. 566-566.
[135] Maurice Zimmermann, « Le commerce et les chemins de fer au Congo Belge », *Annales de Géographie*, 1919, vol. 28, n° 153, p. 237-238.
[136] A. Ombredane, « III. - Principes pour une étude psychologique des noirs du Congo Belge », *L'année psychologique*, 1949, vol. 50, n° 1, p. 521-547.

colon. Cela devrait permettre de situer la manière d'être et de penser de Fernand Delmotte par rapport au contexte dans lequel il devait employer de la main d'œuvre ouvrière et de nourrir la réflexion sur ses rapports avec la métropole.

Bulletin agricole du Congo Belge : publié par la Direction de l'Agriculture, à l'usage du service agricole de la colonie, il édite publie 4 numéros par an, de 1910 à 1961. Comme la société étudiée consiste à ses débuts essentiellement en plantations, ce périodique est particulièrement intéressant. Les planteurs devaient tenir compte des décisions et des préconisations qui émanaient du ministère de l'agriculture. Ils pouvaient trouver aussi matière à utiliser les dernières méthodes élaborées pour améliorer les cultures dans la colonie, en fonction des régions et des terrains. Nous trouvons par exemple dans le numéro 1, mars 1923, vol. XIV, les « *Résultats des stations expérimentales de l'État au Congo Belge* », dont une étude sur les cultures vivrières et les élevages dans la région de Nioka. C'est celle-là même où est établie la Planco.

Bulletin de la société belge d'Études coloniales. Ce périodique permet d'approcher l'œuvre de recension des Belges au sujet des peuples vivant au Congo. On sait que l'ethnographie a été illustrée brillamment par des personnalités belges comme on peut le lire dans « L'activité ethnographique des Belges au Congo ».[137].

Courrier hebdomadaire du CRISP. Cette revue représente une source d'informations importante sur les milieux socio-politiques, économiques et diplomatiques. On peut y trouver des éléments de l'organisation de la société belge à l'époque de la colonisation, qui ont pu avoir un retentissement sur la vie des colons. Par exemple, « L'assurance en Belgique[138] ». Ou encore, des éléments sur la situation qui a précédé et influencé l'indépendance avec « Le jeu des forces qui ont conditionné, dans l'après-guerre, les formes d'aide de la puissance publique à l'initiative privée[139] », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 24 avril 1959, n° 15-16, nº 15, p. 1-28.

[137] Edouard De Jonghe, « L'activité ethnographique des Belges au Congo » in *Bulletin de la Société Belge d'Études Coloniales,* 1908, no.4.

[138] CRISP, « L'assurance en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2 avril 1959, n° 13, nº 13, p. 1- 17.

[139] CRISP, « Le jeu des forces qui ont conditionné, dans l'après-guerre, les formes d'aide de la puissance publique à l'initiative privée », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 24 avril 1959, n° 15-16, nº 15, p. 1-28.

Études et conjonctures- Économie mondiale. Le périodique *Études et conjonctures : économie mondiale* fait suite au titre La conjoncture et est publié par l'INSEE de 1946 à 1958 avant de fusionner avec *Études et conjonctures (série rouge)*, pour devenir *Études et conjoncture – Institut National de la statistique et des études en 1963 (série bleue).* Nous trouvons un article intéressant publié en 1950, *Situation économique du Congo belge*, qui apporte des éclaircissements sur l'environnement de la Planco, à une époque charnière pour elle[140].

Politique étrangère. Un article sur les *Méthodes coloniales au Congo belge et en Afrique équatoriale française*[141] permet de donner des précisions sur le caractère spécifique de chaque type de colonisation et de caractériser les méthodes de la colonie belge.

*Présence Africaine***.** Dans le périodique *Présence africaine*, il est possible de trouver, non seulement quelques articles spécifiques sur le Congo Belge, mais aussi des articles sur l'histoire de l'Afrique. Des éléments politiques et sociologiques laissant apparaître les changements imminents sont disponibles dans *Le Congo belge au carrefour de son destin*[142].

5. Sources orales

Témoignages : entretiens avec des témoins encore vivants

Les témoignages directement accessibles étaient ceux de Brigitte Delmotte, petite-fille de Fernand Delmotte, aînée de la fratrie ayant vécu au Congo de 1945 à 1960 et « mémoire de l'histoire familiale ». En effet, elle s'inscrit dans cette tradition, décrite par Sylvie Mouysset, de ces femmes qui « recueillent, sauvent, rassemblent et agencent l'éphémère patrimoine »[143] et s'emploient à recueillir et confronter les souvenirs avec les faits pour reconstituer et transmettre l'héritage familial.

Les entretiens avec des membres de la famille Delmotte ont eu lieu de 2014 à 2016 sous forme d'entretiens semi-directifs, d'une heure ou deux chacun. De plus, un témoignage direct, d'une personne ayant vécu dans l'entourage immédiat de Pierre et Claire

[140] « Situation économique du Congo Belge », *Études et conjoncture - Économie mondiale*, 1950, vol. 5, n° 2, p. 57-98, disponible à l'adresse http://www.persee.fr/doc/estat_1149-3755_1950_num_5_2_9462 http://www.persee.fr/doc/estat_1149-3755_1950_num_5_2_9462 , consulté le 2 mai 2015.
[141] J. Dresch, « Méthodes coloniales au Congo belge et en Afrique équatoriale française », *Politique étrangère*, 1947, vol. 12, n° 1, p. 77-89.
[142] B. Davidson, « Le Congo Belge au carrefour de son destin », *Présence Africaine*, no.7, 1956/2, pp. 94-108.
[143] Sylvie Mouysset, « Souffrir, panser, aimer. Écriture et conscience de soi au féminin (Europe, XV^e^-XX^e^ siècle) », *Rives Méditerranéennes*, 2013, n° 44, p. 17-38.

Delmotte dans les années 1950, a été possible. Il s'agit de Marie-Ange Delmotte, veuve de Francis Delmotte, lui-même cousin de Pierre Delmotte. Madame Delmotte accompagnait son époux qui travaillait à l'amélioration de l'hygiène des populations. Ils ont tous deux effectué un séjour sur les terres de la Planco et circulé dans toute la région. Cela apporte des informations précieuses sur la manière de vivre à l'époque et la nature des relations entre les Européens et les Congolais. Quelques personnes de la génération de Pierre Delmotte sont encore là pour préciser des éléments relatifs à la famille Delmotte et de la vie dans la métropole à l'époque. De nombreux entretiens ont été réalisés avec Brigitte Delmotte, avec des allers-retours entre ses souvenirs, les éléments découverts dans les archives et les écrits d'histoire coloniale ou d'histoire du Congo.

Nous avons jusqu'à présent introduit l'entreprise que nous nous proposons d'étudier. Nous avons à notre disposition des sources de première main, avec non seulement les publications officielles auxquelles la société anonyme était soumise, mais aussi des documents plus informels qui nous renseignent sur le fonctionnement d'une entreprise de taille moyenne qui est dirigée par des personnes situées à des milliers de kilomètres. D'autre part, sur le Congo belge, nous disposons de nombreux écrits qui apportent un éclairage sur le fonctionnement spécifique de cette colonie. Nous allons maintenant expliciter les choix effectués pour la rédaction de ce master 1 en histoire et civilisations moderne et contemporaine.

MASTER 1

Ce travail, on l'a vu, a débuté après mûre réflexion, à la suite de la rencontre avec le professeur d'histoire coloniale, Jacques Frémeaux. Un élément déterminant a été la découverte des archives de la société à l'université catholique de Louvain-La-Neuve. Une fois en présence de cette documentation foisonnante, nous avons dû orienter notre travail en fonction de la nature de son contenu.

Nous avons les bilans comptables et les rapports annuels, qui sont essentiels pour suivre son évolution économique et tracer les grandes lignes de son historique. Cependant, deux professeurs d'histoire économique ont pointé la difficulté de traiter de telles sources, avec des dates larges sur le XX^{e} siècle, de 1926 à 1960. Comment interpréter la comptabilité des années 1920, dans le contexte d'une législation belge dont dépendait la colonie ? Comment tirer des enseignements de chiffres notés en francs, lorsque l'on sait qu'il y a eu des crises économiques, des dévaluations etc. ? Quelles hypothèses faire sur des inventaires, des chiffres rapportant le traitement de la main d'œuvre, par exemple, sans se tromper dans leur interprétation, sujette à une mise en perspective dans le contexte précis de la société ? Il s'avèrerait nécessaire d'élaborer d'abord une méthodologie propre, adaptée à une analyse de ces sources. Cela dépasserait largement le travail possible dans le cadre de ce master.

Nous avons donc décidé de nous en tenir principalement à la correspondance de l'entrepreneur. Celle-ci est très abondante, de par la nature même de la société et de sa position géographique. Elle apporte donc une matière copieuse pour dresser un portrait de l'homme et de son œuvre. Utiliser aussi les documents officiels de la société et, selon les besoins, des documents annexes, apportera une vision riche des réalisations effectuées et des imbrications complexes qui apparaissent dans la région.

Dans le cadre du master 1, étant donné la nature de notre projet, nous avons choisi un développement chronologique, dans un premier temps. Nous allons donc donner des éléments de la personnalité et du parcours de l'entrepreneur, qui sont partie intégrante de la gestation de la société. Puis nous développerons longuement, grâce au volume des courriers de la première année, les tout débuts de l'entreprise, qui sont riches en rebondissements. Durant cette année, nous verrons que commencent déjà à se dessiner l'organisation complexe et l'imbrication de nombreuses relations qui caractérisent cette aventure des caféières.

PLAN

Introduction

Partie 1. Fernand Delmotte et l'aventure du café

Chapitre 1. Fernand Delmotte, un ingénieur : des Chemins de fer et des Mines aux plantations

Chapitre 2. Congo, une très brève histoire

Chapitre 3. Le choix de l'Ituri

Chapitre 4. Naissance de la Planco : 1926

Partie 2. Une entreprise agricole dans l'économie mondiale (1930-1960)

Chapitre 1. 1926-1933 : essor et impact de la crise de 1929

Chapitre 2. 1934- 1949 : difficultés et années noires

Chapitre 3. 1950-1960 : décès du fondateur, gains sans complexes

Partie 3. Entreprendre et investir en Ituri : entre Congo et métropole (1926-1960)

Chapitre 1. Fernand Delmotte, un homme de réseaux

Chapitre 2. Les rapports avec la métropole : les sociétaires à Tournai, les compatriotes en Belgique

Chapitre 3. Fin et chute de la Planco : le glas de l'Indépendance

PARTIE 1. Fernand Delmotte et l'aventure du café

CHAPITRE 1. Fernand Delmotte, un ingénieur : des chemins de fer et des mines aux plantations

Nous allons, dans ce chapitre, balayer les éléments qui doivent permettre de comprendre les raisons de la création de l'entreprise et, ensuite, de suivre ses tout débuts. Il nous a semblé pertinent de débuter par des éléments biographiques de l'entrepreneur de manière à dresser une image de son parcours et un panorama de son environnement à l'aube de la société Plantations du Congo oriental. En effet, le contexte de la Belgique des débuts de sa carrière a son importance, lorsqu'on sait les grandes lignes de l'histoire du Congo belge, à laquelle la vie du colon est intimement mêlée. Des éléments de son contexte familial seront aussi abordés : ils sont également intéressants, car les sociétaires sont issus du cercle familial, plus ou moins élargi.

Nous étudierons ensuite le parcours de Fernand pour en dégager les faits saillants et faire apparaître les éléments précurseurs de la création de la Planco. La naissance de la société ne doit rien au hasard et la carrière de l'ingénieur des mines permet de dresser un portrait de l'homme aux multiples ressources et, à la fois, au caractère aventureux. Il ne nous semble pas superflu de suivre les rebondissements de son histoire professionnelle, car ils ont eu une influence certaine sur les premières années de l'entreprise.

Enfin, nous parcourrons, de manière détaillée, le démarrage de la société au travers des correspondances de l'administrateur-délégué, envoyées au président du conseil d'administration. Ces courriers se poursuivront par la suite, jusqu'au décès de Fernand, entre ces deux protagonistes. Durant cet essor, les lettres sont très abondantes et très détaillées, ce qui justifie pour nous, dans ce travail, le développement de ce chapitre. La première année d'exercice, qui va du 10 avril 1926 ─ date de sa création officielle ─, au 15 avril 1927 ─ date obligatoire d'un point de vue légal ─ du bilan comptable de l'année écoulée, est extrêmement riche en événements. Nous utiliserons aussi le rapport de l'exercice écoulé rédigé en octobre 1927, après l'assemblée générale annuelle qui est fixée au 15 octobre de chaque année. Nous pourrons, de cette manière, dresser une image de la Planco, de la région de l'Ituri où elle s'est implantée et approcher un peu la complexité des paysages, des personnes, des organismes et des réalisations qui composent la société lors de son départ.

Jeunesse

Fernand Delmotte naît à Tournai, le 23 septembre 1883[144], de Théophile Delmotte et Aline Bury. Située à vingt-sept kilomètres de Lille, la ville et ses environs ont une histoire et un patrimoine architectural particulièrement riches. Avec Arlon et Tongres, Tournai est l'une des plus vieilles cités de Belgique. Cité royale sous Childéric, elle a été sous Clovis la première capitale de ce qui deviendra la France. Des environs du XII^{e} jusqu'au XVI^{e} siècle, la population s'accroît, le commerce prospère, de nouveaux remparts s'élèvent, la construction de la cathédrale débute, suivie par celle du Pont des Trous et du beffroi. Ce dernier est le plus ancien de Belgique. La ville, par les privilèges obtenus, s'affranchit du pouvoir religieux et relève désormais du Royaume de France. Les arts se développent.

Tournai, à l'histoire mouvementée, a été anglaise, française à plusieurs reprises, espagnole, autrichienne et hollandaise. Elle a été la première capitale des Francs saliens, sous Clovis. À partir de 1830, la ville, qui a gardé l'empreinte d'Henri VIII et de Louis XIV, s'ouvre au progrès. La deuxième guerre mondiale la touche durement. Mais Tournai se relève et se reconstruit dans le respect du passé[145]. La ville compte de nombreux édifices qui gardent trace de son passé comme par exemple : les remparts, une tour d'enceinte du XII^{e} siècle, le pont des trous (pont militaire fluvial du XIIIe siècle), le beffroi (caractéristique des villes du nord) le plus ancien de Belgique, la halle aux draps (monument renaissance), des églises romanes et la très célèbre cathédrale Notre-Dame, imposante construction d'art roman et d'architecture gothique, célèbre pour ses cinq tours[146], dont on peut voir une vue réalisée en début du siècle :

[144] Archives familiales, *Avis mortuaire*, sans date.
[145] *Histoire de Tournai - Découvrir Tournai - TOURNAI.be*, disponible à l'adresse http://www.tournai.be/decouvrir-tournai/histoire-de-tournai.html , consulté le 20 mai 2015.
[146] UNESCO Centre du patrimoine mondial, *Cathédrale Notre-Dame de Tournai - UNESCO World Heritage Centre*, disponible à l'adresse http://whc.unesco.org/fr/list/1009, consulté le 20 mai 2016.

Dans la région de Tournai, dynamique par sa situation à la frontière française, la famille Delmotte est reconnue, comme faisant partie de la bonne bourgeoisie de l'époque. Elle comporte de nombreux membres, un exemple en est la fratrie de Fernand Delmotte, qui compte neuf enfants… La « maison Delmotte » relève d'une longue tradition familiale de facteurs d'orgues[147], transmise de père en fils. Il faut remonter à 1812 : Pierre-Fidèle Delmotte (1792-1867) horloger auprès de son père, puis organiste, crée sa propre manufacture à Saint-Léger, dans la province du Hainaut en Belgique. Il s'associe avec son frère durant une dizaine d'années. En 1855, âgé de 22 ans, son fils Théophile Delmotte se rend à Paris, où il s'initie au style symphonique chez A. Cavaillé-Colli. Il reprend les orgues Delmotte avec ses frères Édouard et Constantin. Nous voyons ici le caractère entrepreneur et dynamique de la famille.

Fernand est un des enfants de Théophile, dont voici la liste : Gabrielle, Laure, Marguerite, Cécile, Clara, Alice, Fernand, Maurice, Germaine. Maurice reprend la manufacture d'orgues en 1909[148] et, à sa suite, son fils Georges. Actuellement l'entreprise existe toujours, dirigée par des enfants de la dernière génération de la famille Delmotte. On trouvait de nombreuses professions dans cette famille industrieuse : médecin, avocat, assureur, pharmacien, commerçant… Comme il se doit aussi dans toute bonne famille catholique de l'époque, il y a eu aussi de nombreuses vocations : bonnes sœurs, prêtres et missionnaires.

Pour se mettre dans le contexte, Fernand naît dans les années qui voient la naissance de l'État indépendant du Congo (1884-1885) après l'effervescence de l'activisme du Roi Léopold II qui « avait la foi » dans la création d'une colonie, qui enrichirait et embellirait la mère-patrie, comme le note Jean Stengers dans *Congo. Mythes et réalités*[149]. La conférence de Berlin, qui a marqué la reconnaissance internationale du Congo Free State de Léopold II s'est déroulée en 1885. On note aussi que Fernand avait 25 ans lorsque, le 25 novembre 1908, l'État indépendant du Congo fut transféré à la Belgique et qu'il est devenu une colonie, après avoir été la propriété du roi Léopold II. Il a donc grandi dans un climat d'essor industriel et de polémiques politiques, une époque de bouillonnement économique et politique, dans le pays et pour la position internationale de la Belgique.

---

[147] Informations disponibles sur divers sites : Site Manufacture d'orgues Delmotte : http://www.orguesdelmotte.be/historique.html et Blog Tournai – visite virtuelle : http://optimiste.skynetblogs.be/archive/2008/01/27/tournai-la-manufacture-d-orgues-delmotte.html

[148] Jean-Pierre Félix, *Dictionnaire des facteurs d'instruments de musique en Wallonie et à Bruxelles du 9e siècle à nos jours*, Liège, Belgique, 1986, 765 p., pp. 122-125.

[149] Jean Stengers, *Congo : mythes et réalités*, Réédition augmentée de la première édition publiée en 1989 chez Duculot, Paris-Louvain-La-Neuve., Bruxelles, Racine, 2005, p.99.

Des études ambitieuses

Fernand Delmotte fait ses études à l'École nationale supérieure des Mines de Liège et devient ingénieur des Mines très jeune. L'École des Mines est un établissement d'études supérieures dont la vocation initiale est d'assurer une formation à l'exploitation des mines, aux technologies et méthodes de gestion des industries associées, à savoir production et transformation d'énergie et de matières premières. Il choisit ces études sciemment, avec la perspective secrète de partir au Congo. Cela déplaira à sa mère, qui dit, lorsqu'elle l'apprend, qu'elle ne l'aurait pas laissé suivre ces études si elle avait eu connaissance de son projet[150]. En effet, il était d'usage qu'un des fils reprenne « les orgues » et en faisant cela, Fernand se dégageait de cette contrainte, contraignant en quelque sorte son jeune frère à cette tâche. Si l'on en croit la situation mondiale et la position de la Belgique, Fernand est né dans les années de crise mondiale (années 1880)[151], qui ont débouché ensuite sur des années prospères vers 1907. La Belgique occupe, en début de siècle, une position internationale intéressante et connaît une effervescence dans les développements industriels. On rappellera, par exemple : Ernest Solvay, industriel et son empire de la chimie ; le modèle de construction de tramways qui s'exportent dans divers pays ; les Ateliers de Constructions Électriques de Charleroi (ACEC), pour ne citer qu'eux. Il faut, dans cette société qui s'industrialise rapidement, trouver sa place et un poste intéressant pour faire une carrière ambitieuse. Personne n'est certain, dans ce petit pays, de trouver un débouché prometteur : les hommes de la famille discutent de ce que pourrait être leur avenir[152]. Avec un diplôme d'« ingénieur » qui représente en soi les promesses d'une bonne situation (en effet, on note dans les archives, que le terme « ingénieur » suffit pour nommer la profession d'un homme[153]), notre homme part à la conquête du monde en travaillant d'abord en Belgique pour les chemins de fer vicinaux, alors en plein développement.

[150] ARCF, Entretien avec Brigitte Delmotte, août 2014
[151] Vincent Genin, *L'économie autour de 1914 : tour d'horizon - Économie - RTBF 14-18*, disponible à l'adresse https://www.rtbf.be/14-18/thematiques/detail_l-economie-autour-de-1914-tour-d-horizon?id=8286063, consulté le 20 mai 2016.
[152] Entretiens avec Brigitte Delmotte, août 2015
[153] Archives de l'université catholique de Louvain, *Statuts de la société Plantations du Congo orientale*, Liste des souscripteurs de la société Plantations du Congo Oriental lors de sa création, sans date, Liasse no.94.

Carrière et premier poste en Afrique

Fernand Delmotte débute donc sa carrière en 1907 en Belgique, en construisant la ligne de tram entre Ath et Lessines[154], comme ingénieur à la Société nationale des chemins de fer vicinaux. C'est dans le cadre de ce travail qu'il fait la rencontre de sa future épouse, Anna Mat et qu'il se fiance. Anna est née à Gand, le 30 avril 1884. Elle est la fille d'un antiquaire gantois et l'avant-dernière enfant d'une fratrie de quatre enfants (Ida, Ernest, Anna, Hélène). La question de la date exacte du départ du grand-père au Congo est restée longtemps en suspens dans la famille Delmotte. Ce sont les archives de la société déposées à l'université catholique de Louvain qui ont fourni la réponse. Dans la correspondance commerciale de l'administrateur délégué, une lettre datée du 24 mars 1948[155], adressée à Firmin Gualbert, président du conseil d'administration de la société Plantations du Congo oriental, nous apprend que c'est le jour anniversaire (38^{e} année) de sa présence au Congo belge : il a donc posé le pied pour la première fois, sur le sol congolais, le 24 mars 1910.

Il effectue son « premier terme » comme fonctionnaire à la Société des Chemins de fer Vicinaux du Mayumbe pour construire la ligne Tshéla ─ Matadi. Il était alors d'usage, pour les fonctionnaires qui partaient à la colonie, de travailler un « terme » en moyenne de deux ans, ensuite de revenir en métropole, puis de repartir pour un nouveau terme. Le Mayumbe se trouve dans la province du Bas-Congo. C'est une région géographique de la côte occidentale de l'Afrique, l'extrême sud-ouest du Congo, occupée par de basses montagnes s'étendant de l'embouchure du fleuve Congo, au sud, jusqu'à la rivière Kouilou-Niari au nord. La première ligne de chemin de fer Matadi-Kinshasa fut construite de 1890 à 1898, entre le port de Matadi et Léopoldville (Kinshasa à l'époque actuelle). Sa longueur est de 366 kilomètres.

> *La Société des Chemins de fer Vicinaux du Mayumbe fut créée par décret du 30 juillet 1898. Une convention fut passée le 21 septembre 1898 entre l'État Indépendant et la Compagnie pour construire une ligne devant relier un point accostable de l'estuaire du Congo (Boma) à un point du bief navigable du Moyen-Tshiloango (frontière avec le Congo Français). La ligne n'atteindra jamais la frontière et sera limitée à Tshela. Elle est longue de 140 km, allant de*

[154] ARCF, Entretiens avec Brigitte Delmotte août 2015.
[155] ARCV, Courrier de Fernand Delmotte à Firmin Gualbert, 24 mars 1948, Liasse no.39.

Boma à Tshela en passant par Luki (km 32), Lemba (km 39), Lukula (km 80), Loango (km 114). En octobre 1899, les travaux atteignent la rivière Luki. C'est en août 1900 que le rail atteint la gare de Tshisundi *(Kisundi) au km 44 et que l'exploitation de la ligne débute. En octobre 1901, le rail atteint la Lukula. En 1910, l'État décide de prolonger la ligne de Lukula à Tshela. Les travaux se terminent en 1914*[156]**.**

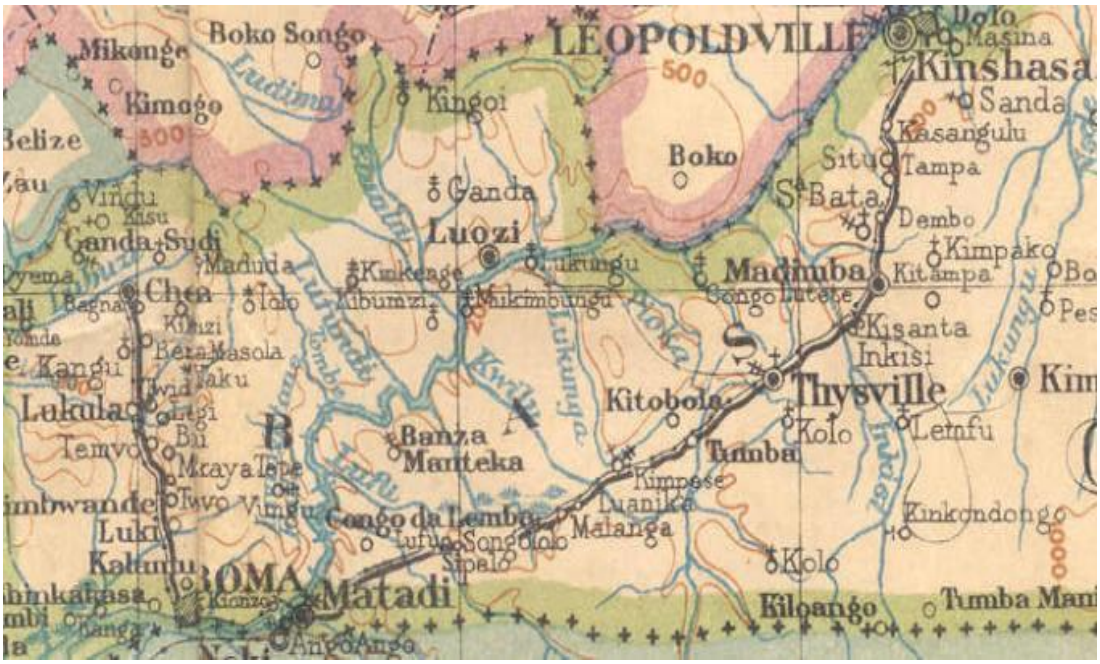

La ligne de chemin de fer dans le Mayombe : Tshela-Boma et Boma- Léopoldville, 1918[157]

Pour se rendre de Boma à Tshela, dans le Mayombe, le voyageur a le choix entre le chemin de fer et la route, note-t-on dans *le Guide du voyageur au Congo belge*[158] : « le rail qui serpente dans une région, très accidentée et très pittoresque, dessert de nombreuses plantations et exploitations européennes dont l'économie est axée sur le bois, le caféier, le cacaoyer, le palmier à huile, le bananier, l'hévéa etc. ». Les premières pages de *l'Album bleu* de Pierre Delmotte s'ouvrent sur les photos prises par son père, lors de la construction du chemin de fer, offrant des scènes de vie quotidienne. Voici une photo montrant la région et le style de vie durant ces premières années, annotée au verso par l'ingénieur en ces termes :

[156] *Chemin de fer du Mayumbe : KANGU - MAYUMBE - BAS-CONGO*, disponible à l'adresse http://kangu.skynetblogs.be/chemin-de-fer-du-mayumbe/ , consulté le 21 mai 2015.
[157] Ibidem, *Chemin de fer de Boma à Tshela.*
[158] Office du tourisme du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*, 3e éd., Bruxelles, Belgique, Office du tourisme du Congo belge et Ruanda-Urundi, 1954, pp. 332-335.

« Bavu (km 86), 11 décembre 1910. La façade de mon château. Mon boy[159] avait sur lui une vieille chemise, mais pour montrer qu'il était chic type, il en tenait une autre sur le bras ». Le caractère enjoué de Fernand apparaît dans ces lignes, ainsi que le mode de relation qu'il entretient avec les Africains : assez « paternaliste » mais respectueux de leur mode de vie et de leurs manières originales de voir. Ce qui transparaît dans ce commentaire, c'est une des caractéristiques de l'attitude des Congolais de l'époque : le souci du *boy* de s'aligner sur les façons d'être des coloniaux.

Bavu (km 86), logement de Fernand Delmotte, 11 décembre 1910[160]

.

Le fonctionnaire y travaille en équipe, avec onze ingénieurs. Victimes de la malaria, la plupart des ingénieurs prennent de fortes doses de quinine, dont l'usage était encore mal connu. En effet, jusqu'aux grandes révolutions, la vie sous les tropiques était risquée ; ainsi l'usage préventif de la quinine contre le paludisme ne devint systématique et préventif qu'après la Première Guerre Mondiale[161], peut-on lire sous la plume de Dominique Barjot et Jacques Frémeaux, dans l'ouvrage de référence *Les sociétés coloniales à l'âge des empires :*

[159] Pour mémoire : un « boy » était un employé attaché à une personne particulière.
[160] Archives familiales, *Album bleu*, photo annotée pp. 6-7.
[161] Dominique Barjot et Jacques Frémeaux (dir.), *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : des années 1850 aux années 1950*, Paris, CNED SEDES, 2012, p. 40.

des années 1850 aux années 1950. Fernand consomme de la quinine mais à petites doses, répétées. Cela lui permettra de survivre ainsi qu'un autre ingénieur, les dix autres trouvant la mort pour en avoir consommé à trop fortes doses[162].

Mayombe, Fernand Delmotte et des collègues, 1911[163]

Ayant acquis une « situation » car il est maintenant fonctionnaire, Fernand peut envisager de fonder une famille et il revient en Belgique pour se marier. Il épouse Anna Mat, à Gand, le 24 août 1912[164]. Il revient au Congo poursuivre son terme, avec son épouse Anna, au Mayombe. L'année 1913 voit la naissance de leur premier enfant, Anne Marie, à Lukula Bavu (km 80 du chemin de fer, altitude 101 m, centre d'occupation où se trouve le siège de direction du Chemin de fer du Mayumbe[165]). Des photos avec commentaires, choisies par Pierre Delmotte, témoignent de la vie de la famille à cette époque, dans *l'Album bleu*, dont les premières pages s'ouvrent sur des photos de sa mère, comme un hommage implicite. Des habitations étaient prévues pour suivre les équipes lors de leurs pérégrinations, comme on peut le voir sur la photo suivante, montrant une « maison démontable ».

[162] ARCF, Entretiens avec Brigitte Delmotte, août 2014.
[163] ARCF, *Album Bleu*, page 4
[164] ARCF, Carnet de mariage.
[165] Office du tourisme du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*, 3e éd., Bruxelles, Belgique, Office du tourisme du Congo belge et Ruanda-Urundi, 1954, pp. 333-336.

« Maison démontable métallique, déplacée au fur et à mesure de l'avancement des travaux », 1910-1913[166]

Certains ingénieurs étaient accompagnés de leurs épouses : les photos de *l'Album bleu* témoignent de leurs conditions de vie et du courage de ces femmes qui vivaient avec de jeunes enfants dans un environnement sommaire, où s'établissaient des liens d'entraide, qui apparaissent sur des photos d'intérieurs partagés par plusieurs jeunes mamans avec leur enfant. Nous pouvons noter que le rôle des femmes, au Congo Belge, reste peu connu : il apparaît peu, sauf dans les écrits de Nancy Hunt et Jean-Luc Vellut, disent Catherine Jacques et Valérie Piette dans leur article sur *l'Union des femmes en situation coloniale de 1923 à 1940*. « Des Européennes partent, pour le Congo, dès la fin du XIX^{e} et le début du XX^{e} siècle. Leur présence s'accélère surtout dans les années 1930 alors que, peu avant la seconde guerre mondiale, les femmes représentent un tiers des colons. Religieuses, infirmières, institutrices, épouses accompagnatrices, elles sont issues de différentes classes sociales et façonnent doublement le paysage colonial[167] ». La situation d'Anna est donc assez exceptionnelle, comme jeune épouse, lorsqu'elle part en Afrique en accomplissant un tel saut dans l'inconnu.

[166] ARCF, *Album bleu*, page 4.

[167]Catherine Jacques et Valérie Piette, *« L'Union des femmes coloniales (1923-1940) : une association au service de la colonisation* », in Anne Hugon, Françoise Thébaud et Michelle Zancarini-Fournel, *Histoire des femmes en situation coloniale : Afrique et Asie, XX^{e} siècle*, Paris, Karthala, 2004. pp. 94-115.

Mayombe, Anna et son premier enfant, décembre 1913, intérieur de « maison démontable »[168]

En fin de terme, la famille entame un voyage de retour en Europe. Mais elle se retrouve bloquée en France, à cause de la Guerre 1914-18. Pendant la guerre, Fernand travaille en France, à Lyon, où naît son deuxième enfant, Aline, en 1915. En 1917, l'ingénieur travaille aux mines de Decazeville, où naît son troisième enfant, Pierre[169]. Il revient ensuite seul en Afrique en 1918, pour prendre un poste dans la province orientale[170]. En effet, sa carrière se poursuit alors comme ingénieur des mines de première classe, aux Mines d'or de Kilo et Moto, sous la direction du « colonel Moulaert », personnage sur lequel nous reviendrons plus loin.

Carrière comme ingénieur des mines de Kilo et Moto

La région est encore en grande partie sauvage. Dans des montagnes élevées, […] s'étend la série de camps qui forment le groupement connu sous le nom de Mines de Kilo, lit-on dans l'ouvrage de Pierre Daye, *L'empire colonial belge*, datant de 1923. Pierre Daye est, à cette époque, journaliste et chroniqueur au journal « *Le Soir* », qui le charge de faire un rapport sur la colonie. Son livre relate le voyage qui l'a amené à parcourir tout le territoire,

[168] ARCF, *Album bleu*, page 4.
[169] ARCF, Carnet de mariage.
[170] ARCF, Lettre de Fernand à son frère Maurice du 16 février 1918.

nous donnant ainsi la possibilité de mettre nos pas dans ceux des premiers colons et de vivre un peu de leur vie de l'époque :

> *Plus d'une semaine de marche malaisée par monts et par vaux sépare Moto de Kilo. Il n'y a guère de routes. Il n'y a pas de téléphone pour relier les deux centres qui, cependant, dépendent de la même société. Il y a peu de population le long des chemins. Mais les indigènes appartiennent à des races encore sauvages, partiellement soumises. L'occupation de ces territoires est tout à fait insuffisante. Les habitants se bornent à manifester leurs sentiments pour l'Européen qui passe, en lui décochant, à lui-même ou à son escorte, quelques flèches empoisonnées… Le groupement de Kilo, considéré séparément, est, en revanche, admirablement desservi par un réseau de routes nouvelles (dont certaines sont encore inachevées) mais qui manquent de véhicules. Grâce à ces routes, il m'a été permis, pendant deux semaines, de rayonner dans la contrée, soit à pied, soit en automobile et d'admirer les progrès matériels réalisées dans cette partie de l'Ituri. Car les mines ont non seulement amené le développement industriel, mais aussi attiré des colons […] et, en un mot, transformé un pays, il y a cinq ans encore en plein état sauvage, en une des régions où éclate le mieux la puissance victorieuse de notre effort.* [171]

On peut consulter, sur le site de l'Académie royale des sciences d'outre-mer, une carte des concessions minières du Congo Belge[172], tirée de *l'Atlas général du Congo belge*, pour comprendre la structure des sites des mines de Moto, situées dans l'Uélé, au Nord, et Kilo en Ituri, plus à l'est. Nous voyons dans la zone jaune au sud, la région où s'est déroulée la carrière de l'ingénieur.

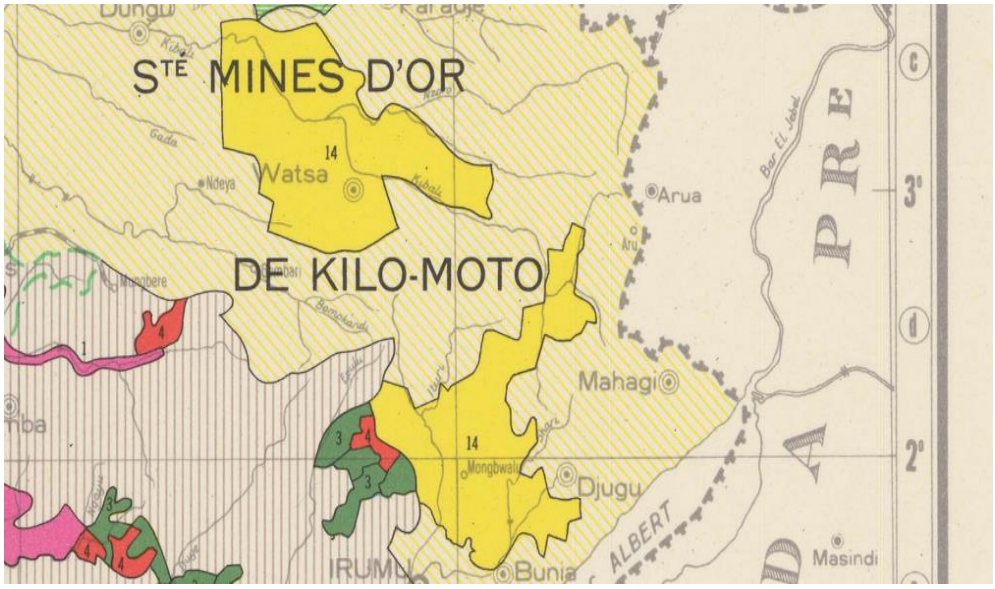

ARSOM, Extrait de la carte des concessions minières, province orientale, 1963

[171] Pierre Daye, *L'Empire colonial belge*, Bruxelles : Ed. du « Soir » Paris : Berger-Levrault, 1923. pp. 328-329.
[172] F. Gilsoul et A. Massart, *Carte des concessions minières au Congo belge, échelle 1 :5.000.000*, 1963, disponible à l'adresse http://www.kaowarsom.be/documents/ATLAS/241.jpg, consulté le 22 mai 2015.

Caractérisé par son audace, le capitalisme au Congo se distingua également par la structuration de ses entreprises en groupes puissants, note Isidore Ndaywel è Nziem[173]. Quelques trusts contrôlaient l'activité économique, dont la plus connue est la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (CCCI), groupe représenté par plusieurs holdings, qui créaient à leur tour des sous-holdings. Dans des secteurs d'activité moins rapidement rémunérateurs que les produits de la cueillette (caoutchouc) et de la chasse (ivoire), telles l'extraction minière et la construction de chemins de fer qui exigent des investissements importants, l'État s'associe, à travers différentes formes de partenariat, avec le capital financier : c'est un trait original du système d'exploitation de la colonie belge, qui est mis en exergue par Bouda Etemad[174]. Les mines d'or de Kilo et Moto en sont une illustration.

La Régie industrielle des mines est constituée d'un comité qui comprend un Président, un fondé de pouvoir, deux administrateurs ingénieurs, un secrétaire général et un représentant du Ministère. En 1923, le personnel est constitué de 44 Européens, un médecin et de 1500 à 2300 travailleurs africains, réguliers et auxiliaires confondus[175]. Kilo et Moto dépendent ainsi de la Régie industrielle des Mines, qui en constitue l'organisme d'administration jusqu'en 1926. Celle-ci est dirigée par Georges Moulaert, dit « le colonel Moulaert[176] » dans les correspondances, qui fut auparavant vice-gouverneur général du Congo. Fin 1919, le ministre des Colonies, le libéral Louis Franck, lui a proposé de prendre la direction des mines d'or de Kilo et Moto, dans le nord-est du Congo, peut-on lire dans sa notice biographique[177]. On y apprend qu'il a mené une carrière variée, entre postes de militaire (il dirige, entre autres, la Marine du Haut-Congo en 1907) et de fonctionnaire. Il a été nommé commissaire de district à Léopoldville en 1907, d'après l'*Histoire générale du Congo*[178]. Il est ensuite devenu commissaire général. Il devient une figure de proue des milieux d'affaires, après avoir été nommé à la direction des mines de Kilo et Moto. Forte personnalité, il n'hésite pas à s'exprimer de nombreuses fois, il publie des écrits polémiques

[173] Isidore Ndaywel è Nziem, Théophile Obenga et Pierre Salmon, *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République Démocratique*, [S. l.] Bruxelles Paris, CGRI De Boeck & Larcier-Duculot Agence de la Francophonie, 1998. Page 389.
[174] Bouda Etemad, *De l'utilité des empires : colonisation et prospérité de l'Europe XVIe-XXe siècle*, Paris, A. Colin, 2005, p. 274.
[175] Pierre Daye, *L'Empire colonial belge*, Bruxelles : Ed. du « Soir » Paris : Berger-Levrault, 1923, p. 315.
[176] Il devient « général » à la fin des années 1930, lit-on dans sa notice biographique.
[177] Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer*, MOULAERT (George Brunon) : notice biographique*, disponible à l'adresse http://www.kaowarsom.be/fr/notices_moulaert_george_brunon, consulté le 10 mars 2015.
[178] I. Ndaywel è Nziem, *Histoire générale du Congo*, *op. cit.* pp. 318.

et il est souvent en conflit avec sa hiérarchie. Opposé à l'implantation massive de petits colons, il est l'objet de controverses. Nous reviendrons plus tard sur cet aspect de sa personnalité, qui a eu une incidence directe sur la vie de ses employés.

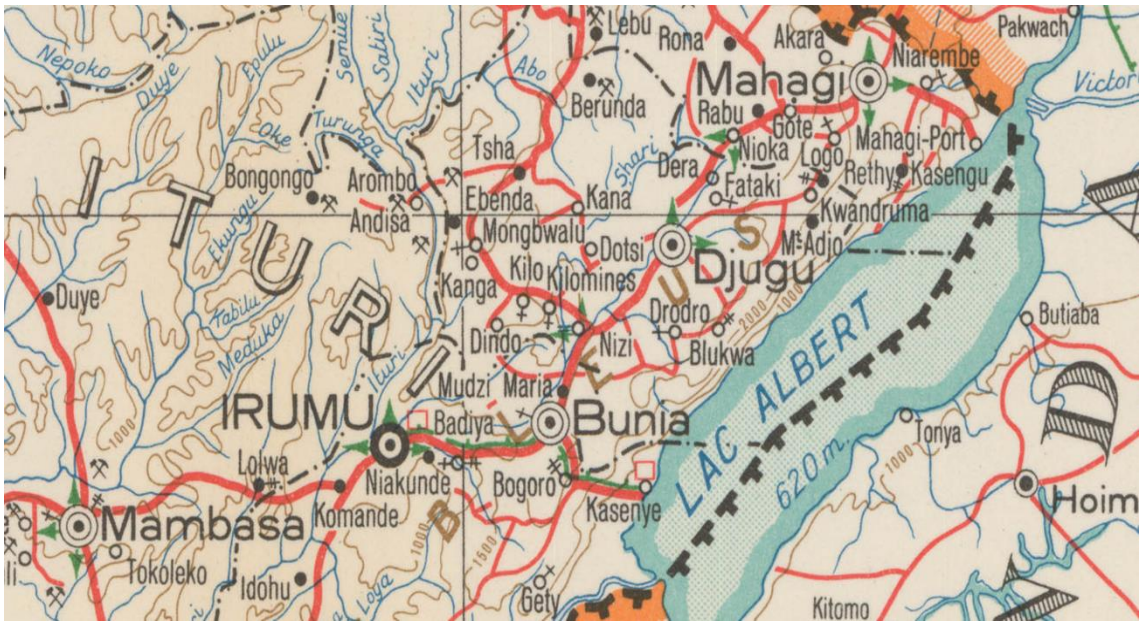

Carte de la région Nord-est avec les divisions administratives. Légende : Irumu : chef-lieu de district ; Bunia, Djugu et Mahagi : chefs-lieux de territoires.[179].

Au sujet de Fernand, nous apprenons qu'il est parti d'abord, seul, pour prendre son poste aux Mines en 1918, par les notes de son fils dans *l'Album bleu*[180]. Son épouse doit ensuite le rejoindre. Pour cela, Anna, seule avec trois enfants, traverse la France en direction du port de La Rochelle. Les enfants ont la rougeole. Ils sont mis en quarantaine et leur départ est retardé. Anna décide d'aller assister aux fêtes de la libération à Paris, puis elle remonte voir sa famille à Gand, en 1919[181]. Ensuite, elle peut enfin rejoindre son époux en Afrique. Dans *l'Album bleu*, Pierre Delmotte relate une partie de cette histoire :

> « *Papa, engagé à Kilomines, était reparti seul au Congo. En 1919, Maman était partie le rejoindre avec les trois enfants. À l'époque, il n'y avait pas de routes entre Stanleyville*[182] *et Irumu. Aussi, le voyage se faisait à pieds. Il y avait, tous les 20 à 25 km, un gîte d'étape où s'arrêtaient les caravanes pour la nuit. Les Européens étaient transportés en « tipoy » ou chaise à porteurs. Il y a environ*

[179] Académie royale des sciences d'outre-mer, *Atlas général du Congo - Algemene atlas van Congo 01. Atlas général du Congo belge et du Ruanda-Urundi : Avant-propos / Algemene atlas van Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi : Inleiding , échelle 1 :300.000*, 1953 , disponible à l'adresse http://www.kaowarsom.be/documents/ATLAS/237.jpg, consulté le 20 décembre 2015

[180] ARCF, Lettre de Fernand Delmotte à son frère Maurice, 16 février 1918.

[181] ARCF, Entretiens familiaux et avec Brigitte Delmotte, août 2014.

[182] Stanleyville, chef-lieu de la Province orientale, est une ville qui s'appelle actuellement Kisangani.

> *600 km entre Kisangani et Irumu (à vol d'oiseau), le voyage prenait donc environ 52 jours. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'Européennes qui aient fait ce voyage avec trois enfants en bas âge (le plus jeune, moi-même, avait 2 ans). Les caravanes se croisaient à la montée et à la descente, aux gîtes*[183] ».

Nous avons des indications sur le déroulement de la carrière de Fernand au travers de deux publications : *Vingt années à Kilo-Moto* de Georges Moulaert, qui relate son expérience de direction aux mines de 1920 à 1940[184], et *L'empire colonial belge* de Pierre Daye. Georges Moulaert donne les jalons de la carrière du fonctionnaire :

> *L'ingénieur Delmotte avait fait ses débuts à la colonie au « Chemin de fer du Mayumbe » et, depuis 1918, il était au Nizi. Il y fut l'initiateur de l'exploitation filonienne*[185].
> *En 1920, les Mines de Kilo comportaient trois divisions : la division Mongbwalu avec à sa tête l'ingénieur Ferir, la division Shari avec l'ingénieur Ruscart et la division Nizi avec l'ingénieur Delmotte.*
> *Fernand Delmotte mène l'exploitation des filons du Nizi, y conduit la construction de l'usine de quatre concasseurs et quatre moulins chiliens*[186].
> *Fin 1921, l'ingénieur Delmotte reconnaît à Soléniama, à 12 km de Nizi sur la rivière Shari, une chute directe de 10 à 11 m. environ, causée par une faille granitique barrant la rivière*[187].
> *À Kilo, monsieur Lecomblez rentrant, l'ingénieur Delmotte prit la direction en même temps qu'il gardait la responsabilité de l'exploitation filonienne embryonnaire du Nizi*[188].
> *Le directeur Delmotte réside au Nizi où il s'occupe spécialement de l'exploitation filonienne et des travaux préparatoires de la Centrale hydro-électrique de Solienama.*[189].
> *En avril 1923, je quitte les mines rentrant via Mombasa avec une nombreuse équipe de personnel, dont monsieur Delmotte, M. et Mme Ruscart, Docteur Bomstein, M. Halain*[190].
> *Je décidais de partir au début de 1924 avec le directeur Delmotte, pour assister à l'inauguration de la centrale de Soliénama*[191].

Dans l'*Album bleu*, des photos de cette époque ont été choisies. Elles donnent un aperçu de la vie aux mines de Kilo et Moto, telle celle-ci, sur le dur travail de recherche du minerai, dans une nature sauvage :

[183] ARCF, Pierre Delmotte*, Album bleu*, p. 12.
[184] Georges Moulaert, *Vingt années à Kilo-Moto (1920-1940)*, Bruxelles, Dessart, 1950, 296 p.
[185] Ibidem, p. 40.
[186]. Ibidem, p. 46.
[187] Ibidem, p. 75.
[188] Ibidem, p. 81.
[189] Ibidem, p. 95.
[190] Ibidem, p. 107.
[191] Ibidem, p. 113.

Recherche du minerai d'or :
« Clean up I, on ramène tout le gravier dans les bacs supérieurs », 1921[192]

Une autre mention de l'ingénieur Delmotte apparaît dans le récit de voyage de Pierre Daye. Lors de son voyage d'étude sur la colonie dans les années 1920, commandité par le journal *Le Soir* et qui lui a fait parcourir tout le territoire, le journaliste y fait mention des mines de Kilo et Moto. L'auteur s'exprime assez rarement sur les personnes qu'il rencontre et nuance souvent certaines remarques élogieuses de notations plus critiques. On n'y trouve, par exemple, aucun commentaire sur Georges Moulaert.

> « *Kilo dépend, comme Moto, de la Régie industrielle des Mines. La direction est actuellement assurée par un homme aussi entreprenant et actif que courtois et adoré de ses subordonnés : l'ingénieur Delmotte. C'est une remarque digne d'être faite, et qui est tout à l'éloge de nos coloniaux, que partout où se révèle un chef digne de ce nom, tous ses collaborateurs, jusqu'aux plus humbles, loin de rechigner devant les tâches qu'on leur demande, admettent l'autorité qui les dirige, aiment sa fermeté, et font assaut d'émulation dans l'accomplissement de leurs travaux respectifs. Un animateur est, au Congo, un homme heureux…*[193] »

[192] ARCF, *Album bleu*, p. 17.
[193] Pierre Daye, *L'Empire colonial belge*, Bruxelles : Ed. du « Soir » Paris : Berger-Levrault, 1923. pp. 329-330.

Si l'ensemble de *L'empire colonial belge* est, étant donné la date où il est écrit, assez apologique et enthousiaste pour les réalisations accomplies dans le pays depuis ses débuts, l'auteur exprime en toute franchise, à certains endroits, des critiques sur telle ou telle situation ou l'attitude de telle ou telle personne : « il dit ce qu'il veut » et même « éprouve quelques scrupules en pensant aux critiques [qu'il a] émis[194] (*sic*) ». « L'ingénieur Delmotte » n'est certes pas le seul à se voir gratifié d'éloges. Ce que l'on peut souligner dans cette citation, c'est sa capacité à encadrer du personnel et à fédérer les personnes autour de projets ou de tâches, qui a fait forte impression sur l'observateur belge.

Ainsi, la famille Delmotte a vécu au Nizi, de 1918 à 1926. C'était une vie rude, mais agrémentée de distractions et rendue plus douce par d'étroits rapports entre les coloniaux, leurs familles et les réseaux de personnes habitant dans la région. De nombreuses photos témoignent de l'environnement de vie, au travers d'instantanés. Nous pouvons voir ci-dessous, un groupe se préparant pour une promenade dans la région.

« En route pour une promenade, Nizi », 1er novembre 1921[195]

Étant donné la position professionnelle de l'ingénieur, la famille avait une habitation de qualité. Pour donner une idée du milieu et du mode de vie à cette époque, on peut voir le

[194] Pierre Daye*, op. cit,* p. 369.
[195] ARCF, Pierre Delmotte*, Album bleu*, page 14.

souvenir de la maison de Nizi, son lieu de résidence, dans une construction typique du style colonial en vigueur :

Maison de Nizi, résidence de la famille Delmotte, 1919-1925[196]

Nous devons à présent donner des indications générales sur l'histoire du Congo et son évolution, de manière à nous représenter quelle était sa situation dans les années 1920, durant lesquelles l'ingénieur a terminé son terme en tant que fonctionnaire et a élaboré ses projets de création d'une société productrice de café. La colonisation belge présente des caractéristiques particulières, au regard de l'ensemble des colonies de la fin du XIX^{e} et du début du XX^{e} siècle. Nous allons en brosser un portrait rapide et n'en évoquer que les grandes lignes, pour comprendre le contexte du pays dans lequel va démarrer l'aventure du planteur.

CHAPITRE 2. Le contexte. Congo belge, une très brève histoire

Le Congo belge se distingue des autres colonies africaines, signalent Catherine Jacques et Valérie Piette[197]. Il n'a jamais été une colonie de peuplement mais une colonie

[196] Archives familiales, *Album bleu*, page 10.
[197] Catherine Jacques et Valérie Piette, *op. cit.* p. 96.

d'exploitation. Ce vaste territoire, qui équivalait à 80 fois la surface de la Belgique, avait une composition ethnique très variée. La population était de presque 11 millions vers 1925 et près de 15 millions avant l'indépendance. L'État belge ne souhaite guère investir dans la colonie, il laisse l'Église catholique et ses missions se déployer au Congo de manière quasi exclusive. Par ailleurs, la Belgique est la seule à se tailler un « empire » constitué d'une seule colonie où sa présence n'excède pas 80 ans, selon Bouda Etemad[198]. Il note que la politique de peuplement européen est très fortement contrôlée par le gouvernement belge. De 1908 à 1958, la proportion des Belges dans la population européenne du Congo ─ dont le nombre augmente de 2 900 à 109 400 ─ passe de 58,6% à 79,3% : ces chiffres sont tirés de l'*Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge*[199]. Pourtant, même lorsque leur nombre atteint le niveau le plus élevé dans les années 1950, les Européens ne représentent pas plus de 0,7% de la population totale du Congo. Cela rejoint la constatation de Jacques Frémeaux et Dominique Barjot sur le caractère relativement cloisonné des sociétés coloniales, régies par une faible proportion d'Européens : « Ce caractère d'ultra-minorités passagères et duales est à mettre en rapport avec le fait que les colonies en Afrique noire furent […] des colonies d'exploitation, de plantations et de mines[200] ».

Nous nous bornerons à faire une très brève histoire du Congo belge en donnant quelques repères chronologiques sur cette colonie, dont la particularité est d'avoir duré moins d'un siècle. « L'Acte de Berlin », daté de 1885, règle le statut de l'État Indépendant du Congo (ÉIC), qui est la propriété personnelle du roi Léopold II, jusqu'en 1908, date à laquelle la Belgique reprend le Congo comme colonie[201]. Durant la période de l'ÉIC, Léopold II a imposé au pays un régime calqué sur le modèle hollandais, qui fut en vigueur à Java de 1830 à 1870 ─ celui-ci fut très lucratif, grâce au travail forcé. Le Congo léopoldien fut géré comme le bien privé d'un monarque et soumis à un régime de monopole appelé le *régime domanial*[202]. Les profits énormes dégagés par l'exploitation du caoutchouc et de l'ivoire ont fait couler beaucoup d'encre et suscitent encore de nombreuses polémiques à l'heure actuelle, comme le note Pierre-Luc Plasman[203].

---

198 Bouda Etemad, *De l'utilité des empires : colonisation et prospérité de l'Europe XVIe-XXe siècle*, Paris, A. Colin, 2005, p. 270.

199 *Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge*, ministère de l'Intérieur, Bruxelles, diverses livraisons, cité dans Bouta Etemad, p. 277.

200 Dominique Barjot et Jacques Frémeaux (dir.), *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : des années 1850 aux années 1950*, Paris, CNED SEDES, 2012, .p. 43.

201 « Situation économique du Congo Belge », *Études et conjoncture - Économie mondiale*, 1950, p. 57-98.

202 Jean Stengers, *Congo : mythes et réalités*, Réédition augmentée de la première édition publiée en 1989 chez Duculot, Paris-Louvain-La-Neuve., Bruxelles, Racine, 2005.

203 Pierre-Luc Plansman, « Le gouvernement bicéphale de l'Etat indépendant du Congo et le red rubber », in Patricia Van Schuylenbergh, Catherine Lanneau et Pierre-Luc Plasman, *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles :*

Suite aux abus qui furent constatés, le Congo devint une colonie et le gouvernement belge engagea une réforme des institutions. Le Congo fut alors doté d'une « Loi organique », le 17 octobre 1908, appelée aussi « Charte coloniale ». L'Acte de Berlin est resté, malgré tout, en vigueur jusqu'au 10 septembre 1919. En annexant le Congo, la Belgique démantèle le régime léopoldien de monopole, tout en choisissant d'en conserver les principaux ressorts. Le système colonial belge reste caractérisé par une centralisation marquée et par une concentration entre pouvoirs publics et privés[204]. Réduire le rôle du colonat blanc dans l'économie coloniale, l'isoler politiquement, mais aussi marginaliser l'agriculture commerciale indigène : c'est de cette manière que le gouvernement entendait asseoir la suprématie des grandes entreprises sur l'économie du Congo, où le cycle minier succède après la Première Guerre Mondiale à celui de l'ivoire et du caoutchouc. De toute l'histoire de l'expansion européenne, aucune colonie ne tombe à ce point sous la coupe du « big business »[205]. Le Congo économique est essentiellement l'œuvre du capitalisme européen mais n'est pas pour autant l'œuvre de l'entreprise libre. Une organisation, singulière au Congo belge, fait apparaître le lien entre les grandes entreprises dans lesquelles investit l'État belge qui reçoit en retour les gains sous forme d'actions de capital[206]. Grandes firmes et administration veilleront à ce que leur mainmise sur le Congo ne puisse être remise en cause, que ce soit sur place par le colonat blanc, ou en Belgique par des forces de contestation[207]. Voilà l'environnement dans lequel naît la société « Plantations du Congo Oriental », créée par un ancien fonctionnaire qui devient colon ─ nous aurons à nous en souvenir.

Il est important, si nous voulons comprendre l'environnement et les contraintes d'un entrepreneur qui veut créer et faire vivre une société au Congo, de connaître les éléments d'organisation de la colonie, au moment où la Planco a été créée. Nous allons en faire un tableau résumé et, pour cela, nous allons utiliser un document succinct, *Les lois du Congo Belge en abrégé*, rédigé par l'École de pasteurs et d'instituteurs de Kimpese[208] (texte dont nous donnons des extraits, en annexe 3).

Les instances gouvernementales sont organisées comme suit : 1) le Roi des Belges ; 2) le Ministre des Colonies ; 3) le gouvernement général ; 4) le gouvernement des provinces.

---

nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale, Bruxelles Bern Berlin [etc.], P. Lang, 2014, pp. 131-144.

[204] Bouda Etemad, *op. cit.* p. 276.

[205] Bouda Etemad, *op. cit.* p. 277.

[206] Jean Stengers, *op. cit.* p. 210.

[207] Bouda Etemad, *op. cit.* p. 278.

[208] École de pasteurs et d'instituteurs de Kimpese Congo belge, *Les lois du Congo Belge en abrégé,* Matadi, 1943, disponible à l'adresse http://www.aequatoria.be/04common/038manuels_pdf/31Lois.pdf, consulté le 15 juillet 2015.

Il faut donc noter cette particularité, que l'administration du Congo était effectuée à Bruxelles [209] : le pouvoir était concentré au ministère des colonies. « On a pu, pendant cinquante ans, mettre le doigt, en regardant la carte de Bruxelles, sur le mille carré où étaient groupés presque tous les organes qui décidaient de la politique congolaise », précise Jean Stengers. On y voyait donc les problèmes d'une manière abstraite et, le plus souvent, doctrinale, ou fortement politique, en fonction des réalités de la Belgique. Les revendications des Européens résidant au Congo restèrent donc lettre morte et le poids des colons fut nul. Cette situation eut d'énormes conséquences, sur lesquelles nous reviendrons en étudiant le développement de la Planco et les rapports de Fernand Delmotte avec la métropole.

On peut donc montrer quelles sont les instances représentatives essentielles. Il y a, en Belgique, le Roi et le ministre des colonies. Sur le sol de la colonie, dont la capitale fut d'abord Boma et ensuite Léopoldville, les responsabilités sont organisées comme suit :

- Le Gouvernement Général, situé dans la capitale.

Le Gouverneur Général représente le Roi dans la Colonie. Il a la haute direction de tous les services administratifs et militaires établis dans la Colonie. Le Gouverneur Général est assisté d'un Vice-Gouverneur Général, d'un ou de plusieurs inspecteurs d'État. S'y ajoutent un secrétariat et des services administratifs (directions de la Justice, de la Marine et des travaux publics, du Service administratif, de l'Agriculture, de l'Industrie et des Mines, des Travaux de défense, de la Force publique et des Finances)[210].

- Le Gouvernement des Provinces.

Le Gouverneur Général est représenté dans chaque Province par un Gouverneur de Province, qui exerce le pouvoir exécutif et dirige l'administration de sa Province. Il est assisté par un Commissaire Provincial et des Commissaires de District.

- Les Commissaires de District.

Le district est administré par un commissaire de district qui est placé sous l'autorité du Gouverneur de sa province. Le commissaire de district a sa résidence au chef-lieu du district. Il est assisté d'un fonctionnaire désigné comme assistant par le gouverneur de province. Ce fonctionnaire exerce sous l'autorité du commissaire de district les fonctions assumées par celui-ci. Le commissaire de district est toujours assisté d'un secrétaire.

- Les Administrateurs Territoriaux.

Le territoire est administré par un administrateur territorial placé sous l'autorité de son district. L'administrateur territorial est assisté d'un administrateur territorial assistant, d'un ou plusieurs administrateurs adjoints ou agents territoriaux.

- Les chefferies.

Les chefferies sont des groupements administratifs organisés sur la base de la coutume. Le chef d'une chefferie est un indigène et il porte une médaille. Un grand nombre de chefs médaillés ont été placés sous l 'a u t o r i t é des chefs de secteur.

- Le secteur.

[209] Jean Stengers, *op. cit.* p. 195.

[210] Jean-Luc Vellut, *Guide de l'étudiant en histoire du Zaïre*, Kinshasa, Congo (République démocratique du), Éditions du Mont Noir, 1974, 207 p., p.115-116.

> Le secteur comprend plusieurs groupements, traditionnels ou non, numériquement trop faibles pour se développer isolément de façon harmonieuse dans tous les domaines. Isidore Ndaywel è Nziem[211] note que le secteur est un rassemblement de chefferies, créé par le commissaire de district.

Il faut repérer aussi le fait que, en 1914, 22 districts ont été créés, avant la formation des quatre provinces. À cette époque, le gouvernement siégeait à Boma depuis le 1er mai 1886, et deux vice-gouverneurs siégeaient à Stanleyville et Élisabethville. Ensuite, la capitale du Congo a été déplacée à Léopoldville. Stanleyville a été la capitale de la province orientale et elle avait donc une importance certaine, étant un lieu de relais du pouvoir central. Nous aurons besoin, tout au long de l'histoire de cette entreprise, de trouver facilement des repères dans cette organisation, pour situer sans ambigüité les personnes que nous allons rencontrer et pour comprendre le rôle qu'elles jouent, quelle influence elles ont dans la vie de la société. Nous avons donc établi un *vade mecum* de l'organisation politique et administrative du Congo belge. Une fiche synthétique nous permettra d'avoir une référence simple à consulter, pour pouvoir par la suite situer les personnes qui interviendront dans l'histoire de la Planco, savoir à quel « étage » elles sont placées et reconnaître le rôle qu'elles doivent jouer dans les rapports avec les colons.

FICHE

Les principales divisions administratives au Congo belge

Gouverneur général, pouvoir exécutif, « vice-roi », représentant du roi.
Provinces : commissaire de province
Districts : commissaire de district
Territoires : administrateurs de territoire
Chefferies
Secteurs
Centres extra-coutumiers
Cités indigènes

Indépendants :
Le pouvoir judiciaire.
La Force publique : force militaire et de police pour l'État

[211] Isidore Ndaywel è Nziem, Théophile Obenga et Pierre Salmon, *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République Démocratique*, [S. l.] Bruxelles Paris, CGRI De Boeck & Larcier-Duculot Agence de la Francophonie, 1998, p. 372

Nous avons, dans *L'histoire générale du Congo*[212], un tableau qui nous sera utile aussi : il récapitule les noms des gouverneurs généraux, des ministres des colonies et des souverains du Congo belge. Nous nous limiterons, ici, aux noms des gouverneurs généraux qui se sont succédé à la tête du Congo : de 1912 à 1916, F. Fuchs ; de 1916 à 1921, E. Henry ; de 1921 à 1923, M. Lippens ; de 1923 à 1927, M. Rutten ; de 1927 à 1934, A. Tilkens ; de 1934 à 1946 P. Ryckmans ; de 1946 à 1952, E. Jungers ; de 1952 à 1958, L. Pétillon ; de 1958 à 1960, H. Cornelis. Pour plus de précisions sur les ministres successifs au ministère des colonies et pour les souverains régnant selon les époques, on pourra se reporter au tableau se trouvant aux pages 375 et 376 de cet ouvrage.

Nous avons déjà noté que, de 1908 à l933, le Congo était divisé en quatre provinces : le Kasaï (chef-lieu Léopoldville), l'Équateur (chef-lieu Coquilhatville), le Katanga (chef-lieu Elisabethville) et la Province orientale (chef-lieu Stanleyville). Le nombre de provinces, en 1933, passa de quatre à six, à cause de la scission de la province orientale (provinces de Stanleyville et de Costermansville) et celle du Congo-Kasaï (provinces de Léopoldville et de Lusambo). Cette organisation subsista jusqu'à la fin de l'âge colonial[213]. On pourra consulter en annexe 2, une carte datant de 1947 avec ces six provinces[214].

Jusqu'à présent nous avons suivi la carrière et de cheminement de Fernand Delmotte et nous avons vu qu'il a évolué, des chemins de fers vicinaux en Belgique aux chemins de fer du Mayumbe, pour enfin faire l'essentiel de sa carrière dans les mines d'or avec un poste de haute responsabilité dans la province orientale, des Uélé à l'Ituri. Nous pouvons donc comprendre qu'il avait sillonné une bonne partie de la région, comme ingénieur des mines de première classe. Nous allons voir maintenant comment il en est venu à s'installer en Ituri.

CHAPITRE 3. L'attrait de l'Ituri

La Province orientale est la plus grande province du pays, avec une superficie comparable à celle de l'Espagne. Elle est aussi parmi les régions aux plus fortes densités de population : plus de 20 habitants au km^2, selon Isidore Ndaywel è Nziem, qui propose une

[212] Isidore Ndaywel è Nziem , *op. cit.,* p. 375-376.
[213] Isidore Ndaywel è Nziem, *op. cit,* p. 374.
[214] Jean-Claude Bruneau, « Les nouvelles provinces de la République Démocratique du Congo : construction territoriale et ethnicités », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 30 juin 2009, n° 7.

carte représentative des zones de peuplement[215]. Le chef-lieu de la province est Stanleyville (actuelle Kisangani), ce qui reste stable jusqu'à nos jours. La distance entre Stanleyville et Irumu, le chef-lieu de district de l'Ituri, est de 640 km (il faut se rappeler que, étant donné le nombre limité de routes et leur état approximatif à l'époque, ces distances étaient bien plus considérables à parcourir que leur équivalent en Europe actuellement). Si l'on revient à la carte de la région nord-est et de la partie de l'Ituri[216], on voit bien le chef-lieu de district, Irumu et, en remontant vers le nord le long du lac Albert, on observe trois territoires dont les chefs-lieux sont : Bunia, Djugu et Mahagi. Kilo, Kilomines et Nizi. Les lieux où s'est déroulée la carrière et où a résidé Fernand, se trouvent entre Bunia et Djugu. On sait qu'il a travaillé sur les exploitations filoniennes, plus particulièrement en explorant la Shari, rivière qui se jette dans une autre rivière plus importante : l'Ituri, qui se situe à 20 km au sud de Bunia.

Objectivement, l'Ituri se révèle attrayante pour diverses raisons. La population y est abondante ─ nous l'avons vu ─, le climat est favorable et elle est proche de moyens de communication naturels avec l'extérieur, avec la présence du lac Albert qui fait frontière avec l'Ouganda. La région comprend une gamme variée de types de sols, offrant des possibilités de pratiquer plusieurs sortes de cultures. D'une façon générale, l'Ituri semble être, en matière des sols, le district le mieux doté de la province orientale. Dans la région de Mahagi, le climat est tropical : ce climat est localisé dans la partie Nord des Uélé et s'étend jusqu'à l'extrémité Nord de la Province Orientale : les territoires de Bondo, Ango,Dungu, Niangara, Faradje, Aru, Mahagi et une partie de Djugu et Irumu. Si l'on observe la carte des zones climatiques, disponible sur le site de l'Académie des sciences d'outre-mer[217], on remarque que des zones climatiques particulières se démarquent des autres, tout le long de la région des grands lacs.

[215] Isidore Ndaywel è Nziem, *op. cit*,. *Carte 3* entre les pages 64 et 65.
[216] Carte des mines, que nous que nous avons vue en page 30.
[217] Académie royale des sciences d'outre-mer, *Atlas général du Congo - Algemene atlas van Congo 33. Carte des zones climatiques / Kaart der klimatische zonen*, Bruxelles, IRCB /KBKI, 1954. - 8 pp. (72 x 62 cm), disponible à l'adresse http://www.kaowarsom.be/documents/ATLAS/116.jpg, consulté le 22 novembre 2015.

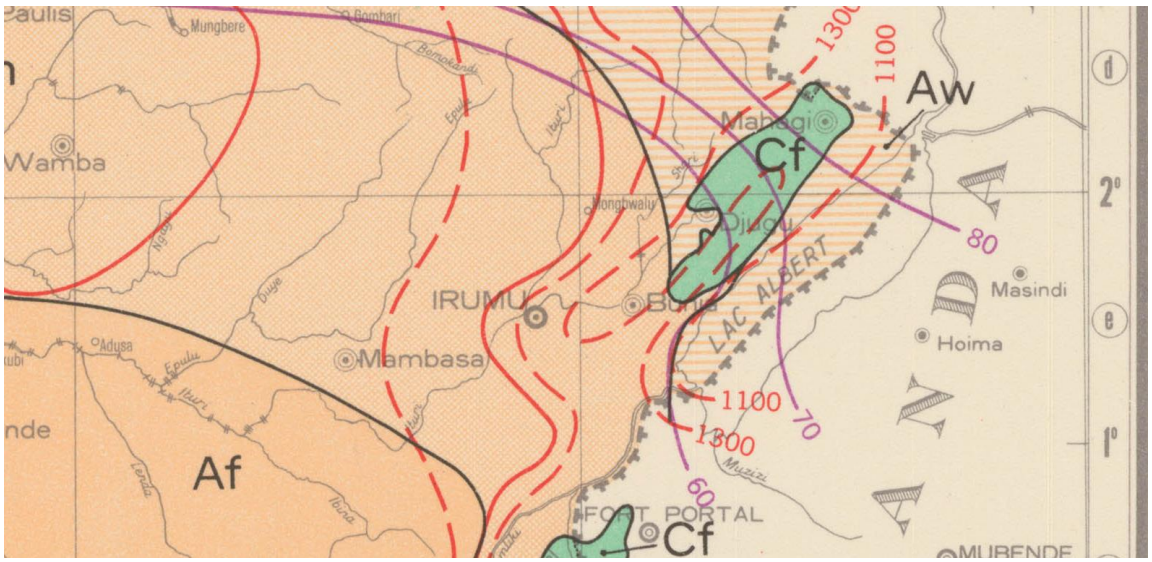

Zone climatique de la région de Mahagi ─ Djugu ─ Bunia. Échelle 1 :1.500.000
Les lignes pointillées rouge indiquent le volume annuel des pluies en mm.
La forme en vert indique le climat particulier de la région

On connaît surtout le climat principal du Congo qui se trouve en zone équatoriale et tropicale humide, celui de la cuvette : un climat chaud et humide, sur la plus grande étendue de son territoire, avec une pluviosité très abondante. En effet, le pays s'étend de façon inégale à cheval sur l'Équateur à peu près jusque 5° de latitude nord et 13° de latitude sud. Dans le nord-est, l'est et le sud-est, régions de plateaux et de montagnes, l'altitude modifie considérablement les conditions climatiques. La température est en moyenne de 25 °C autour de la cuvette, de 26 °C sur la côte, de 18 à 20 °C à l'altitude de 1 500 mètres, de 16 à 17 °C à 2 000, de 11 °C à 3 000 mètres et de 6 °C à 4 000 mètres.

Le climat de l'Ituri est déterminé par les éléments suivants : les précipitations, la température, les vents, l'humidité et l'altitude. Mais deux d'entre eux donnent les grands traits du climat de l'Ituri. Il s'agit des précipitations et de la température, selon J. M. Th. Meessen[218]. La température moyenne annuelle oscille entre 20° et 23°c dans son ensemble. Il arrive que l'on atteigne plus de 25 °C. Toutefois, certains secteurs comme la plaine du lac Albert et de la rivière Semiliki (au sud du lac Albert), et celui de Fataki – Kwandroma – Nioka, connaissent respectivement de valeurs supérieures et inférieures aux températures susmentionnées. Elles sont fortement influencées par l'altitude. Dans la zone de Nioka- Djugu, l'altitude est de 1600 à 1800 mètres. Le lieu de culture des caféiers de la Planco est donc à 1700 m d'altitude. Les précipitations sont suffisamment abondantes pour permettre le ravitaillement des bassins et des nappes phréatiques. Le district de l'Ituri est considéré comme très pluvieux ;

[218] J. M. Th Meessen, *Monographie de l'Ituri (Nord-est du Congo belge) : histoire, géographie, économie*, Bruxelles, Belgique, Direction de l'agriculture, des forêts, de l'élevage et de la colonisation, 1951, p. 71.

la région, où se situent les plantations, a une pluviométrie, comme le note J. M. Th. Meessen[219], de 1200 à 1400 mm par an : la carte de pluviométrie, établie par cet auteur, est consultable en annexe 4 et fait apparaître la zone en petits carrés grisés.

Le district de l'Ituri possède donc une région très pluvieuse comme celle de la cuvette équatoriale, une zone intermédiaire où les précipitations diminuent (Bunia, Fataki, ...) pendant la saison sèche comme une zone tropicale et un territoire peu pluvieux mais respectueux des deux saisons (dépressions du lac Albert). Ces précipitations sont certes fonction de températures, mais essentiellement des vents Alizés provenant du nord et de l'est et parfois de l'ouest. La combinaison de ces éléments climatiques, la présence du lac Albert, des monts Bleus et la proximité de cette entité de l'équateur amènent à conclure que l'Ituri jouit de zones climatiques variées. La végétation consiste en forêts, savanes et une végétation hétérogène d'altitude avec des savanes arborescentes. La savane des hauts plateaux fait de l'Ituri une région à vocation agro-pastorale. La végétation correspond à une savane d'Albizzia[220] fortement menacée par les éleveurs et agriculteurs qui envahissent l'espace.

· Située dans une zone proche, la plaine du lac Albert jouit par contre d'un climat tout différent. Le climat tropical y domine à cause de son altitude se situant à 619 m. La température s'y trouve élevée avec un sol sablonneux, une végétation herbeuse clairsemée d'acacias. On peut donner une idée du paysage de la région, grâce à une coupe géologique dressée par l'INEAC, que l'on pourra consulter en annexe 5. De manière synthétique, on pourra l'observer dans la carte suivante, sur laquelle apparaît le relief et les zones montagneuses en brun plus sombre.

[219] *Ibid.* p. 74

[220] Wikipédia : « *Albizzia* est un genre botanique d'environ 150 espèces de petits arbres et arbustes tropicaux ou sub-tropicaux à croissance rapide », disponible à l'adresse https://fr.wikipedia.org/wiki/Albizia, consulté le 3 septembre 2014.

Extrait de la carte du Congo belge, 1950[221]

Les particularités climatiques renforcent la répartition de l'élevage bovin. En effet, les bovidés importés de l'Ituri s'acclimatent bien dans les régions à climat d'altitude (Mahagi, Djugu). Par ailleurs les spécificités de la région marquent, le plus souvent, les Européens quand ils y vivent un certain temps. L'année est entrecoupée de saisons sèches et de saisons des pluies. Il y a une saison des pluies en avril, mai, juin puis une saison sèche en juillet et août. Ensuite une saison sèche en novembre décembre, janvier, février, mars, suivie d'une nouvelle saison des pluies en septembre et octobre. Certaines personnes y étaient plus sensibles, comme la belle-fille de Fernand Delmotte, Claire Delmotte : lorsque venaient les premières ondées qui mettaient fin à l'interminable saison sèche, elle courait dehors pour se faire tremper et relâcher la tension accumulée avec la chaleur[222].

[221] ARCF, Ministère des colonies, Cartographie et cadastre, *Carte du Congo belge dressée par A. De Schaepmester*, Fonds dressé en 1926, complété en 1950, taille 1,60 m x 1,30 m, échelle 1 :2.000.000.
[222] ARCF, Entretiens avec Brigitte Delmotte, juillet 2014.

Fernand Delmotte et l'Ituri

Fernand Delmotte connaissait bien le contexte, pour avoir passé huit années comme directeur de mines de Kilo et Moto, région proche comme on a pu le voir, plus haut, sur la carte des mines. Dans son travail, nous avons vu ses capacités mises en œuvre lors de l'extraction de l'or, la création d'un barrage et d'une usine hydraulique, ainsi que ses talents de chef. Il avait déjà fait, aux mines, l'expérience de la création et de la participation à un « syndicat d'élevage », dont on trouve des traces dans les premiers courriers qui sont à notre disposition[223]. La question de ce syndicat est complexe : il fait partie des difficultés rencontrées dans le traitement d'archives incomplètes et dont le classement reste un peu aléatoire. On comprend que Fernand et certains de ses collègues avaient mis sur pied une société, qui est nommée sous divers vocables comme « le Syndicat », « le Syndicat des Mines », « le Syndicat d'élevage ». Des informations sont éparpillées dans des documents différents et des liasses thématiques non reliées les unes aux autres, tels les correspondances de l'administrateur-délégué, les statuts de la société ou même des bouts de feuilles griffonnés et des brouillons écrits par le président du conseil d'administration. Il sera sans doute nécessaire de parcourir toute la documentation pour réunir suffisamment d'informations qui permettront de savoir de quoi il s'agit exactement et le rôle joué par ce syndicat par rapport à la Planco.

Des documents préparatoires au montage d'une société, du style d'un dossier réalisé avec des arguments convaincants pour des banques etc., existent dans les archives : il y a une longue étude appelée « *Projet de plantation de café en Ituri : programme 250 hectares à mettre n culture en 3 ans*[224] ». Ce document n'est pas signé (nous supposons qu'il a été rédigé par Firmin Gualbert qui devient ensuite le président du conseil d'administration). Nous déduisons aussi qu'il date de 1926, au vu de la rédaction de ces éléments : « monsieur Delmotte, directeur-général des mines de Kilo, qui séjourne dans la région depuis 8 ans, a pu se rendre compte de l'intérêt que présente cette culture. Il a suivi de près les essais et tentatives faites en ce sens et a étudié les conditions dans lesquelles une exploitation de ce genre peut être entreprise avec le plus de chances de réussite »[225].

« Le haut-Ituri est une des régions les plus intéressantes de notre colonie : climat salubre dû à son altitude variant entre 1400 et 1800. Terres fertiles et pâturages excellents

[223] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte à Anna, 4 décembre 1926, Liasse no.74.
[224] ARCV, *Projet de plantation de café en Ituri* : *programme 250 hectares à mettre en culture en 3 ans*, Liasse no.94, p. 3.
[225] ARCV, *Projet de plantation de café en Ituri* ,ibidem

nourrissant déjà un cheptel important de bétail indigène[226] » : voici un des arguments. Un argument « contre » est balayé : la question de l'éloignement et du manque de moyens de transports. En effet est-il écrit que, depuis peu « l'Uganda Railway effectue les transports directement depuis les ports belges du lac Albert (Mahagi et Rasenye (*sic*)[227]) à Mombasa, grand port d'exportation sur l'Océan Indien ». Suivent des considérations sur le fait que la culture du café, et tout particulièrement la variété arabica qui est d'un meilleur rapport sur le marché international, aurait toutes les chances de réussir dans la région de l'Ituri. Plusieurs pages détaillent ensuite un plan comptable prévisionnel sur quatre ans, dans lequel sont développés les chiffres précis de la surface que la société compte mettre en culture, les frais d'installation année par année ainsi que les profits escomptés, jusqu'à la quatrième année, considérée comme devant débuter le plein rendement.

On observe donc que le projet de société a été mûri depuis un certain temps. Cependant, si nous possédons les documents de la société, où se trouvent des traces de la vie du fonctionnaire avant la société, nous n'avons pas sa correspondance personnelle ni son dossier de fonctionnaire, qui nous permettraient de cerner avec précision les événements ayant précédé la naissance de la Planco. On comprend que Fernand a lu attentivement ce qui se disait sur le sujet et réalisé au travers de ce *Projet de plantation* ce que l'on appellerait, aujourd'hui, une « étude de marché ». On peut y voir cités les auteurs de référence, tel Edmond Leplae, qui rédige en 1924, *La question agricole au Congo belge*[228] et en 1928, *La culture et le rendement d'une plantation de café au Congo belge* ou monsieur Van den Abeele, « ingénieur agricole du gouvernement qui a effectué un séjour de trois ans dans l'Ituri ». Une référence est faite aussi à « M. Claessens directeur au Ministère des colonies et créateur de la superbe ferme de Nioka », qui préconise, lui aussi, la culture du café en Ituri.

D'autre part, on peut lire, dans ces documents préparatoires, que Fernand a choisi la région de l'Ituri plutôt que le Kivu parce qu'il a étudié le café de la mission de Logo qui, dit-il, « est de très bonne qualité ». Ainsi, grâce au réseau de personnes qu'il fréquente dans la région où il séjourne depuis 1918, comme les missionnaires Pères Blancs de la mission de Logo ─ qui était un centre important, tant pour la formation des Africains que pour la vie sociale, rythmée par les offices religieux du dimanche et des fêtes ─, il a une connaissance approfondie des lieux et des personnalités importantes. On connait le rôle joué par l'œuvre

[226] ARCV, *Projet de plantation de café en Ituri, page I.*

[227] Nous pouvons supposer le document écrit par Firmin Gualbert, qui fait une erreur de transcription et écrit *Rasenye* pour *Kasenyi*, ne prenant sans doute pas la peine de vérifier l'information sur une carte de géographie.

[228] Edmond Leplae, *La question agricole au Congo belge : possibilités et méthodes de développement*, Bruxelles, Belgique, Goemaere, 1924, 142 p.

missionnaire catholique au Congo : d'après Jean Stengers, elle a constitué un de ses succès majeurs[229]. Parmi les réalisations des missions, la formation et l'enseignement ont été importants. Nous voyons que c'est le cas aussi pour la vie des colons. Nous constatons donc que sommes maintenant arrivé au moment où les choses ont mûri et où la société va pouvoir démarrer.

CHAPITRE 4. Les débuts de la société

Les prémices

La carrière de l'ingénieur de première classe, employé aux Mines de Kilo et Moto, devait normalement s'achever fin 1926 et compter douze années pleines, avec ses années aux mines de Kilo et Moto. Elle s'est terminée prématurément, à cause de l'opposition entre le président de la Régie des mines Georges Moulaert et Fernand Delmotte. Une lettre de l'ingénieur, à son épouse, explique cette situation :

> « *... Le jeu de Moulaert est assez clair : quand il m'a balancé des Mines, il se disait que je devrais aller gagner ma vie n'importe où et que je disparaîtrais de sa circulation [...] Pas un seul instant il n'a cru que je reviendrai au pays. Monti*[230] *et lui sont allés directement à Irumu pour essayer de me faire interdire l'accès à l'Ituri*[231]*. Comme un malfaiteur ! Évidemment il n'a pas réussi. Hackars*[232] *n'a pas osé ou voulu le suivre. C'était un jeu dangereux et difficile. Mais maintenant me voilà revenu et tout à fait indépendant de lui. Il sait que tous les yeux des colons sont fixés sur moi avec l'espoir que je deviendrai leur chef. Il sait que j'ai des attaches en haut lieu en Europe et que je peux être un adversaire très ennuyeux et très dangereux pour lui.*[233] »

Ce courrier montre clairement l'opposition entre le « colonel Moulaert » et son ingénieur. Nous pouvons nous interroger sur le point de vue de l'employé de Georges Moulaert et sur sa manière de le relater. Dans la notice biographique de George Moulaert, apparaissent des indications sur son fort tempérament et sa tendance à s'emporter, quelle que soit la position de la personne en face de lui, car il avait la réputation de contester même sa propre hiérarchie. Dans la notice biographique d'un autre personnage lié aux mines, nous pouvons lire que Fernand n'a pas été le seul à rencontrer une telle situation. Une autre

[229] Jean Stengers, *op. cit.* p. 206.
[230] Monsieur Monti était responsable du site de Moto, in DAYE, Pierre, *L'Empire colonial belge*, *op. cit.*
[231] Souligné dans le texte original.
[232] Monsieur Hackars était commissaire de district : voir la fiche avec l'organisation administrative au Congo belge.
[233] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte à Anna, 4 décembre 1926, Liasse no.74.

personne au moins est certainement dans ce cas. En effet, Hippolyte de Mathelin de Papigny, ingénieur aux mines de Kilo-Moto, en a été le directeur en 1910. Il est « entré en difficultés », nous dit sa notice biographique[234] et par la suite, il a quitté l'administration. Dans quelles conditions, peut-on se demander ? Deux ouvrages rapportent les circonstances sous des points de vue différents : les *Vingt années aux mines de Kilo-Moto* du colonel Moulaert et le livre posthume de M. Mathelin[235], dont la préface rédigée par sa veuve donne une tout autre interprétation. « Privé de la situation qu'il s'était acquise dans la hiérarchie coloniale, Mathelin se retourna vers le secteur privé », lit-on encore dans la notice biographique. L'ingénieur, qui vit sa carrière écourtée et son avenir mis en danger, n'était donc pas le premier à subir cette situation.

Nous voyons donc apparaître au travers des archives de la Planco d'autres éléments qui corroborent les informations critiques, effleurées dans sa notice biographique, sur le tempérament du colonel Moulaert et ses agissements. « *Et puis, on commence à parler un peu trop des tripotages de Moulaert. La zone minière devient absolument fermée. Plus de commerce, rien. Seule l'Interfina à Kilo et Metaxas à Moto peuvent ouvrir des boutiques et vendre. C'est créer un monopole qui, malheureusement, fait crier tous les commerçants* », fait remarquer l'ancien directeur du site de Nizi, dans le courrier du 4 décembre 1926. Cette lettre montre aussi l'existence d'un « syndicat » aux mines de Kilo et Moto, dans lequel Fernand avait une participation ainsi que d'autres ingénieurs, messieurs Forget, Monti et Siffer. L'ingénieur a ainsi pu, durant ses années de service aux mines, connaître non seulement la région géographiquement, mais aussi tous les rouages administratifs ou politiques et les rapports de force des personnes qui comptaient dans la vie à la colonie. Dans cette situation délicate, explosive, le futur planteur a sans doute dû étudier la question de la création d'une société très soigneusement, pour s'assurer de réussir.

D'après les documents d'archives, nous avons d'autres éléments pour penser que l'ingénieur prévoyait effectivement, depuis quelque temps, de se reconvertir, alors qu'il était encore aux Mines de Kilo et Moto. Dans un courrier datant du 17 avril 1926[236], le fonctionnaire reçoit l'accusé de réception de sa demande de pension, adressée à l'inspecteur général chef de service délégué, pour le ministre, monsieur Koller. Le ministère des colonies

[234] MATHELIN DE PAPIGNY (Hippolyte de*)* / *Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer*, disponible à l'adresse http://www.kaowarsom.be/documents/bbom/Tome_IV/Mathelin_de_papigny_de.Hippolythe_Marie.pdf , consulté le 10 mars 2016.
[235] Hyppolyte Mathelin de Papigny, *Les aventures d'un chercheur d'or*, Bruxelles : Labor, 1952.
[236] ARCV, Lettre du 17 avril 1926, Liasse no.74.

répond ensuite, le 12 mai 1926[237], et lui octroie une pension de 2100 francs par an, qui sera versée sous forme d'avances trimestrielles de 475 francs, dont le premier versement le 30 juin 1926.

Fernand a donc suivi l'actualité des règlements dans la colonie et les opportunités à saisir. Il s'était mis, semble-t-il de longue date, en quête d'un terrain qui lui conviendrait. En effet, il avait fait, dès 1925, les démarches nécessaires pour s'assurer l'acquisition de terres cultivables de bonne qualité. Pour trouver le lieu approprié, les travaux préalables de recherche, de prospection, de bornage et d'enquêtes de vacance des terres exploitées sont « coûteux en temps et en argent », note Guillaume Léonard[238]. Il rapporte aussi quelle est la législation à ce sujet : « les terres rurales à destination agricole, dès qu'elles dépassent dix hectares, ne peuvent être acquises en propriété qu'au cours d'un contrat de location d'une durée inférieure à neuf ans ou d'un bail emphytéotique de trente ans »[239]. Ces conditions apparaissent dans l'acquisition d'un terrain en 1925.

Nous retrouvons l'original d'un « contrat d'occupation provisoire pour un terrain près de Nioka », d'une superficie de 500 hectares, inséré dans un courrier datant du 22 septembre 1929[240], que l'on pourra consulter en annexe 7. Le contrat d'occupation n° 2431, en date du 12 septembre 1925, est émis par le gouvernement du Congo, représenté par le gouverneur de la province orientale (lui-même représenté par le commissaire général, dont la signature est illisible). On y trouve les références des « conditions générales de l'arrêté royal du 3 décembre 1923 sur la vente et la location de terres domaniales ». Les conditions spéciales sont explicitées : 1) le loyer pendant l'occupation provisoire est de 250 francs payables annuellement (art. 19 de l'arrêté royal) ; 2) l'occupation prend cours au 1er janvier 1925 ; 3) après 5 années d'occupation provisoire le Gouvernement du Congo belge s'engage à conclure un bail emphytéotique de 30 ans si la mise en valeur est constatée ; 4) le prix de location est fixée au taux de 50 centimes) ; 5) si les conditions générales ne sont pas exécutées, il sera procédé à la résiliation du contrat ; 6) en cas de non occupation le loyer versé restera acquis à la colonie (1er alinéa, art. 17, arrêté royal du 3 décembre 1923). Nous lisons dans un courrier qui est adressé à Fernand Delmotte, par le secrétaire général au

[237] ARCV, Lettre du ministère des colonies datée du 12 mai 1926, Liasse no.74.
[238] Patricia Van Schuylenbergh, Catherine Lanneau et Pierre-Luc Plasman, *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles Bern Berlin [etc.], P. Lang, 2014, p. 209.
[239] T. Heyse, « *Le régime des cessions et concessions de terres agricoles et forestières au Congo belge », Bulletin agricole du Congo belge »*, vol. XXXVII, n°3,1946, p. 489. Cité par Guillaume Léonard, *op. cit.*
[240] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 22 septembre 1929, Liasse no.75.

ministère des colonies, monsieur C. Johers, que « le décret du 29 janvier 1924 prévoyait la concession gratuite de terres aux anciens fonctionnaires méritants »[241].

Fernand Delmotte s'est donc mis en quête de terres, pour établir la future Planco, et a anticipé son installation, en obtenant l'autorisation d'occuper ce terrain de 500 hectares près de Nioka, dont nous présupposons qu'il sera précisément celui de la plantation, Cependant nous avons un doute : est-ce un terrain acquis en son nom personnel pour des affaires différentes de la société ? Nous butons ici sur une question qui devra, par la suite, être éclaircie : quelles sont exactement ses activités pour la Planco et quelles sont ses occupations à titre personnel ? Il semble avoir créé un compte propre qui sera nommé par la suite « Edel » (pour « établissements Delmotte »), question qui demandera des éclaircissements. Il sera nécessaire de parcourir toute la correspondance et les parties les plus importantes de la comptabilité et des rapports sur les exercices annuels, pour démêler les nœuds complexes des rapports entre l'administrateur-délégué, fondateur de la Planco, et le conseil d'administration en Belgique.

Constitution de la société

Nous en arrivons maintenant aux débuts de la société proprement dits. En mars 1926, le futur planteur est à Tournai[242]. Le 29 mars, il envoie, aux candidats sociétaires, une convocation pour qu'ils se réunissent à l'hôtel des neuf provinces (établissement de standing très connu dans la région), le 10 avril à 15 heures, en vue de la constitution de la société « Plantations du Congo Oriental ». L'acte de constitution doit être signé par tous les associés, selon la loi coloniale qui autorise la constitution de sociétés sous seing privé[243], est-il noté dans ce courrier. Jointe au contenu des statuts proprement dits[244], se trouve la liste des vingt-cinq souscripteurs (voir le détail en annexe 6). Ils sont, soit membres de la famille Delmotte, soit des amis de celle-ci. En parcourant les « professions » des sociétaires, nous voyons qu'ils font partie de la bonne bourgeoisie locale : quatre « industriels », quatre épouses ou veuves « sans profession », trois « ingénieurs » ─ dont Fernand lui-même, deux professeurs,

[241] ARCV, Courrier du Secrétaire général C. Johers, pour le Ministre des Colonies, à Fernand Delmotte, 3 décembre 1926, BE UCL ARC FE 12, Liasse no.74.
[242] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 21 mars 1926, Liasse no.94.
[243] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 29 mars 1926, Liasse no.94.
[244] ARCV, Statuts de la société Plantations du Cogon Oriental, Liasse no.94.

deux commerçants, un pharmacien, un avocat, un « propriétaire », un fondé de pouvoir en banque, un secrétaire communal, un officier, un juge d'instruction.

La société est donc officiellement créée le 10 avril 1926, puis reconnue par arrêté royal du 10 août 1926[245]. Elle est l'objet de la publication officielle aux *Annexes* du *Bulletin officiel du Congo belge*, le 15 septembre 1926[246]. La fiche d'identité de la société est conservée par le ministère des colonies, puis les Archives africaines : c'est une « société congolaise par actions à responsabilité limitée[247] », et relève donc du mode de gestion des société anonymes à responsabilité limitée. Elle émet, à sa naissance, 800 parts de fondateur, « sans valeur nominale », et 800 actions de capital, d'une valeur de 1000 francs. Le capital versé à cette date est de 120.000 francs. Son siège social est à Mahagi, son siège administratif à Tournai, Chaussée de Bruxelles, 149 ; son objet est : plantation et élevage ; sa durée : 30 ans ; la date annuelle de clôture de l'exercice social est fixée au 15 avril et la date de l'assemblée générale au 15 octobre.

Nous aurons donc les publications officielles suivantes, une fois par an avec : 1) le bilan comptable annuel arrêté chaque 15 avril ; 2) le rapport rédigé sur cet exercice publié après l'assemblée générale, en octobre ; 3) le lieu de sa résidence officielle ; 4) les noms des membres du conseil d'administration et du collège des commissaires. Nous notons au passage que, le Congo comme colonie faisant partie de la Belgique et considéré comme une « province lointaine », il n'apparaît pas de différenciation entre Mahagi et Tournai : il n'a pas semblé bon de préciser que l'un était dans la province orientale du Congo et l'autre en métropole. La constitution du conseil d'administration et du collège de commissaires n'est pas réalisée lors de la création de la société mais ultérieurement, lors d'une assemblée générale extraordinaire. Le conseil d'administration est ainsi composé, en 1926, de cinq personnes dont Firmin Gualbert, président ; Fernand Delmotte, « administrateur délégué » ; Edmond Carton ; Émile Haustrate ; Camille Jadot. Le collège des commissaires, dont la fonction est de vérifier la conformité et d'approuver les comptes et le bilan comptable annuels, est constitué de deux personnes : Maurice Delmotte et Ernest Tock.

Une fois la société créée officiellement, son fondateur embarque seul pour le Congo et laisse son épouse et ses enfants en Belgique, les confiant aux bons soins de celui que tout

[245] ARCF, *Titres de la société : Actions de capital de 1000 francs et Parts de fondateur*, titrés créés après le 8 octobre 1944.
[246] Archives africaines, « Statuts de la société Plantations du Congo Oriental », *Bulletin officiel du Congo belge, Annexes*, 15 septembre 1926, pages 560 – 576.
[247] ARCA, *Fiche d'identité de la société Plantations du Congo oriental Planco*, sans date, sans nom, Boîte IS 42, Liasse no.138.

le monde appelle l'« oncle Firmin », alors qu'il ne fait pas réellement partie de la famille Delmotte[248], et à ceux de sa vaste famille, dans laquelle les liens sont forts. À cette époque, il est alors de bon ton qu'une épouse réside dans la ville de son époux. Anna et les enfants vont donc séjourner dans la ville de Tournai et non dans sa ville d'origine, Gand, où elle se rend malgré tout régulièrement pour y faire des achats importants. Fernand se rend au Congo pour débuter les travaux et réaliser les premières installations, qui permettront ensuite à sa famille de le rejoindre.

L'aventure commence

L'administrateur-délégué s'embarque pour l'Afrique le 10 juin[249]. Dans un courrier datant du 16 juin[250], il donne pour commencer les conditions d'envoi et d'expédition de marchandises depuis la Belgique, puis de réception en Afrique, à mettre en place par les administrateurs. La société, utilisée pour emballer et envoyer les objets, est nommée « la C.A.T.I.[251]», elle doit prendre totalement en charge l'envoi des colis via Mombasa au Kenya et, ensuite, être payée par la Banque du Congo Belge (BCB), dont le siège social est à Kilo. On y apprend, ainsi, à combien se chiffrent les frais de transports : pour 46.000 francs de marchandises, la société doit s'acquitter de 18.000 francs de frais. À Mombasa les marchandises sont réceptionnées par la *Twentsche Overseas Trading Company*, qui doit les faire parvenir ensuite à Mahagi. Dès le départ, une solide organisation doit donc se mettre en place pour trouver les meilleures solutions de transport, aux plus bas coûts et dans des conditions optimales. La situation géographique permet de profiter du fret organisé par les Anglais via le Kenya, dont nous voyons une partie dans la carte suivante :

[248] ARCF, Entretiens avec Brigitte Delmotte, novembre 2014.
[249] ARCV, *Rapport sur l'exercice 1926-1927*, Liasse no.1.
[250] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 16 juin 1926, Liasse no.74.
[251] Nous n'avons pas pour l'instant plus de précisions sur ce qu'est cette société.

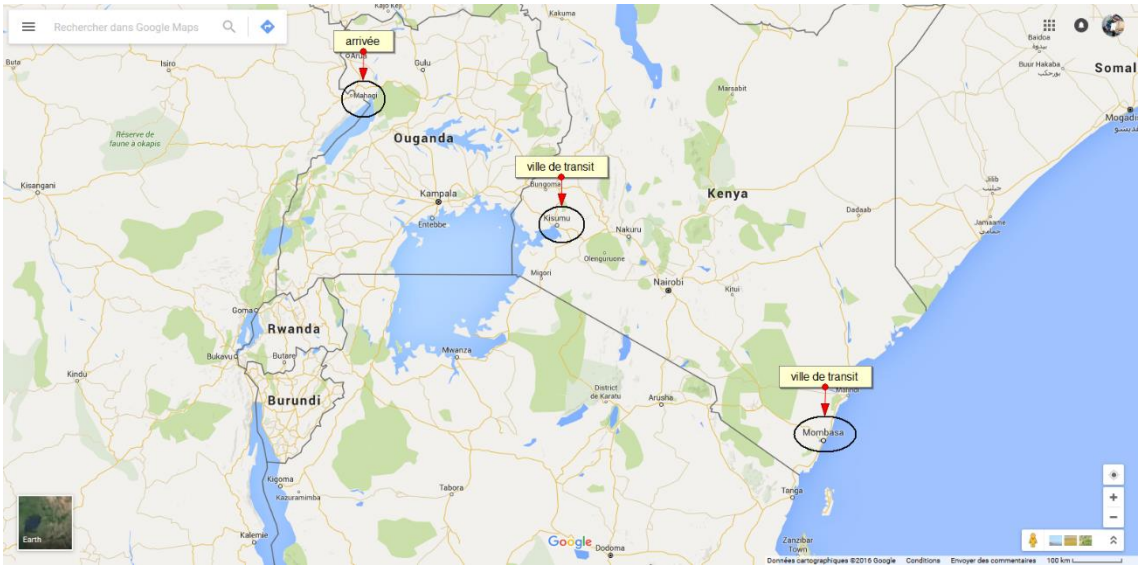

Carte du déplacement des marchandises Mombasa vers Mahagi, google maps[252]

Un courrier de la *Twentsche Overseas Trading Company* apparaît plus tard dans la correspondance[253]. Elle y fait savoir que ces conditions, établies initialement, doivent changées, en 1927. Les frais doivent être réglés avec la *Standard Bank of South Africa Ltd.* et non plus avec la *Banque du Congo Belge* choisie initialement par la société. Les raisons suivantes en sont données : des délais trop longs, dus à la distance entre Mombasa et Kilo, où réside la *Banque du Congo belge.* En effet, la compagnie met deux ou trois mois avant d'être payée par le transfert de fonds entre le Congo et le Kenya, sans compter le change en shillings, du fait que celui-ci est colonie anglaise. Par ce fait, le colon reçoit aussi ses colis d'autant plus tardivement. Nous entrons ici de plain-pied avec la complexité des montages et des organisations nécessaires à la Planco, que nous tenterons de décrire le plus précisément possible par la suite. La société fait appel à plusieurs banques, situées en Belgique, au Congo et même, comme nous le voyons ici, au Kenya. Elle doit faire appel à de nombreux fournisseurs et organismes, en Belgique, au Kenya, au Congo, pour l'achat de matériel, de marchandises de première nécessité et pour leur transport dans les meilleures conditions, vers la plantation.

Le 2 juillet, Fernand est arrivé à Mombasa[254] : il poursuit des discussions, probablement entamées avec Firmin Gualbert avant son départ : il pense que les terrains entre Mahagi et Niarembe seraient les plus tranquilles pour eux. Il fait part ensuite de lettres

[252] Google maps, *Mombasa*, disponible à l'adresse https://www.google.fr/maps/place/Mombasa,+Kenya/@-1.9908096,34.4267772,6.75z/data=!4m5!3m4!1s0x184012e78ec02c7d:0xcb618bbc35d0db5a!8m2!3d-4.0434771!4d39.6682065, consulté le 3 juin 2015.
[253] ARCV, Lettre de *la Twentsche Overseas Trading Company*, Mombasa, 14 octobre 1927, Liasse no.74.
[254] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 2 juillet 1926, Liasse no.94.

qu'il a reçues de ses anciens collègues des mines, messieurs Siffer, Monti et Chaidron : il a le sentiment que ceux-ci tentent de le dissuader de s'installer dans la région de l'Ituri. Monsieur Siffer recrute, pour sa part, pour le syndicat d'élevage des mines dont il est sociétaire et craint, apparemment, un concurrent trop proche. Il y a une « ruée » sur les terrains, d'après Fernand : l'administrateur délégué explique qu'il ne faut pas traîner pour acquérir les meilleurs emplacements ! Il se heurte aussi aux problèmes de transport qui ne sont pas encore au point entre Mombasa et le Congo : il ne peut obtenir un libre parcours au Kenya qu'en s'acquittant de droits de douane ─ dont il espérait faire l'économie. À Mombasa, il suit personnellement la réception des premières marchandises mais ne peut en savoir plus sur leur état, car la totalité des colis n'est pas arrivée – dont une automobile dont il attend la livraison pour pouvoir se déplacer et rejoindre sa destination.

Le 8 juillet il est à Nairobi[255]. Un croquis de la région où il a l'intention de s'installer est dessiné dans le contenu de cette lettre du 8 juillet (dont on pourra observer les détails en annexe 8) :

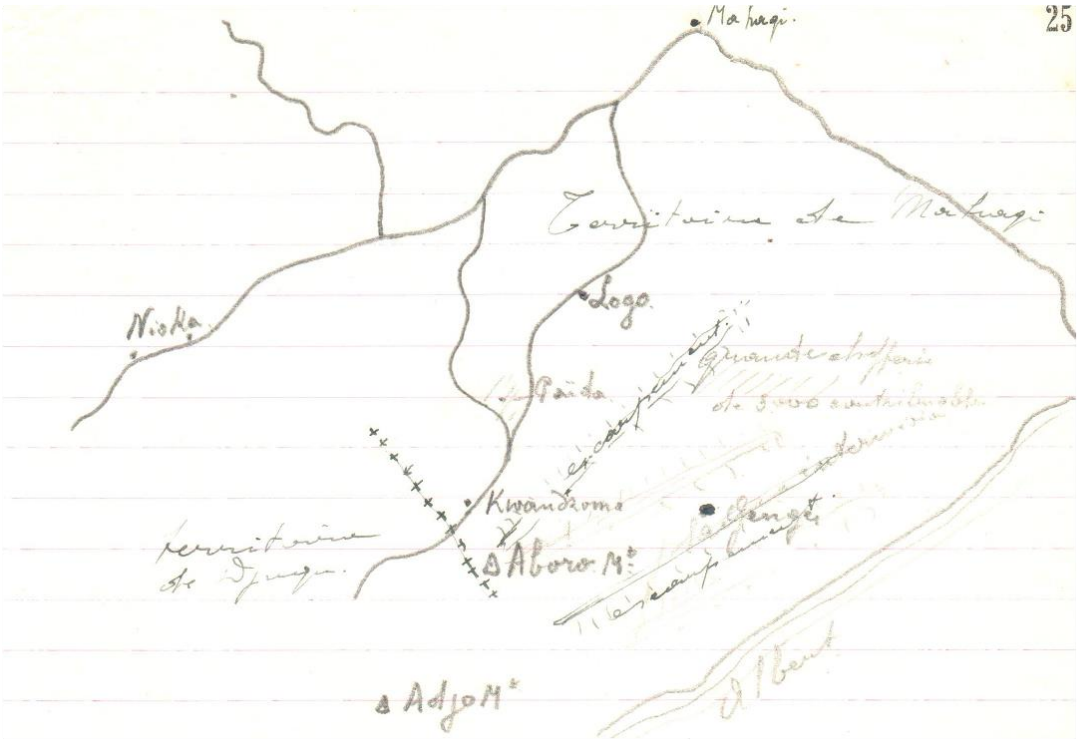

Croquis de la région choisie par Fernand Delmotte[256]

[255] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 8 juillet 1926, Liasse no.74
[256] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte du 8 juillet 1926, Liasse no.74. Voir le croquis agrandi en Annexe 8.

On peut y voir que la prospection s'effectue dans le triangle large entre Nioka à l'ouest, Kwandroma (Kpandroma sur une carte actuelle) au sud et « Oengei » (terme dont l'écriture est incertaine) ─ qui correspond sans doute actuellement à Kasengu, à l'ouest. On aperçoit la mention de deux « escarpements », ce qui a son importance : cela montre le caractère accidenté de la région avec, dans les environs de Logo, une zone en altitude et des dénivelés importants, lorsqu'on se dirige vers le lac Albert, qui est à une altitude moyenne de 600 m. On voit, au sud du terrain étudié, se dessiner les Monts Bleus, chaîne de montagnes bien connue dans la région, dont le sommet culmine dans le massif d'Aboro (visible sur le schéma en-dessous de Kwandruma). La future propriété est donc située sur le « territoire de Mahagi » et à la limite du « territoire de Djugu », situé au sud-ouest. Rappelons que le terme territoire fait ici référence à une division administrative et non à une situation géographique (cf supra page 38) : le Congo est divisé en provinces, districts, territoires puis chefferies.

La question des chefferies est abordée dans un courrier datant du 1er août 1926. Le terrain est situé aux confins de deux chefferies *Alur*, celles de deux chefs : *Djalusinda* et *Djalaoré*. Cela peut apparaître comme un « détail » mais ces informations sont importantes, dans la mesure où un colon était obligé de traiter avec les structures locales. La première de celles-ci consiste en la chefferie, comme il est précisé dans l'*Histoire générale du Congo*[257]. En effet, la *chefferie* était un regroupement traditionnel reconnu par le commissaire de district, tandis que le *secteur* était un rassemblement de chefferies créé et réalisé par le même commissaire. Nous reviendrons souvent, dans ce travail, sur les relations entretenues par le colon avec la population locale. Ici, il s'agit de savoir comment celui-ci va organiser le recrutement de ses travailleurs.

Lorsqu'il transite par le Kenya, le futur planteur récolte un maximum de renseignements sur la culture du café dans cette région, pour en tirer des leçons pour sa propre plantation. Il note que dans les environs de Nairobi, une plantation de 250 hectares est considérée comme très grande, que les terrains se vendent 25 livres l'hectare (environ 5000 francs, selon le change à cette époque), que la main d'œuvre est mauvaise et payée 16 shillings le mois (équivalant à 150 francs)[258]. Il se félicite donc d'avoir choisi l'Ituri pour créer la Planco : « l'hectare de terrain ne coûte que quelques francs et la main d'œuvre est payée environ 25 francs par mois », ce qui se révèle un très grand atout pour leur entreprise. Fernand profite de son séjour pour y acheter les meilleures semences, selon les conseils de son ami planteur, monsieur Chaidron. Il visite les plantations de la région, dont celle des

[257] *Op. cit*., p. 372.
[258] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 8 juillet 1926, Liasse no.74.

missionnaires du Saint-Esprit : leurs arbres, âgés de 26 ans, produisent encore ─ fait remarquable pour lui. Il a constaté, dans deux plantations visitées, qu'ils traitaient le café au moyen de turbines et que le nettoyage à l'eau était le plus efficace. Sans rentrer dans les détails, nous pouvons noter dès maintenant, qu'il y a deux méthodes de traitement du café après récolte : la méthode humide et la méthode sèche[259].

Fernand voyage en voiture et arrive à Nioka le 18 juillet[260]. Il fait part des conversations qu'il a eues avec monseigneur Matthyssen[261], évêque au lac Albert, qui est un de ses « amis », ainsi qu'avec monsieur Hackars[262] et « l'administrateur monsieur Morel »[263]. Ceux-ci lui ont donné des informations positives sur la région de Logo, que Fernand a l'intention de vérifier en y rayonnant et en profitant de « l'hospitalité légendaire » des pères blancs de la mission catholique de Logo. Son « ami, l'administrateur monsieur Morel » pourra « lui donner immédiatement 150 hommes » et il est assuré qu'il pourra facilement se constituer une main-d'œuvre d'environ 500 hommes, pour s'installer.

Le futur planteur a pris ses renseignements : il a vu le café produit par le syndicat des mines de Kilo et Moto, qu'il trouve « très beau » et a visité la ferme de Nioka. Cette dernière est la station expérimentale de recherches agronomiques installée par Jean Claessens[264], qui sera ensuite un lieu important de l'INEAC. Jean Claessens est alors directeur du ministère de l'agriculture, où il a pris la suite d'Edmond Leplae : il a servi de référence et de caution dans le *Projet de plantation de café dans l'Ituri*, comme nous l'avons vu plus haut. Le gouverneur de la province est dans la région et Fernand va profiter de son passage pour lui écrire ainsi qu'au commissaire de district, et leur demander le permis d'occupation provisoire pour le terrain qu'il choisira pour la Planco.

---

[259] On pourra se référer pour plus de précisions au site *Caféologie*, page *Traitement du café*, disponible à l'adresse http://www.toutsurlecafe.fr/culture/p7.htm, consulté le 16 juillet 2015.
[260] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 19 juillet 1926, Liasse no.74.
[261] Monseigneur Matthyssen, Père blanc, rejoint la Mission de Kilo dirigée par le R.P. Van den Eynde en 1916, évêque à la Mission du lac Albert en 1922, voir la notice biographique sur le site de l'ARSOM, disponible à l'adresse http://www.kaowarsom.be/documents/bbom/Tome_VIIa/Matthyssen.Alphonse.pdf , consultée le 10 septembre 2014.
[262] Henri Martin Hackars, commissaire de district de 2ème classe du Haut-Ituri depuis le 1er janvier 1920, voir sa notice biographique sur le site de l'ARSOM à l'adresse http://www.kaowarsom.be/fr/notices_hackars_henri_martin, consultée le 19 août 2015
[263] Monsieur Morel, administrateur du territoire de Mahagi
[264] Jean Claessens, notice biographique disponible sur le site de l'ARSOM à l'adresse http://www.kaowarsom.be/documents/BIOGRAPHIE%20COLONIALE%20BELGE%20-%20BELGISCHE%20KOLONIALE%20BIOGRAFIE/TOME_IX/Claessens.pdf, consultée le 10 juillet 2016.

Déroulement du premier exercice de la société

Dans le courrier du 1er août 1926[265], après les visites faites à Nioka et à Niarembé, le terrain est choisi et les précisions suivantes sont apportées : c'est « une belle parcelle à 7 km de la mission de Logo, 14 km de Mahagi et 60 km de Mahagi-Port ». Les démarches nécessaires ont été faites pour obtenir l'autorisation d'occupation provisoire, avec l'aide de l'administrateur monsieur Morel. Fernand note que la main-d'œuvre est abondante. Le planteur s'est immédiatement mis au travail avec cent cinquante hommes. Il a débrouillé la topographie des lieux et commencé le tracé des lignes de crêtes, ainsi que la construction d'un village de travailleurs. Un dessin de la région, au 1 /100 000ème, est réalisé à cette occasion par Fernand :

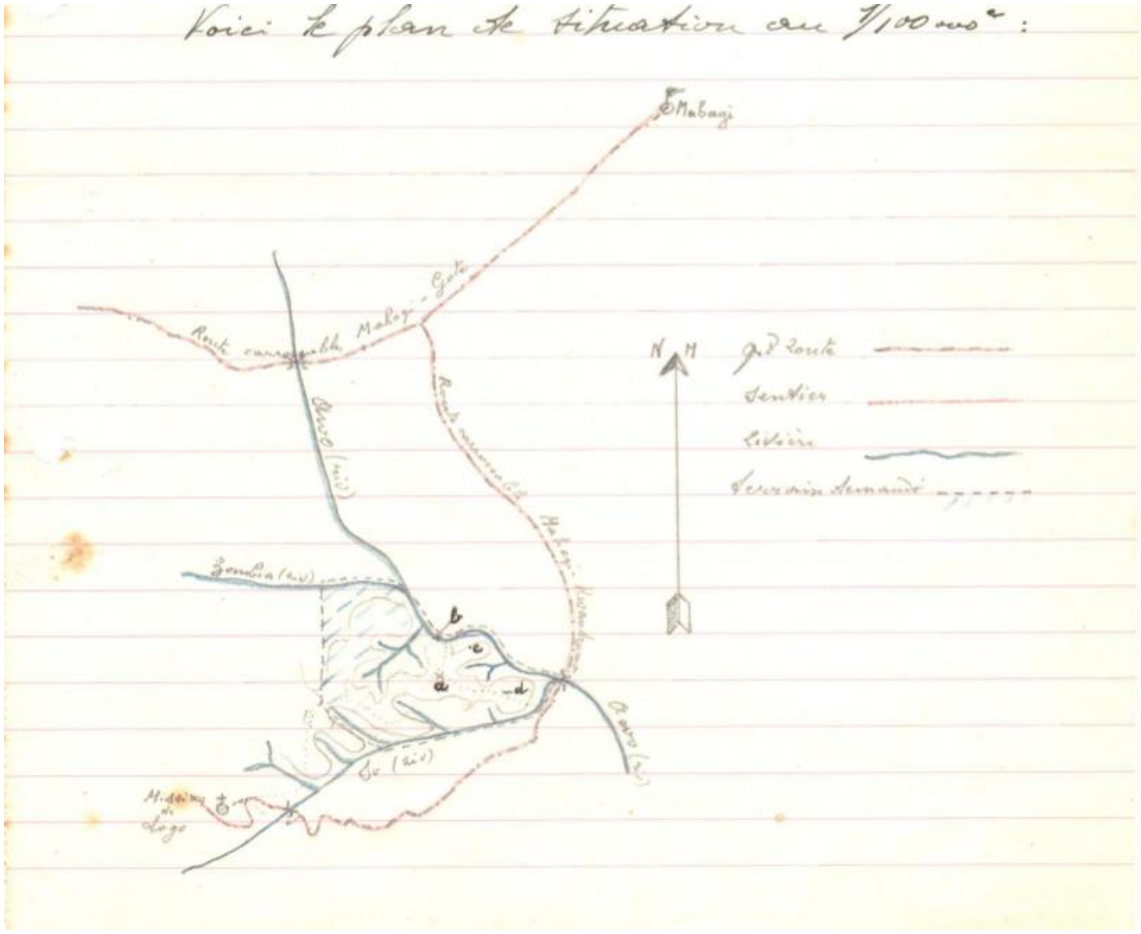

Plan de situation du terrain choisi par Fernand Delmotte[266]

[265] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 1er août 1926, Liasse no.74.
[266] ARCV, Lettre Fernand Delmotte, 1er août 1926, Liasse no.74. Voir plus de détails en annexe 9.

On voit que la parcelle est abondamment irriguée par plusieurs cours d'eau, en couleur bleue. Le courrier donne la légende de ce qu'il a l'intention de bâtir dans un premier temps :

- en a : maison d'habitation,
- en d : premier village de travailleurs,
- en b : barrage pour la force motrice,
- en c : usine à café, séchoirs.

Il a étudié la rivière Awo : elle a un débit de 1 m^3 en saison des pluies et un débit supposé de ½ m^3 en saison sèche. Au vu de la topographie des lieux, il a l'intention de construire un canal à flanc de coteau pour relever le niveau de manière à alimenter une turbine pour une future usine, alimentée en puissance hydraulique et ainsi traiter le café sur place par la voie humide. Le terrain, situé au lieu-dit « Ogondjo », a été choisi dès le 22 juillet puis délimité du 22 au 24 juillet, de manière à faire tout de suite la demande d'occupation provisoire, auprès du commissaire de district[267]. Grâce à une main d'œuvre fournie par monsieur Morel et avec des houes indigènes, il a tracé des chemins dans la brousse pour reconnaître le terrain et établi l'emplacement où il a l'intention de construire des habitations provisoires. Nous donnons, pour comprendre la situation, un croquis réalisé plus tard dans le courant de l'année 1927 (voir les détails en annexe 10) :

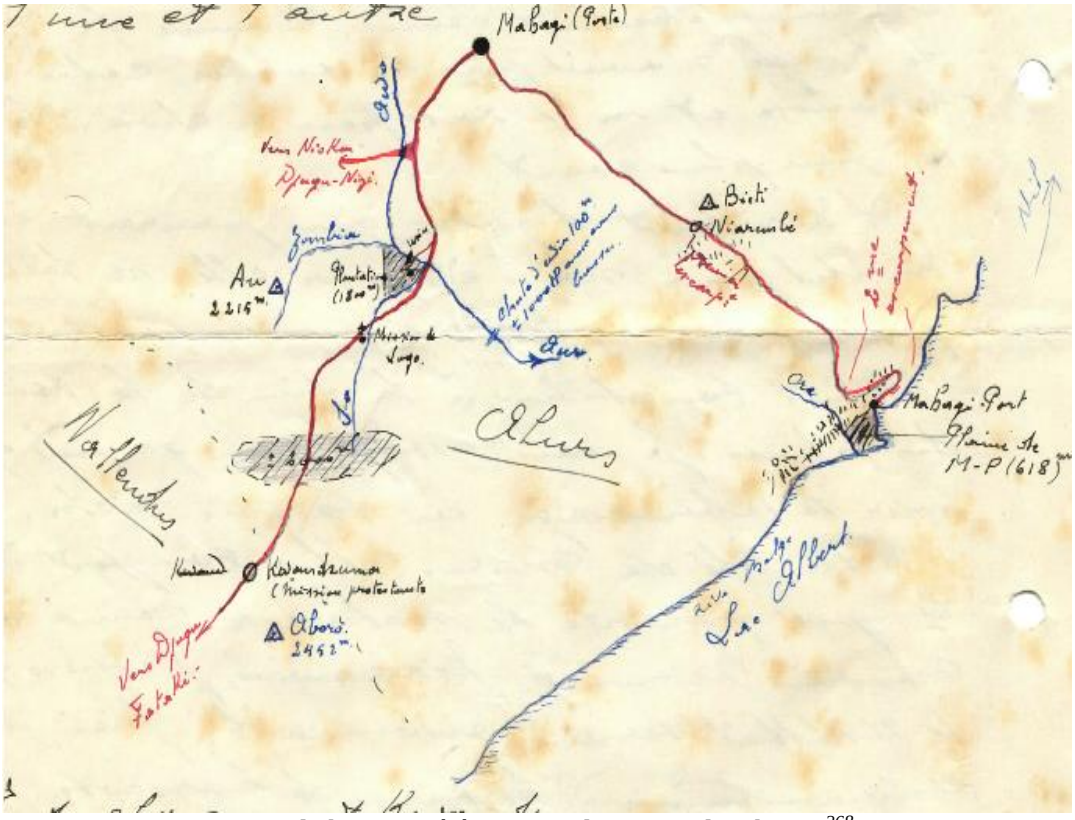

Situation de la propriété. Dessin de Fernand Delmotte[268]

[267] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 10 septembre 1927, folio 49, Liasse no.74.
[268] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 21 novembre 1927, page 2, Liasse no.74.

Dans sa lettre du 8 juillet 1926, Fernand faisait part de la situation et de l'environnement de la plantation à l'emplacement choisi. On peut voir, sur le croquis ci-dessus, que dans le territoire de Mahagi, il a affaire à une chefferie « Alurs » (*sic*), celle, dit-il, de *Keta Mukubwa*[269], alors que le territoire de Djugu est dans une chefferie « Wallendus » (*sic*). Ce sont deux populations très différentes. Les *Alur* font partie des populations nilotiques qui ont envahi la région dans le Kibari-Ituri, note-t-on dans l'*Histoire générale du Congo*[270]. Tandis que les Lendu (en swahili le singulier des noms de personne commence par m– ou mu- et le pluriel par wa–[271] : Walendu peut se comprendre comme le pluriel de Lendu) sont un peuple du groupe ethnique soudanais de la famille nilo-saharienne, originaire de la région du haut Nil et de l'ancien royaume de Nubie, peut-on lire sur Wikipédia[272]. Par ailleurs, il faut mettre l'accent sur le fait que le planteur doit bien connaître les chefferies et savoir communiquer avec les chefs. Ainsi, pour obtenir des terrains, il faut d'abord obtenir l'accord des chefs, note-t-il[273], lorsqu'il veut étendre la surface de la Planco à la fin de l'exercice 1926/1927. Par exemple, Fernand raconte, dans un courrier en 1927, que lors d'une crise qui touche la main d'œuvre, il doit négocier avec les deux grands chefs de la région, qui lui ont promis de lui fournir chacun 70 hommes. Ensuite, raconte-t-il, ils se font prier, alors que le colon leur a promis à chacun un vélo et il doit alors, bon gré mal gré, avoir de la patience[274]. Les chefs sont les intermédiaires pour trouver des travailleurs et il faut s'en référer à eux, puis aussi par la suite faire appel à eux, en cas de litige ou de problème à régler.

La question des tribus et des ethnies est fort importante, dans la gestion d'une entreprise au Congo, car elle est déterminante pour la main d'œuvre et le mode d'encadrement des travailleurs. Dans l'est du pays, où une géographie particulière est faite de lacs et de montagnes, note Isidore Ndaywel è Nziem, on peut distinguer trois espaces culturels : l'espace du nord-est qui abrite des Nilotiques (Alur) mêlés aux Bantus ; la grande région pastorale du Kivu peuplée entre autres des *Nande*, des *Shi*, des *Haavu* et des *Hunde* ; enfin la région forestière du Maniema, avec les *Bembe*, les *Lega*, les *Binji*, les *Lengole* et

[269] *Kubwa* en swahili signifie « grand », Mu- est un préfixe qui indique le singulier. *Keta* serait le nom du chef.
[270] Isidore Ndaywel è Nziem, *op. cit*., p. 194.
[271] The University of Kansas, *Swahili, Lesson 9, Swahili Noun Classes*, disponible sur le site https://www2.ku.edu/~kiswahili/pdfs/Lesson_09.pdf, consulté le 25 juillet 2015.
[272] Wikipédia, *Lendu (peuple),* disponible à l'adresse https://fr.wikipedia.org/wiki/Lendu_(peuple), consulté le 26 juillet 2015.
[273] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 12 avril 1927, liasse no.74.
[274] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 15 juillet 1927, liasse no.74.

quelques autres ethnies[275]. Il est plus difficile de trouver des indications sur les *Walendu*. Nous lisons, dans le *Guide du voyageur au Congo belge*[276], que les *Walendu* sont à classer parmi les Soudanais, envahisseurs assez récents (du XIV^{e} au XIX^{e} siècle), venus du nord. Ils ont occupé la région du bassin de l'Ubangi-Uélé après avoir refoulé vers le sud ou le sud-ouest, quand ils ne les exterminaient pas, les régnicoles bantous. On peut aussi trouver des informations, à propos de conflits actuels dans la région entre les ethnies *Lendu* et *Hema* dans l'ouvrage récent *Congo : une histoire*[277]. Nous pouvons rapprocher ces faits de l'idée qui est restée vivace dans la famille Delmotte : la férocité des *Walendu* aux dents taillées en biseau et le contraste avec la population des *Alur*, grande et belle[278]. En effet, au point de vue physique, les *Alur* se différencient des Soudanais et des Bantous par une taille plus élevée, due surtout à l'allongement des membres inférieurs[279].

Un courrier de monsieur Siffer, qui procède à des tractations dans le cadre du syndicat des mines de Kilo et qui gère lui aussi, dans ce cadre, une plantation, est envoyé à Fernand Delmotte, le 20 décembre 1926[280]. Il y note que la seule concurrence qu'il y aurait pu y avoir entre eux aurait été celle de la main d'œuvre. « Or il n'en est pas question » insiste-t-il, en affirmant qu'il en a déjà plus que prévu au programme. « Moi je puise surtout chez *Waya* et *Walendu* de Djugu et un peu chez Albert. Tandis que vous puisez chez les *Alur* surtout *Jalunsinda* et *Jalore* (*sic*) où, vu la population de ces deux chefferies, vous y trouverez certainement tout le personnel nécessaire' ». Le Congo était organisé, de longue date, en clan et en ethnies, comme le note Ndaywel è Nziem[281].La structure ethnique était une excroissance de la structure clanique et allait acquérir ainsi une plus grande importance en tant que mode d'organisation de la société. Les colons qui s'installent doivent donc faire avec ces groupements, qui peuvent avoir une grande influence dans la conduite de leur entreprise. Nous voyons ainsi apparaître peu à peu le paysage de la région où s'installent différents planteurs : ceux-ci doivent faire face à la concurrence de nouveaux venus et les choix qu'ils doivent poser sont déterminants pour l'avenir des plantations.

[275] Isidore Ndaywel è Nziem, *op. cit*. p. 211.
[276] Office du tourisme du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*, 3e éd., Bruxelles, Belgique, Office du tourisme du Congo belge et Ruanda-Urundi, 1954, p. 31.
[277] David Grégoire Van Reybrouck et Isabelle Rosselin, *Congo : une histoire*, Arles, Actes sud, 2012, p. 505.
[278] Entretiens avec Brigitte Delmotte, août 2014.
[279] Guide du voyageur au Congo belge, *op. cit*., p. 31.
[280] ARCV, Lettre de M. Siffer à Fernand Delmotte, 20 décembre 1926, Liasse no.74.
[281] Isidore Ndaywel è Nziem, *op. cit*. p. 53

Le colon se renseigne sur les différents modes de culture qui ont été l'objet de travaux scientifiques récents, pour mettre en œuvre celui qui sera le plus efficace, d'après lui[282]. Il visite aussi la ferme du syndicat des mines et reçoit des conseils de Jean Claessens. Celui-ci préconise d'avoir beaucoup d'hectares pour y mettre beaucoup de bétail pour labourer, car avoir beaucoup de bétail donne beaucoup de fumier ; de plus il préconise de « cultiver serré ». Cependant, le planteur a sa propre idée sur un bon système de culture : planter les caféiers à 3 mètres d'intervalle les uns des autres, entre les lignes. Il réfléchit à garder le bétail en étable pour ne pas devoir courir partout pour ramasser le fumier (et éviter d'employer trop de main d'œuvre !) ou bien le faire garder dans des prairies de taille limitée. Il a étudié les nouvelles techniques de culture au Kenya, qui ont beaucoup de succès ─ et que Jean Claessens n'a pas l'air de connaître.

Fernand se révèle, ainsi, assez critique envers son entourage et déterminé à réaliser les choses à sa manière, après s'être fait sa propre opinion. Le colon commence aussi à étudier le marché mondial du café et les meilleurs endroits pour le vendre. En effet, on trouve un courrier de la compagnie « messieurs John K. Gilliat & C°, Ltd », de Londres, qui permet de connaître les cours des cafés de la région, en novembre 1926[283]. Les cafés du Kenya, café de grosseur « *bold* » ont été vendus au prix moyen de 131 livres par tonne et le plus haut prix payé a été de 167 livres la tonne. Les cafés du Tanganyika, café de grosseur « *bold* », ont été vendus au prix moyen de 123 livres par tonne et le plus haut prix payé est de 148 livres la tonne. Le marché du café Tanganyika s'est ralenti, la qualité des offres de ce genre ont été considérablement inférieure au type habituel. On comprend donc que la qualité des cafés de la région a bonne presse sur les marchés. Ces informations sont envoyées pour rassurer les sociétaires.

Nous savons que le colon est encore seul en Afrique car, dans une lettre du 30 août, il demande, à Firmin Gualbert, de faire l'avance de six mois d'appointements et de les verser à son épouse Anna, pour permettre son voyage l'année suivante[284]. Il estime la somme du déplacement depuis la Belgique, à 25.000 francs, au minimum. Il a fait bâtir, pour son premier séjour, une maison provisoire, à la mode du pays[285]. Il ne reste pas de trace de cette construction mais, par contre, il en existe une autre semblable, qui peut en donner une idée.

[282] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 4 janvier 1927, Liasse no.74.
[283] ARCV, Lettre des agents exclusifs messieurs J. W. Milligan de messieurs John K. Gilliat & C°, Ltd, novembre 1926, Londres, Liasse no.74.
[284] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 30 août 1926, Liasse no.74.
[285] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 10 septembre 1926, Liasse no.74.

Elle a servi d'habitation au fils de Fernand, de 1936 à 1938. Il s'agit, pour celle de Pierre Delmotte, de quatre huttes, accolées.

Maison d'habitation de Pierre Delmotte, photo 3, 1936[286]

> « C*'est cette maison que j'ai habitée en 36, 37, 38. Elle était composée de quatre huttes (type indigène) rondes accolées. Elle comportait quatre pièces : une salle de séjour bien visible sur les photos 3 et 4, un office et deux chambres sur la photo 3. (…) À noter sur la pointe il n'y avait aucun moustique car la maison était assez éloignée des terres (sables et marécages) soit plusieurs centaines de mètres et comme il y avait toujours une légère brise la nuit, les moustiques étaient balayés.*
> *Cette précision est nécessaire, car tant le living que l'office étaient ouverts ; le séjour seulement fermé par un muret d'environ 80cm et l'office un muret de 1,50 m. Le séjour et les chambres étaient fermés au-dessus pas un velum épousant la forme conique du toit, ce qui faisait très propre et empêchait toutes sortes de saletés de tomber éventuellement sur les aliments et autres objets »*[287].

Pour l'habitation provisoire de Fernand, le principe était le même, mais avec cinq huttes rondes de 6,5 m de diamètre : deux pièces pour son usage personnel, une cuisine, deux pièces servant de magasin pour le matériel. Il a fait construire, en plus, un garage en matériaux provisoires, qui sert de hangar. Au début de l'année 1927, il a commencé la construction d'une habitation définitive en briques, de manière à accueillir son épouse à son arrivée. On comprend ensuite que son épouse est arrivée en mars 1927. En effet, dans une lettre du 12 avril 1927, il explique que « la maison est sortie de terre mais elle n'a encore ni

[286] ARCF, Pierre Delmotte, *Album bleu*, « La maison que Papa m'avait construite sur "la pointe" », p. 26.
[287] ARCF, Pierre Delmotte, Album bleu, commentaires p. 27.

portes ni fenêtres ». Le colon doit être sur tous les fronts et surveiller tous les travaux personnellement. Il se plaint de vivre encore dans du provisoire et il remarque que c'est un peu dur pour Anna, cette vie dans les huttes. Lui-même est excédé ─ cela fait presque un an pour lui, ce genre de vie. Ils attendent leur mobilier dans un délai de six mois, un an… Ils ont fabriqué des armoires, des tables, etc. avec des bambous et des nattes. Il n'est pas fait mention des enfants du couple. Par extraordinaire, quelques rares lettres d'Anna ont été découvertes dans d'autres liasses que celles où l'on devrait trouver les correspondances de l'administrateur-délégué. On comprend au travers de courriers familiaux que les enfants sont en pension en Belgique. Durant les vacances, ils sont pris en charge par la famille de Firmin Gualbert et par les sœurs de Fernand[288].

Au mois d'avril, c'est le moment de faire le bilan comptable de l'exercice et d'envoyer des missives, qui récapitulent l'état d'avancement de la plantation aux sociétaires, pour justifier des dépenses et décrire les travaux accomplis. On s'appuiera sur le rapport sur l'exercice annuel et sur le bilan comptable, en complément des correspondances, pour balayer les grandes lignes de l'année qui a marqué les débuts de la société.

Le premier bilan

Durant les quelques mois d'exercice de l'année 1926 (neuf mois seulement), le colon fait face à de nombreux imprévus, il commence le travail de préparation des terrains et évalue, au fur et à mesure, les besoins futurs de la société. Il teste différentes méthodes et solutions pour s'adapter à la situation locale, tant dans le domaine de la culture que de la gestion de la main d'œuvre, qui est fluctuante. Il fait remarquer que le terrain est en pleine brousse, constitué de terres de très bonne qualité selon les dires des colons déjà installés, des Pères Blancs de la mission de Logo et aussi d'après la population locale « la mieux placée pour faire part de son expérience ». En effet, l'ancien directeur des mines prend l'avis des Congolais et étudie très sérieusement leur mode de vie[289]. C'est ainsi qu'il donne l'état de la terre qu'il a choisie en notant que, suite au mode de culture de la région, elle est très riche mais couverte de très hautes herbes de 3 ou 4 mètres et de chiendent (les *matete,* en langage local[290]). En effet, le procédé de culture des *Alur* est expliqué :

[288] ARCV, Lettre d'Anna Delmotte « à Louise », 29 mars 1927, Liasse no.94.
[289] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 10 octobre 1926, Liasse no.74.
[290] ARCF, Entretiens avec Brigitte Delmotte, août 2014.

> « *On brûle les terres ; on houe ; on sème dans ce labouré. Lorsque les semis ont atteint une certaine hauteur, on fait un sarclage. Pour récolter, on enlève les épis et la saison suivante on recommence. Cela donne des rendements déplorables, favorise le déboisement et le développement de toutes les mauvaises herbes, qui sont cultivées en même temps que les plantes alimentaires. Au bout de quelques récoltes, ils doivent abandonner et laisser les terres en jachères. Un peu à la fois les grandes herbes prennent le dessus sur le chiendent et autres poisons de même genre sans jamais arriver à les faire disparaître* ».

L'état des terres, le peu de matériel adapté en sa possession ─ « il n'a encore que des houes et les mains de ses travailleurs » ─ entraîne un besoin important en main d'œuvre, jusqu'à ce qu'il invente un outil à peu de frais[291]. Cela réduit ses estimations et besoins en main d'œuvre et ses chiffres prévisionnels : plutôt que 750 travailleurs, 250 devraient suffire. Il ajuste en permanence son travail et ses actions au contexte de la région et aux événements qui se produisent alentour, comme la question de production de vivres pour les travailleurs, qui se révèle impossible la première année, à cause d'une famine locale. Celle-ci est due à l'incurie d'un administrateur qui assure l'intérim de l'administrateur habituel parti en vacances[292], comme nous l'avons vu plus haut. Il est préoccupé par le sort des travailleurs : en effet, il avait mal supporté, lors de son travail aux mines de Kilo et Moto, que les travailleurs soient « parqués et mal nourris ».

Il dit avoir entendu des rumeurs lui prédisant qu'il pourrait profiter à l'avenir de nombreux engagements. « *Je profite beaucoup plus que je ne l'espérais de la popularité que j'ai chez les noirs* », écrit -il[293]. Voici donc un élément supplémentaire à apporter à la connaissance de la personnalité de Fernand Delmotte et au mode de relation qu'il a avec les Congolais, qui le surnomment *Mandefu*, ce qui signifie « Homme barbu »[294]. Les fonctionnaires coloniaux n'étaient pour ainsi dire pas connus sous leurs noms d'origine, rappelle Isidore Ndaywel è Nziem[295]. Durant toute leur carrière, ils étaient connus par des pseudonymes, des surnoms, et pour tout dire des noms africains qui, pour les autochtones, constituaient leur seule et unique identité. C'est donc a posteriori, et à partir de la littérature écrite dont le contenu est véhiculé par les masses par les lettrés autochtones, que se sont diffusés des noms tels que « Livingstone », « Stanley », « Chaltin » au lieu de *Bula-Matadi*, *Bwana-Muzuri*, *Nkashama*, etc.

---

[291] On verra un croquis de l'outil imaginé et des commentaires de Fernand Delmotte en annexe 11.
[292] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 8 juillet 1926, Liasse no.74.
[293] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 10 septembre 126, Liasse no.74.
[294] ARCF, Entretiens avec Brigitte Delmotte, juillet 2014.
[295] Isidore Ndaywel è Nziem, *op. cit*., p.27.

Le 15 juillet 1926, Fernand Delmotte disait avoir reçu un courrier du gouverneur, monsieur Rutten[296], qui lui refusait le bénéfice du terrain de 500 hectares situé à Nioka, à titre de fonctionnaire. Sans se laisser démonter, le colon a repris la question de l'obtention de ce terrain, en décembre 1926 et sollicite à nouveau le ministère, en haut lieu. Il demande de faire valoir ses années de fonctionnaire, malgré le déficit de quelques mois pour atteindre les douze années nécessaires, dus à son supérieur hiérarchique. Il précise, au gouverneur général, qu'il le sollicite comme administrateur-délégué de la société Planco, à laquelle il a fait apport de son droit d'obtenir 500 hectares en vertu du décret du 29 janvier 1924 ─ qui prévoit la concession gratuite de terres aux anciens fonctionnaires méritants, sous réserve d'approbation par le pouvoir législatif. Le courrier demande de préciser si monsieur Delmotte remplit les conditions requises, en tant qu'ancien ingénieur de première classe au service des mines. Il cumule « au service de la colonie 6 mois 15 jours, à la régie industrielle des mines 5 ans 2 mois 8 jours et pour toute sa carrière 11 ans 8 mois 23 jours ». Nous notons, ici, que l'ensemble de la carrière n'est pas détaillé et il nous manque, donc, des précisions sur ses premières années au service des Lignes vicinales en Belgique.

Le planteur a aussi acquis 52 têtes de bétail, dont 18 achetées aux Congolais : il a dressé les bêtes qu'il possède déjà et éduqué les travailleurs africains à conduire les machines et les bœufs. Il a construit 20 habitations pour les travailleurs. Il a envoyé des Congolais à la ferme de Nioka, pour les habituer à conduire des attelages. Il a formé lui-même des maçons, des menuisiers, des briquetiers. Il rencontre des difficultés à les faire travailler : lors de la construction de l'habitation définitive, il doit tout surveiller, faire toutes les mesures et en plus, souvent leur demander de détruire et de refaire le travail[297]. Il note aussi que c'est difficile et long de former des bouviers[298] et il attend le retour des travailleurs de leur formation à la mission. À la fin de l'exercice 1926/27, il a plus de 400 travailleurs réguliers et auxiliaires[299] et insiste sur le fait que la main d'œuvre « va très bien ». Il estime ne pas pouvoir engager un nombre important de « réguliers » pour l'instant, dans la mesure où il n'a pas les moyens de les nourrir correctement.

Il souhaite engager, par ailleurs, du personnel européen : deux personnes qui le seconderaient. D'abord un cultivateur, qui ne s'occuperait que de produire : un homme jeune, marié et fils de fermier si possible pour s'occuper du bétail et de la préparation du terrain, le labour etc. Fernand donne un ordre d'idée des salaires dans la colonie : « le

[296] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 15 juillet 1926, Liasse no.74.
[297] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 12 avril 1927, Liasse no.74.
[298] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 4 avril 1927, Liasse no.74.
[299] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 12 janvier 1927, Liasse no.74.

traitement actuel des mines est de 29.000 francs pour le plus petit agent, plus 900 francs par mois pour la vie chère (et la vie est très chère) »[300]. Ensuite, si la section commerciale de la société venait à se développer sous forme de cantines et magasins de fournitures diverses, une personne pour traiter les questions comptables, financières et commerciales. Fernand aurait pour sa part à prendre soin de la plantation proprement dite, de la mise en train : constructions, installations de toutes sortes et administration. En effet, entretemps la vente de marchandises a été lancée. Au début, c'étaient de modestes étals de tissu proposant des produits de première nécessité, avant de devenir des boutiques en matériaux légers puis de véritables magasins.

Le rapport sur l'exercice de l'année 1926/27 récapitule les événements qui se sont déroulés et l'on y lit que la société a affronté une crise, dès ses débuts[301]. Deux événements ont eu des conséquences sur la main-d'œuvre : une famine dans la région et une mauvaise gestion de celle-ci par les fonctionnaires locaux. En effet, il y a eu de mauvaises récoltes, qui ont engendré un déplacement des populations en Ouganda. Cette crise a été aggravée par les décisions inadéquates d'un nouveau venu inexpérimenté qui a remplacé l'administrateur territorial qui, lui, était très avisé. Le colon a donc dû, en début d'exercice, diminuer sa main-d'œuvre qui est passée de 430 hommes à 125. Cela a entraîné une augmentation des salaires, mis particulièrement en concurrence avec ceux donnés par les Anglais de l'autre côté de la frontière, au moins cinq fois plus élevés.

En effet, au Congo, au début de l'année 1926, les salaires étaient de 12 à 15 francs par mois, avec à fournir, en plus, 1 franc de ration alimentaire par semaine et des effets réglementaires (vestes, couvertures, etc.), ce qui faisait un total de 16 à 19 francs par mois. Dorénavant, les frais se montent à 26 francs par mois, plus les effets réglementaires et une prime de 2 francs « aux chefs nègres » (*sic*), ce qui les élèvent à environ 40 francs par mois. La crise a été surmontée et durant l'exercice, le colon appréhende au fur et à mesure les paramètres qui régissent l'emploi de travailleurs dans la région. Il est habituel d'avoir des travailleurs « réguliers » avec un contrat d'embauche de trois ans pour les travaux lourds et des « auxiliaires » ─ le plus souvent des femmes ─ pour des travaux plus légers et pour la saison de la cueillette, de la récolte et du traitement du café. Il fait ainsi part à la direction de la société qu'il n'envisagera d'engager un nombre important de « réguliers » que lorsqu'il aura les moyens de les nourrir abondamment. Cela n'est pas encore le cas : il faut en effet organiser les cultures vivrières.

[300] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte 12 février 1927, Liasse no.74.
[301] ARCV, *Rapport sur l'exercice 1926/27,* Liasse no.1.

À la fin de l'exercice 1926-1927, l'administrateur-délégué propose à la société une augmentation de capital de 200.000 francs, pour faire face à l'augmentation des salaires et aux besoins en matériel pour la culture des futurs champs de café. Il veut, d'abord, passer un contrat d'un an avec un fermier (il y a dans la région, des Boers qui sont aptes à effectuer ce travail), pour préparer le terrain en traitant 200 hectares de brousse en un an : il faut pratiquer deux labourages, quatre hersages, avant de terminer le nettoyage par un travail à la main (retirer les pierres, arracher les racines de chiendent). Ensuite, il souhaite pouvoir réaliser l'achat de bœufs (acquérir 100 têtes de bétail pour produire de l'engrais et de la fumure, à raison de 100.000 francs[302]) et de matériel agricole (charrues, extirpateurs, cultivateurs, herses, semoirs, batteuses), pour faciliter le travail et économiser la main d'œuvre. Il propose aussi d'augmenter les terrains et d'acquérir 500 hectares supplémentaires à Logo et 500 hectares au lac Albert. La Planco aurait alors, à Ogondjo, 1000 hectares, dont 500 hectares seraient mis en culture dans les années qui suivent, avec environ 750 hommes de main d'œuvre ; et au lac, 500 hectares où il a l'intention d'installer des hangars sécurisés, pour le stockage de marchandises et, éventuellement, une culture de palmiers.

Les membres du conseil d'administration souhaiteraient et conseilleraient de se lancer dans l'élevage. Le colon, cependant, est contre un élevage intensif car cela demanderait encore plus de travail, dans un domaine qu'il ne maîtrise pas du tout. Par contre il est favorable à un élevage d'ordre secondaire, qui produirait de l'engrais et de la fumure à moindre frais. Les décisions des membres métropolitains de la société approuvent ces propositions. En effet, l'augmentation du capital est votée, les démarches pour l'acquisition d'un terrain au lac Albert sont lancées. Les prévisions pour l'année suivante sont de faire des bénéfices mensuels sur les magasins d'environ 14.000 francs par mois, d'embaucher un Boer pour un an pour la mise en état de 200 hectares de brousse et 250 travailleurs avec un engagement de trois ans.

Le bilan de l'année montre l'étendue du travail effectué[303]. Il y a eu création d'une habitation provisoire et d'un village de travailleurs constitué de 85 maisons. Des chemins au travers de la concession ont été tracés, et une route carrossable de 3,300 km a été réalisée pour relier le centre de la plantation à la route de l'État qui relie Mahagi et Kwandruma, ainsi qu'un pont sur la rivière Sô. 35 hectares de terrain ont été mis en culture et des pépinières ont été aménagées, pour repiquer les plants, ensuite. Des cultures vivrières ont été mises en place avec des champs de haricot, de maïs, de froment, mais ils ne permettent pas encore de

[302] ARCV. Note de Firmin Gualbert, 28 février 1927, Liasse no.74.
[303] ARCV, Rapport sur l'exercice 1926/1927, Liasse no.1.

faire face à la totalité des besoins des travailleurs. Un magasin pour faire de la vente de tissus, vêtements, objets de première nécessité etc,. a été construit et a commencé à fonctionner, de manière à dégager des revenus durant les premières années. Les premiers travaux pour mettre en place les conditions d'obtention d'une force hydraulique sur une des rivières bordant le terrain ont débuté, avec un barrage et le creusement d'un canal de 200 m environ.

L'essentiel des dépenses a donc consisté à mettre le terrain en valeur. L'actif réalisable consiste en : magasins pour 29.140,77 fr ; matériel pour 35.613,97 fr ; cheptel pour 37.040,79 fr. Le bilan financier de l'exercice fait apparaître un capital de 1.250.000 francs[304]. En voici les détails, pour l'Actif :

Immeubles :	24.724,74 fr
Plantations :	186.352,52 fr
Matériel :	35.613,93 fr
Cheptel :	37.040,79 fr
Magasin :	29.140,77 fr
Main d'œuvre :	54,00 fr
Marchandises en route :	149.630,75 fr
Clients :	7.246,80 fr
Souscripteurs :	320.000,00 fr
Avoir en banques :	53.558,05 fr.
Total :	1.250.000,00 fr

Ces chiffres ont besoin d'être commentés. Il s'agit, peut-être, d'un premier bilan comptable établi sans les compétences précises pour ce genre d'exercice délicat, en début de gestion. En effet, des échanges de courrier montrent des discussions sur les sommes et les manières de les ventiler. Soit il est rédigé par l'administrateur-délégué, qui reconnaît lui-même sa faible compétence en la matière ─ raison pour laquelle il demande, comme nous l'avons vu plus haut, un agent européen pour s'en occuper et faire les choses correctement. Soit il est établi par le président du conseil d'administration, pas encore bien au fait de la chose. Ces chiffres sont donc, en premier lieu sommaires, et en second lieu mal répartis. Nous pouvons apporter des précisions sur les sommes intitulées « plantations » et « main d'œuvre ». Si la main d'œuvre ne semble se chiffrer qu'à 54 francs (ce qui serait dérisoire), cela ne correspond pas à la réalité, décrite dans la correspondance et dans le rapport annuel sur

[304] ARCV, Bilan de l'exercice 1926/1927, 30 avril 1927, Liasse no.1.

l'exercice. En effet, une main d'œuvre importante a dû être mobilisée pour le nettoyage du terrain, accompli avec des moyens rudimentaires, ainsi que pour les premiers travaux lourds, conséquents. Le rapport annuel, élaboré en partie pour communiquer avec les sociétaires, fait remarquer que les frais généraux, qui sont élevés, ont servi à « mettre le terrain en valeur, à payer la main d'œuvre et le matériel. On peut donc comprendre, à juste titre semble-t-il, que le montant alloué à la main d'œuvre est plutôt celui des « plantations », soit 186.352,52 francs.

On peut noter aussi que, dans ce bilan (on verra, par la suite, que c'est le cas pour tous les bilans), le salaire de l'administrateur-délégué n'apparaît pas. Il était prévu initialement un « traitement des blancs » (*sic*) égal à 50.000 francs, peut-on lire dans le *Projet de plantation café dans l'Ituri.* Pour la main d'œuvre, elle était ainsi estimée en 1925, début 1926 : « défricher et planter 100 hectares la première année demanderaient 250 journées de travail à 1 franc la journée ». Les « salaires de défrichement » étaient estimés à 25.000 francs et les « salaires de pépinières et plantations » à 20.000 francs.

Le *Rapport sur l'exercice 1926/1927* fait remarquer que le plan prévu, pour la première année de traitement, de 100 hectares n'a pas été réalisé. L'explication tient dans le fait que 1) l'exercice est incomplet ; 2) personne n'est à l'abri d'une famine ; 3) la carence de main d'œuvre temporaire tient à l'émigration de la population de l'autre côté de la frontière. Il relaie l'inquiétude des sociétaires sur le choix de l'Ituri, opposé à la région du Kivu. En réponse, il fait d'abord valoir les grandes compétences de l'administrateur-délégué qui connaît la région et les chefs locaux mieux que personne : il est donc plein de ressources. Ensuite, la justification de cette décision, considérée comme bonne, est la qualité supérieure des cafés cultivés en altitude dans cette contrée : ils en veulent pour preuve l'excellente cotation donnée à un échantillon de café de la mission de Logo (bien qu'il soit mal préparé et insuffisamment traité par les Pères blancs).

Les projets sont exposés : le planteur devrait mettre en pépinière, pendant les deux prochaines saisons des pluies, 60.000 plants de café, d'août à novembre, et 60.000 autres, de mars à mai. Il prévoit de mettre en culture 350.000 caféiers, sur 250 hectares, en trois ans. La plantation, ainsi imaginée, serait de 10.000 caféiers en 1928, de 60.000 caféiers en 1929 et 100.000 caféiers en 1930. Elle atteindrait ainsi un plein rapport aux environs de l'année 1935 avec environ 250.000 kilos de café annuels. Ces calculs ont été établis en prenant comme base les observations menées sur les plantations de la région. Un échantillon de café de la mission de Logo, qui a été envoyé par l'administrateur-délégué, a été expertisé par la maison Osterrich à Anvers. Celle-ci l'a évalué comme étant de très bonne qualité et coté 17

francs, alors que les meilleurs cafés de la place l'étaient à 13 francs. Et Fernand de conclure, dans le courant de l'année 1927 : « il est possible de faire de la Planco dans quelques années une très grosse affaire coloniale »[305].

CONCLUSION

Nous voyons ainsi déjà apparaître, au travers des événements qui ont jalonné la première année de la Planco, la complexité de la vie de colon dans la colonie belge. Le planteur a fait, en quelque sorte, surgir du néant une entreprise, au milieu de la brousse, c'est-à-dire dans une vaste étendue, au sein d'un territoire immense et en grande partie inoccupé. En très peu de temps, il parcourt une région, prend les contacts nécessaires, choisit un terrain qui offre les avantages nécessaires pour développer une plantation dans les meilleures conditions. Le terrain qu'il délimite est largement irrigué, et il lui vient directement à l'esprit de transformer l'eau en force de travail, car il est ingénieur des mines et il a déjà fait de bien plus grandes choses : concevoir, élaborer et construire un barrage hydraulique sur la rivière Chari à Soliénama[306]. Il se révèle ainsi plein de ressources et regorge d'idées à mettre en pratique.

Des modalités de fonctionnement de la colonie belge apparaissent déjà au travers de l'histoire de ce pionnier. Il a été fonctionnaire, il s'est heurté lors de sa carrière, à une figure emblématique de la connivence entre État et entreprises privées avec son supérieur hiérarchique, le « colonel » Moulaert. Fort de ses états, il décide de se mettre à son compte et non d'intégrer, au titre de consultant ou autre fonction semblable, dans une holding quelconque comme celui-ci. On commence à apercevoir, dans son entourage, que d'autres tentent l'aventure de la plantation comme lui et sont, selon les personnalités, des concurrents ou des collègues. Il devient donc colon, à ses risques et périls, alors que, on l'a vu, le gouvernement centralisateur et prescripteur voit d'un assez mauvais œil une installation massive de colons. Le « colonel » Moulaert se fait souvent le relais des décisions gouvernementales et s'oppose autant qu'il le peut à la création des plantations dans la région – sauf si c'est lui qui a la main sur elles. Il ne s'agit pas d'une colonie de peuplement mais

[305] ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 12 février 1927, Liasse no.74, folio 14.
[306] On pourra voir en annexe 15 la référence et un extrait, avec la région de l'Ituri, de la carte des centrales hydroélectriques au Congo belge. Disponible sur le site de l'ARSOM à l'adresse http://www.kaowarsom.be/documents/ATLAS/128.jpg, consulté le 2 juillet 2015.

bien d'une colonie d'exploitation. Il nous faudra suivre cette piste en examinant les événements de la vie de l'entreprise et quels seront les rapports entre le colon et la métropole.

Dès lors que la société a été mise sur pieds en avril 1926 et qu'elle a été enregistrée comme société anonyme, Fernand Delmotte ne tarde pas, voyage rapidement et mène les affaires au grand galop. Dès les premiers mois, il fait face déjà à de nombreux imprévus. Il affronte des fluctuations du cours du franc et une crise de la main d'œuvre. Il constate, dès le début, que les problèmes peuvent naître de l'incurie administrative et que beaucoup de choses dépendent d'un bon ou d'un mauvais administrateur. Et surtout il apprend à connaître toutes les conditions nécessaires pour faire marcher son affaire. Il doit faire appel aux bons rouages de l'administration pour les différentes démarches à accomplir. On voit ici concrètement en quoi consistent les provinces, les districts, les territoires, les chefferies, les secteurs.

Pour obtenir des terrains, il doit avoir l'aval, à la fois de l'administrateur de territoire et des chefs locaux. Pour obtenir de la main d'œuvre, aussi, ce sont les mêmes personnes. Il fait appel au commissaire de district pour qu'il délivre l'autorisation d'occupation provisoire. Et il en réfère au gouverneur pour faire valider cette autorisation. N'obtenant pas celle-ci, il vise plus haut et envoie un courrier au niveau des ministères. Il apparaît donc bien armé pour affronter des vents contraires ou des adversaires et, surtout, très déterminé et combattif. Ses années comme ingénieur dans la construction des chemins de fer, et ensuite comme directeur des mines, lui ont donné les éléments pour décrypter les situations et savoir comment il faut manœuvrer à bon escient. Il a aussi une expérience très constructive dans l'encadrement des travailleurs qui constituent la main d'œuvre. Cela a forgé la réputation de celui que les Congolais appellent *Mandefu*, et il peut s'appuyer en partie sur son aura, avoir ainsi l'autorité nécessaire pour discuter avec les chefs de la population des *Alur*, avec laquelle il va devoir vivre en bonne entente.

Enfin, Fernand Delmotte s'est associé avec un certain nombre de membres de sa famille et d'amis pour créer une société anonyme, qui lui permet d'avoir des capitaux suffisamment importants pour développer une entreprise de taille moyenne. On comprend déjà qu'il a beaucoup d'ambition et qu'il prend beaucoup d'initiatives. Les échanges se font entre la direction de Belgique et celle de l'Ituri. Cependant, ils se heurtent à des limites matérielles : les courriers mettent un mois à arriver, l'argent circule difficilement entre la Belgique, le Congo et le Kenya, dans des systèmes et des structures très différentes, qui ont leur logique propre. Cette SARL est le produit d'un système capitaliste. Elle a donc l'obligation de dégager des bénéfices. Étant donné le caractère de l'entreprise, qui est à but

agricole, les plantations et la production de café, elle ne devrait pas être rentable ou très peu les premières années, avant la production des caféiers. Or, dans les courriers, on sent déjà la voix des sociétaires qui pressent de faire des bénéfices et on sent l'administrateur-délégué perpétuellement soucieux de devancer les réactions ou de répondre aux arguments critiques. La question se pose donc déjà, d'observer les relations entre le colon et le conseil d'administration, qui juge des affaires de la société de manière purement rationnelle, sans avoir aucune idée de ce qui se passe réellement sur le terrain.

Nous avons donc vu que, dès les tout débuts de la société Plantations du Congo Oriental, se dégageaient déjà des éléments liés à des problématiques majeures. Il s'avère nécessaire de parcourir et de maîtriser la plus grande partie possible des sources, pour pouvoir rassembler des informations, actuellement éparses, et de « les faire parler » pour comprendre tous les rouages de la société. Ensuite, au travers de l'histoire que nous allons parcourir, nous pourrons approcher de plus près ce qu'était la vie d'un colon au Congo belge entre 1926 et 1960. Nous pourrons suivre son évolution, observer ses échecs, participer à ses difficultés, ses joies et ses peines et partager ses réussites. Nous essaierons de comprendre, dans les chapitres suivants, quelles étaient ses façons de penser et quelles étaient ses façons de réagir aux événements et aux relations qu'il a rencontrées.

ANNEXES

ANNEXE 1

Situation de l'Ituri en province orientale. Extrait de :

Joost van Puijenbroek, Eric Mongo Malolo et Jogien Bakker, *Un avenir en or pour l'Ituri*, Utrecht, Pays-Bas ; Bunia RD Congo, 2012, disponible sur www.paxvoorvrede.nl/media/files/**un-avenir-en-or**-en-**ituri**-aout-2012.pdf, consulté le 19 août 2015.

2. Synthèse de l'Ituri

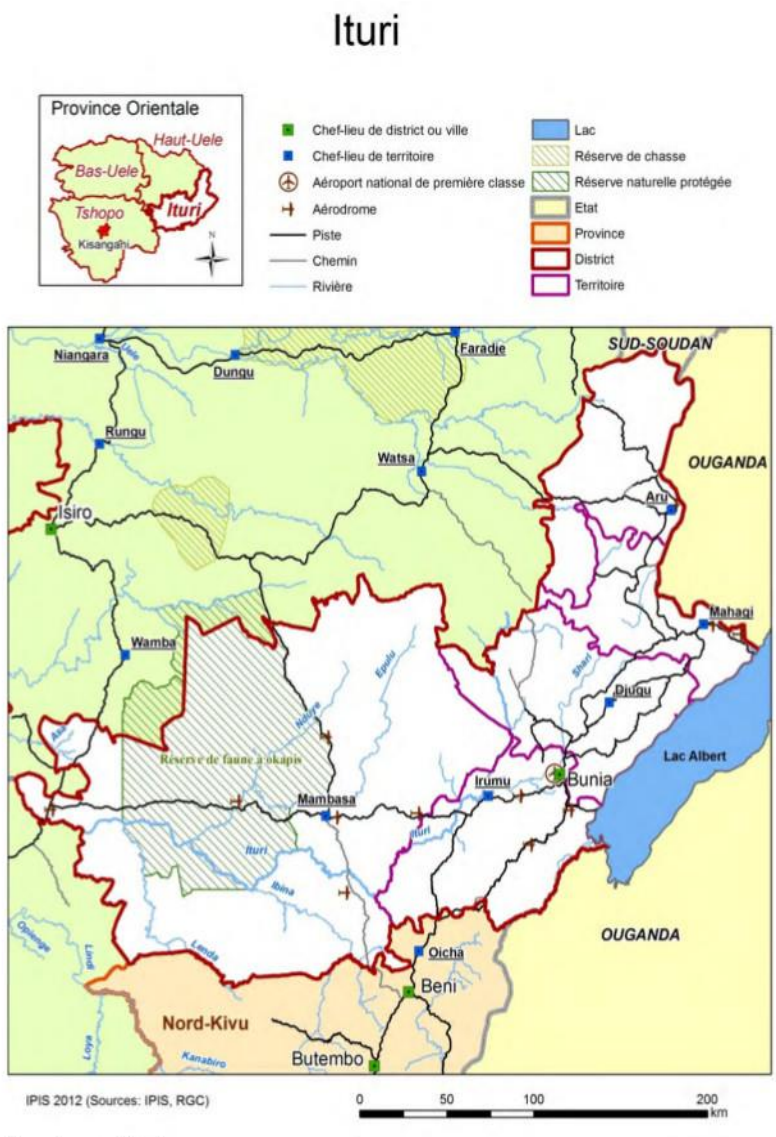

Figure 1 : carte d'Ituri

2.1. Contexte de l'Ituri

ANNEXE 2

Organisation du Congo belge en 25 districts et 6 provinces.

BRUNEAU, Jean-Claude, « Les nouvelles provinces de la République Démocratique du Congo : construction territoriale et ethnicités », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 30 juin 2009, nº 7.

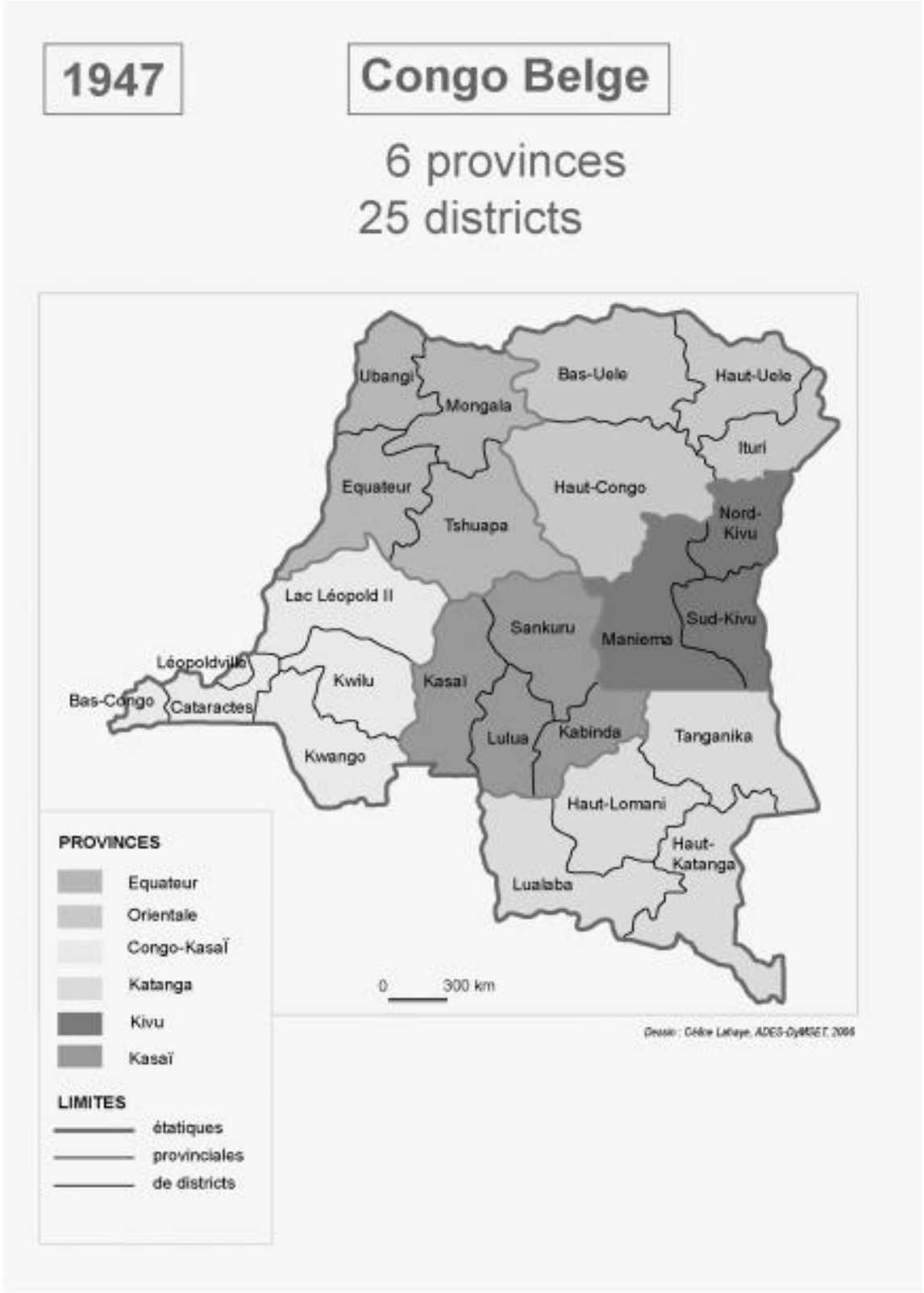

ANNEXE 3

Organisation du Congo belge. Extraits de :

L'École de Pasteurs et d'instituteurs, *Les lois du Congo belge, édition en abrégé, Matadi, S.M.F.,*1943, 300 p., disponible à l'adresse http://www.aequatoria.be/04common/038manuels_pdf/31Lois.pdf, (consulté le 21 mai 2015)

Le Roi des Belges est le Roi du Congo Belge aussi.

Le Ministre des Colonies, qui représente le Gouvernement de la Belgique, est nommé par le Roi. Le Roi est représenté dans la Colonie par le Gouverneur Général assisté du Vice-Gouverneur Général. Le Roi fait les traités concernant la Colonie. La justice est rendue et ses décisions sont exécutées au nom du Roi. Le Roi a le droit de remettre, réduire, et de commuer les peines. Le Roi exerce le pouvoir législatif par voie de décrets, qui sont proposés par le Ministre des Colonies. Aucun décret, règlement ou arrêté n'est obligatoire qu'après avoir été publié dans le Bulletin Officiel.

Le Gouvernement Général.

La Capitale du Congo Belge est Léopoldville. Le Gouverneur Général représente le Roi dans la Colonie. Il a la haute direction de tous les services administratifs et militaires établis dans la Colonie. Chaque année il fait un rapport au Ministre des Colonies sur l'administration du gouvernement du Congo. Le Gouverneur Général est assisté d'un Vice-Gouverneur Général, d'un ou de plusieurs Inspecteurs d'Etat et d'un Secrétaire Général. Les Inspecteurs d'Etat sont chargés par le Gouverneur Général d'inspecter les services des provinces. Le Secrétaire Général a dans ses attributions toutes les affaires qui ne sont pas traitées par les services spécialisés. En cas de besoin il remplace le Vice-Gouverneur Général. Un Conseil de Gouvernement se réunit sous la présidence du Gouverneur Général et comprend : Le Gouverneur Général (président), ; Le Vice-Gouverneur Général ; Le Secrétaire Général ; Le Procureur Général ; Les Inspecteurs d'Etat ; Les Gouverneurs de Province ; Les Chefs de service, De notables belges, membres du clergé et du haut commerce.

Le Vice-Gouverneur Général a sous ses ordres immédiats les chefs des services et c'est lui qui dirige les services du gouvernement. En cas d'absence il remplace le Gouverneur Général. Les Services du Gouvernement Général sont : 1° Le Secrétariat Général ; 2° Le service des affaires politiques, administratives et judiciaires ; 3° Le service des affaires indigènes, de la main d'œuvre et de l'enseignement ; 4° Le service de l'hygiène ; 5° Le service des finances et des douanes ; 6° Le service du budget et du contrôle ; 7° Le service des travaux publics ; 8° Le service des affaires économiques ; 9° Le service de l'agriculture et de la colonisation ; 10° Le service des postes et télégraphes ; 11° Le service de l'aéronautique ; 12° Le service géologique ; 13° Le service de l'information ; 14° Le service des séquestres, internés et relations avec l'ennemi et les pays occupés

Le Gouvernement des Provinces.

Voici les Provinces du Congo Belge en 1943 : Léopoldville ; Coquilhatville ; Stanleyville ; Costermansvill ; Elisabethville ; Lusambo.

Le chef-lieu de chaque province est la ville du même nom.

Le Gouverneur Général est représenté dans chaque Province par un Gouverneur de Province. Le Gouverneur de Province exerce le pouvoir exécutif et dirige l'administration de sa Province. Il est assisté par un Commissaire Provincial et des Commissaires de District ; en cas d'absence il est remplacé par le Commissaire Provincial. Au moins une fois par an il inspecte tous les districts de sa province et fait un rapport au Gouverneur Général. Le Conseil de Province se réunit chaque année au chef-lieu de la Province sous la présidence du Gouverneur de Province. Le Conseil de Province est composé du gouverneur de province, du procureur du roi délégué par le procureur général, le commissaire provincial et les commissaires de district, les chefs de service de fonctionnaires de l'administration provincial que le gouverneur de province a délégués, un ou plusieurs particuliers de nationalité belge résidant dans la province.

Les Commissaires de District.

Le district est administré par un Commissaire de District qui est placé sous l'autorité du Gouverneur de sa province. Le Commissaire de District a sa résidence au chef-lieu du district. Il est assisté d'un fonctionnaire désigné comme assistant par le Gouverneur de Province. Ce fonctionnaire exerce sous l'autorité du Commissaire de District les fonctions assumées par celui-ci. Le Commissaire de District est toujours assisté d'un secrétaire. Au chef-lieu de district peuvent être institués un ou plusieurs autres services sur décision du Gouverneur Général.

Le Commissaire de district contrôle et surveille l'administration de tous les territoires de son district. Il veille spécialement à l'organisation et au développement des institutions indigènes. Il inspecte en détail au moins deux fois par an tous les territoires du district, et fait un rapport au Gouverneur de sa province.

Les Administrateurs Territoriaux

Le territoire est administré par un Administrateur Territorial placé sous l'autorité de son district. L'administrateur territorial est assisté d'un administrateur territorial assistant, d'un ou plusieurs administrateurs adjoints ou agents territoriaux.

II se tient constamment en contact avec les chefs indigènes. Il veille à maintenir et à relever leur autorité et leur prestige, à conserver et à faire progresser les institutions indigènes. Il doit faciliter de tout son pouvoir les relations entre indigènes et Européens. A cette fin il doit établir et entretenir des voies de communication dans son territoire pour faire pénétrer la civilisation, pour encourager le commerce, et pour faciliter l'administration et la mise en valeur du territoire.

Il doit inspecter constamment l'administration de toutes les chefferies de son territoire et d'en faire un rapport au

Commissaire de son district.

Secteurs et Chefferies

Les chefferies sont des groupements administratifs organisés sur la base de la coutume. Le chef d'une chefferie est un indigène et il porte une médaille. Depuis quelques années un grand nombre de chefs médaillés ont été placés sous l 'a u t o r i t é des chefs de secteur. Le secteur comprend plusieurs groupements, traditionnels ou non, numériquement trop faibles pour se développer isolément de façon harmonieuse dans tous les domaines. Les anciens groupements coutumiers englobés dans un secteur continuent à vivre de leur vie propre sous la direction du chef de secteur qui n'exerce son autorité que par l'intermédiaire des chefs coutumiers dans les groupements traditionnels. Le chef de secteur exerce directement son autorité sur les groupements non-traditionnels incorporés dans son secteur. Le chef de secteur reçoit un insigne semblable à celui des chefs de chefferie. Il représente les groupements devant l'administrateur territorial.

Le chef de secteur peut être assisté d'un chef de secteur adjoint, il est toujours assisté d'un Conseil de Secteur. Le conseil est composé de notables choisis par le commissaire de district dans tous les groupements constitutifs du secteur. Font partie de droit de ce conseil les chefs des groupements coutumiers et les juges indigènes.

ANNEXE 4

Tableau de la pluviométrie en Ituri.

MEESSEN, J. M. Th, *Monographie de l'Ituri (Nord-est du Congo belge) : histoire, géographie, économie*, Bruxelles, Belgique, Direction de l'agriculture, des forêts, de l'élevage et de la colonisation, 1951, p. 79.

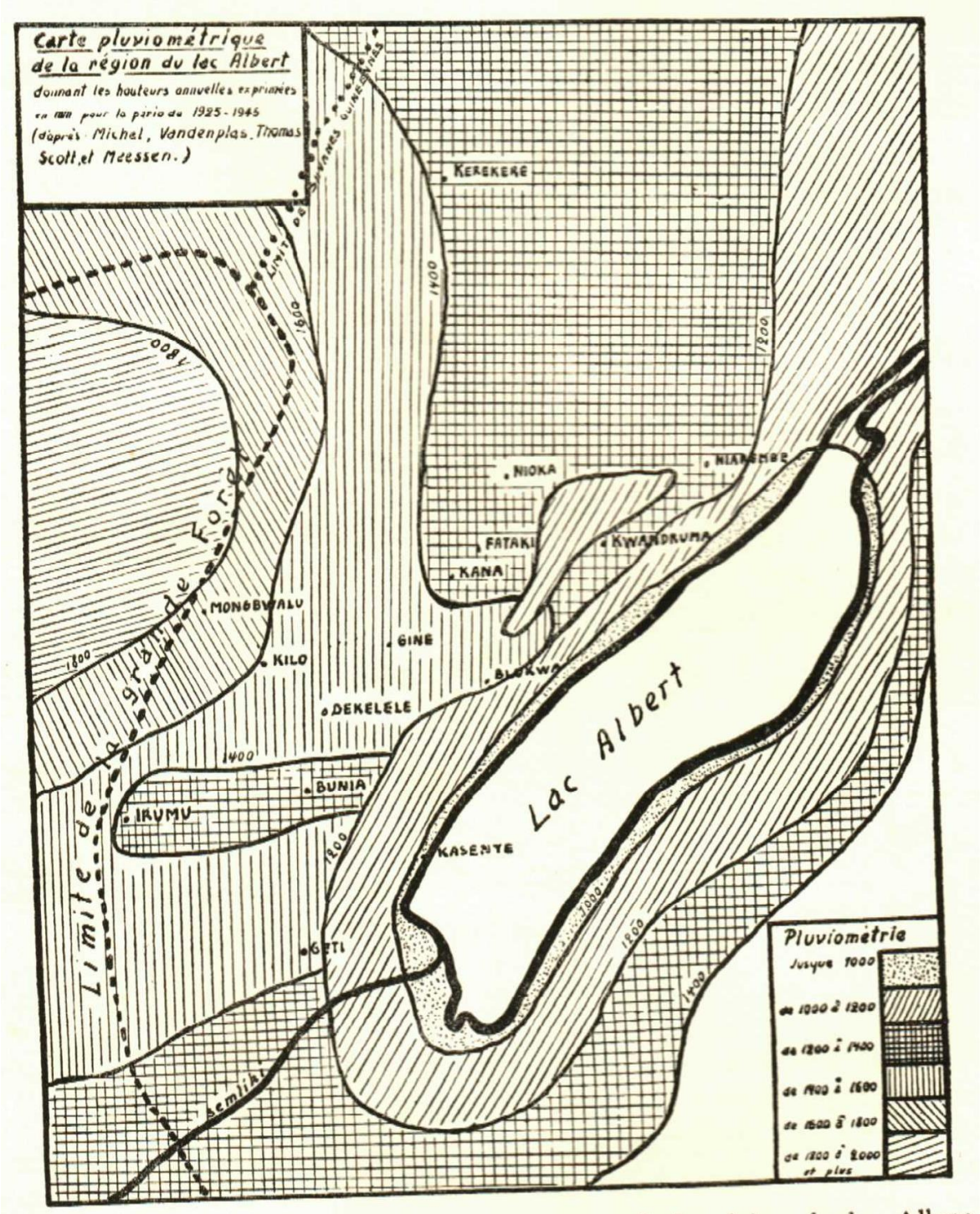

FIG. 4. — Esquisse d'une carte pluviométrique de la région du lac Albert.

ANNEXE 5

Ituri coupe géologique. Illustration dans

Robert V. Ruhe, *Carte de sols et de la végétation du Congo belge et du Ruanda-Urundi, 4. Nioka (Ituri), D. géomorphologie*, p. 25, disponible sur http://www.isric.eu/content/search-library-and-map-collection, consulté le 20 juillet 2016.

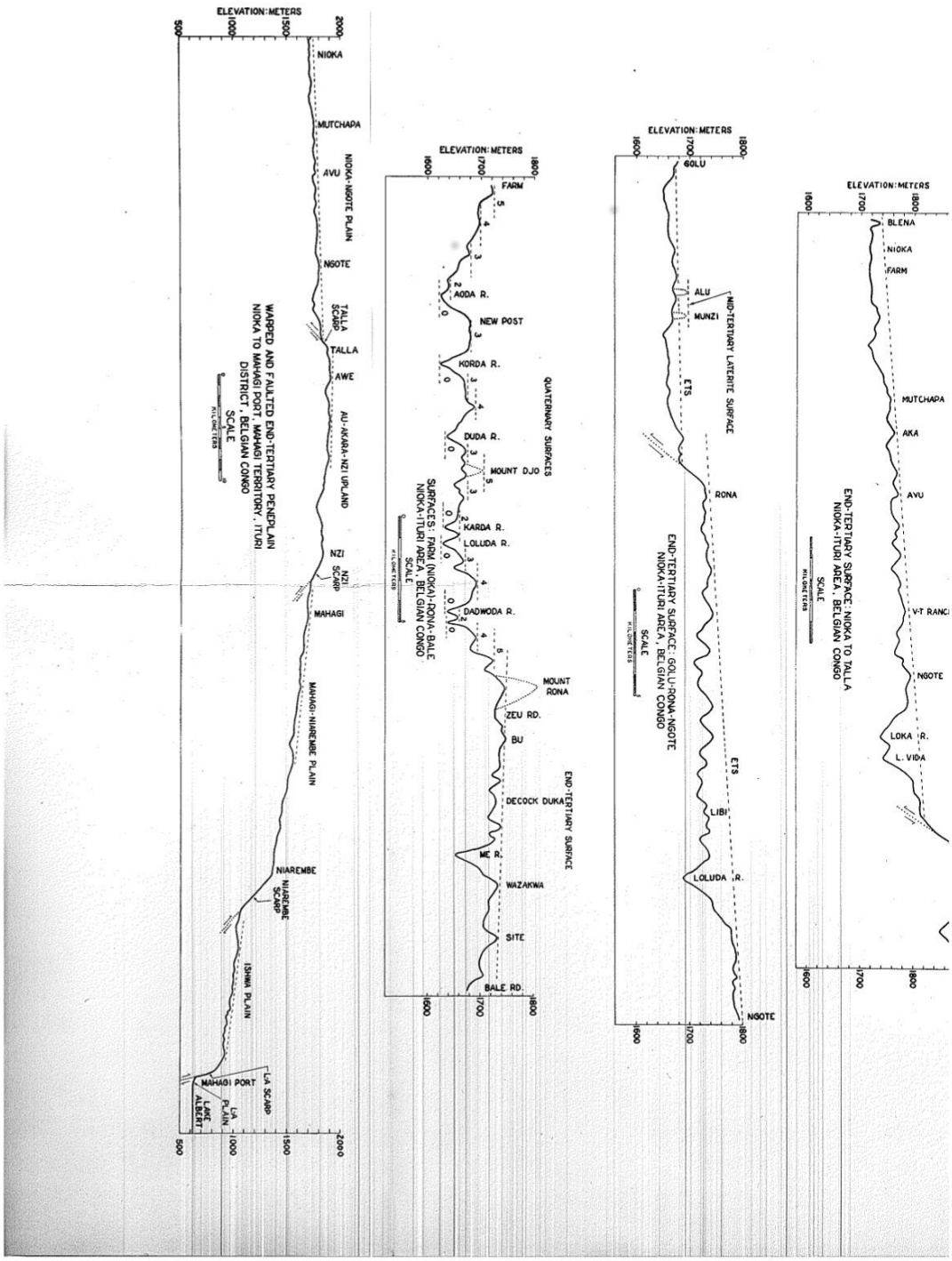

ANNEXE 6

Liste des sociétaires de la Planco et leur profession.

ARCV, *Statuts de la société Plantations du Congo Oriental*, 10 avril 1926, Tournai. Liasse no.94.

p. 1

Fernand Delmotte, ingénieur à Tournai

Firmin Gualbert, ingénieur à Tournai

Émile Haustrate, industriel à Leuze

Camille Jadot, pharmacien à Tournai

Edmond Carton, avocat à Tournai

Léon Gabriel, professeur à Tournai

Maurice Delmotte, industriel à Tournai

Paul Hespel, négociant à Mouscron

Paul Hervé, propriétaire à Liège

Ernest Mat, ingénieur à Bruxelles

Georges Delporte, fondé de pouvoir en Banque à Tournai

Ernest Tock, secrétaire communal à Kain

Gabrielle Delmotte, professeur à Tournai

Eva Drappier, sans profession, à Blélharies

Mme veuve Colin, sans profession, à Tournai

Raoul Delplace, officier à Tournai

Célestin Legrand, juge d'instruction à Tournai

p. 2

Mme Simone Legrand, Vve J. Jacques, sans profession, Bruxelles

Léonard Carton, industriel à Tournai

Louis Honoré, commerçant à Tournai

Jean Drappier, ingénieur à Tournai

Léonard Colmant, industriel à Tournai

Alice Bury, sans profession, à Templeuve

Léon Tiberghien, à Blandain

Alphonse Beudin, commerçant à Tournai

ANNEXE 7

Contrat d'occupation provisoire pour un terrain de 500 hectares à Nioka, 1925.

ARCV, *Contrat d'occupation provisoire*, 1925.

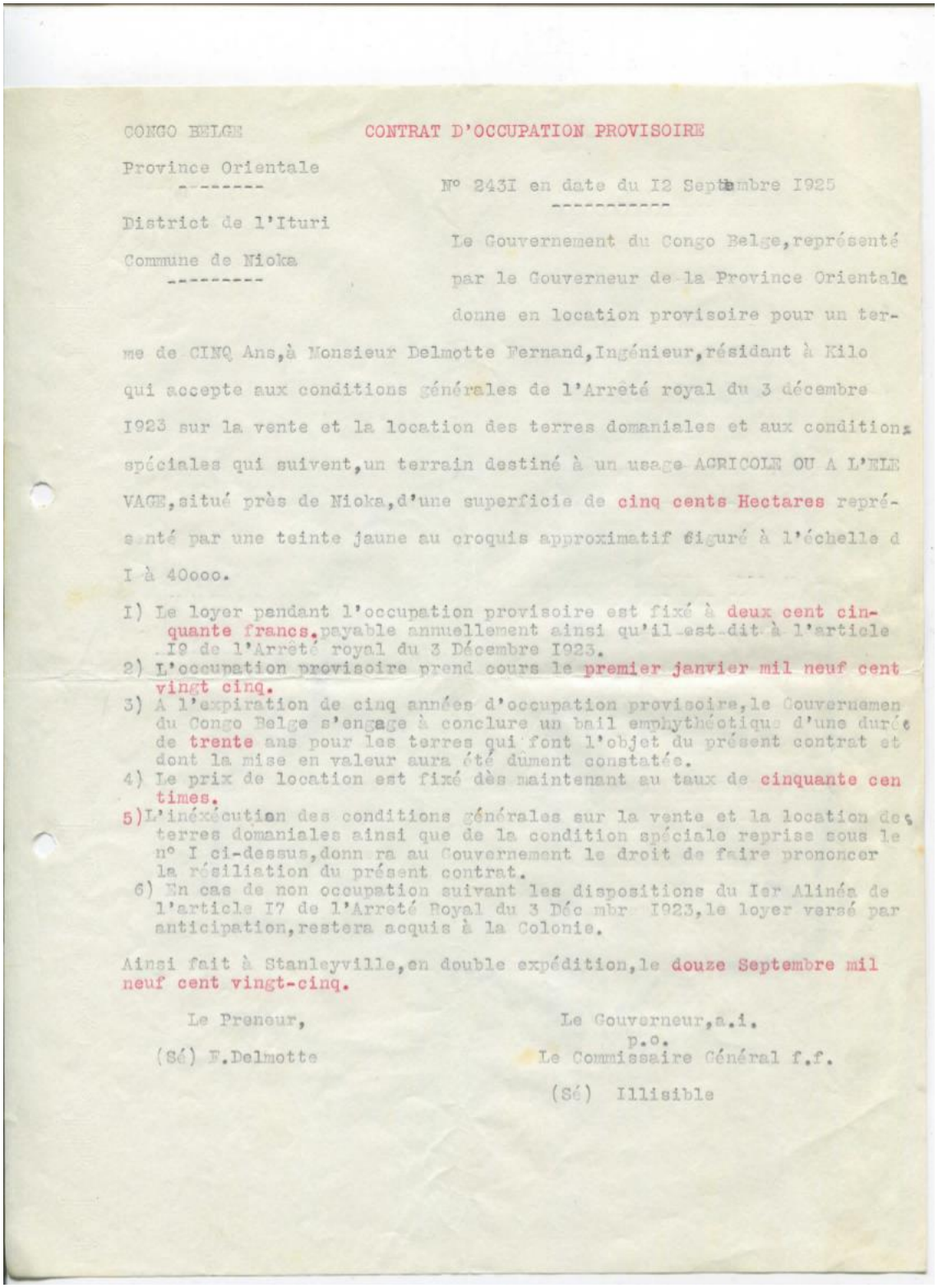

CONGO BELGE — CONTRAT D'OCCUPATION PROVISOIRE

Province Orientale

District de l'Ituri

Commune de Nioka

N° 2431 en date du 12 Septembre 1925

Le Gouvernement du Congo Belge, représenté par le Gouverneur de la Province Orientale donne en location provisoire pour un terme de CINQ Ans, à Monsieur Delmotte Fernand, Ingénieur, résidant à Kilo qui accepte aux conditions générales de l'Arrêté royal du 3 décembre 1923 sur la vente et la location des terres domaniales et aux conditions spéciales qui suivent, un terrain destiné à un usage AGRICOLE OU A L'ELEVAGE, situé près de Nioka, d'une superficie de cinq cents Hectares représenté par une teinte jaune au croquis approximatif figuré à l'échelle de 1 à 40000.

1) Le loyer pendant l'occupation provisoire est fixé à deux cent cinquante francs, payable annuellement ainsi qu'il est dit à l'article 19 de l'Arrêté royal du 3 Décembre 1923.
2) L'occupation provisoire prend cours le premier janvier mil neuf cent vingt cinq.
3) A l'expiration de cinq années d'occupation provisoire, le Gouvernement du Congo Belge s'engage à conclure un bail emphytéotique d'une durée de trente ans pour les terres qui font l'objet du présent contrat et dont la mise en valeur aura été dûment constatée.
4) Le prix de location est fixé dès maintenant au taux de cinquante centimes.
5) L'inexécution des conditions générales sur la vente et la location des terres domaniales ainsi que de la condition spéciale reprise sous le n° 1 ci-dessus, donnera au Gouvernement le droit de faire prononcer la résiliation du présent contrat.
6) En cas de non occupation suivant les dispositions du 1er Alinéa de l'article 17 de l'Arrêté Royal du 3 Déc mbre 1923, le loyer versé par anticipation, restera acquis à la Colonie.

Ainsi fait à Stanleyville, en double expédition, le douze Septembre mil neuf cent vingt-cinq.

Le Preneur,

(Sé) F. Delmotte

Le Gouverneur, a.i.
p.o.
Le Commissaire Général f.f.

(Sé) Illisible

ANNEXE 8

Vue schématique de la région de prospection pour trouver un terrain.

ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 8 juillet 1926, Liasse no.74

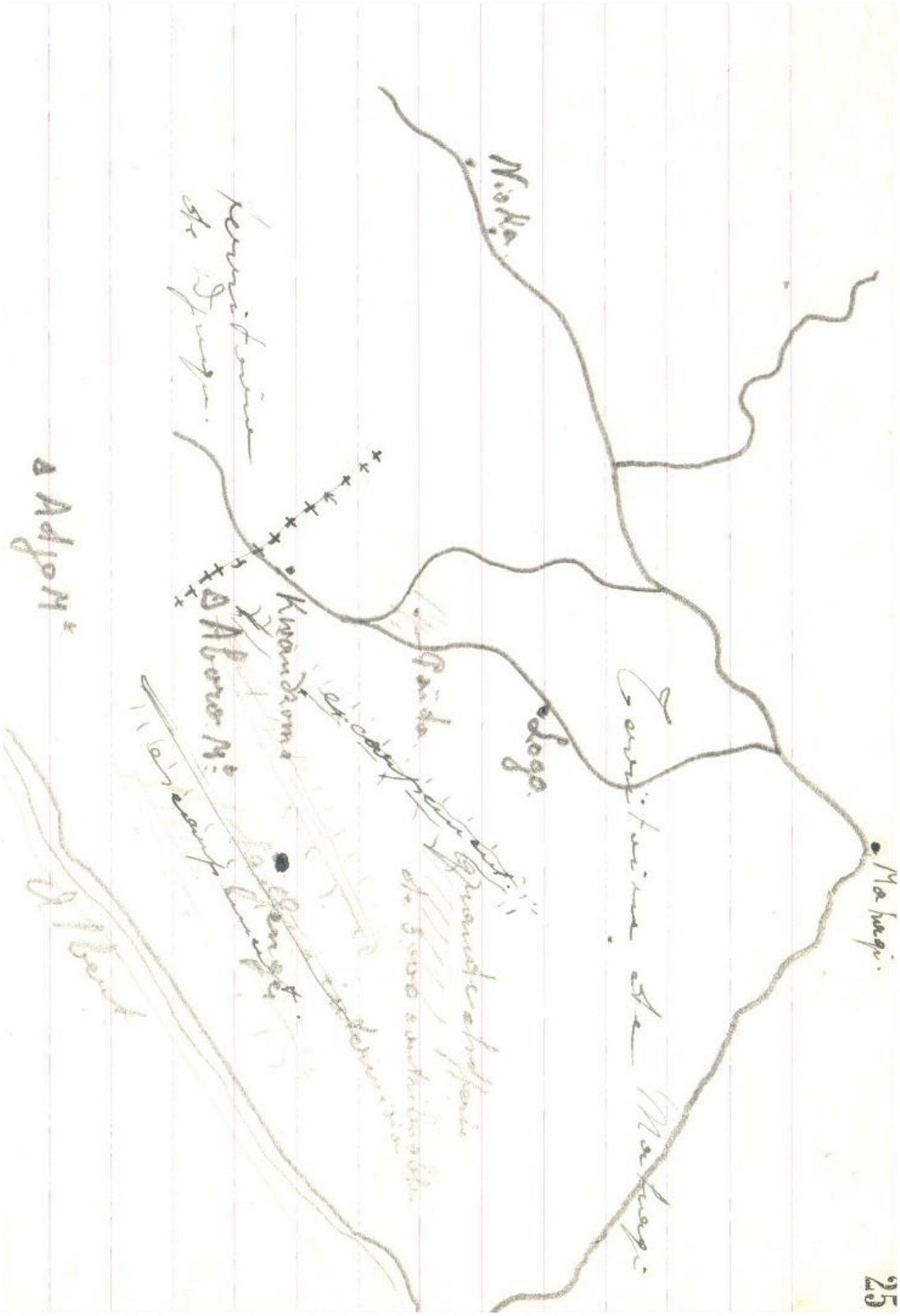

ANNEXE 9

Plan du terrain choisi et situation géographique, au 1/100 000.

ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 1er août 1926, Liasse no.74.

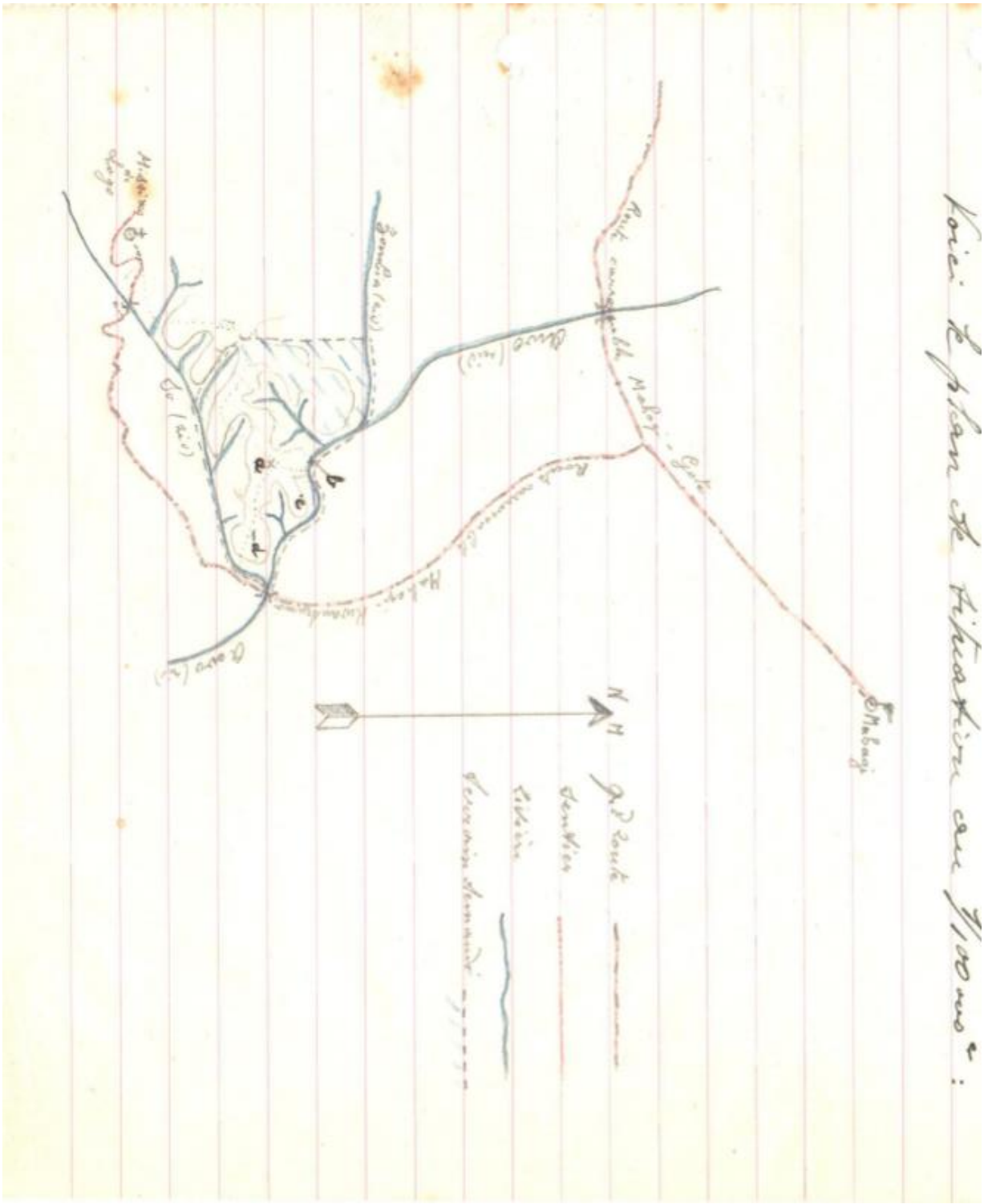

ANNEXE 10

Croquis de situation de la région d'installation du terrain

ARCV, Lettre de Fernand Delmotte, 21 novembre 1927, page 2, Liasse no.74

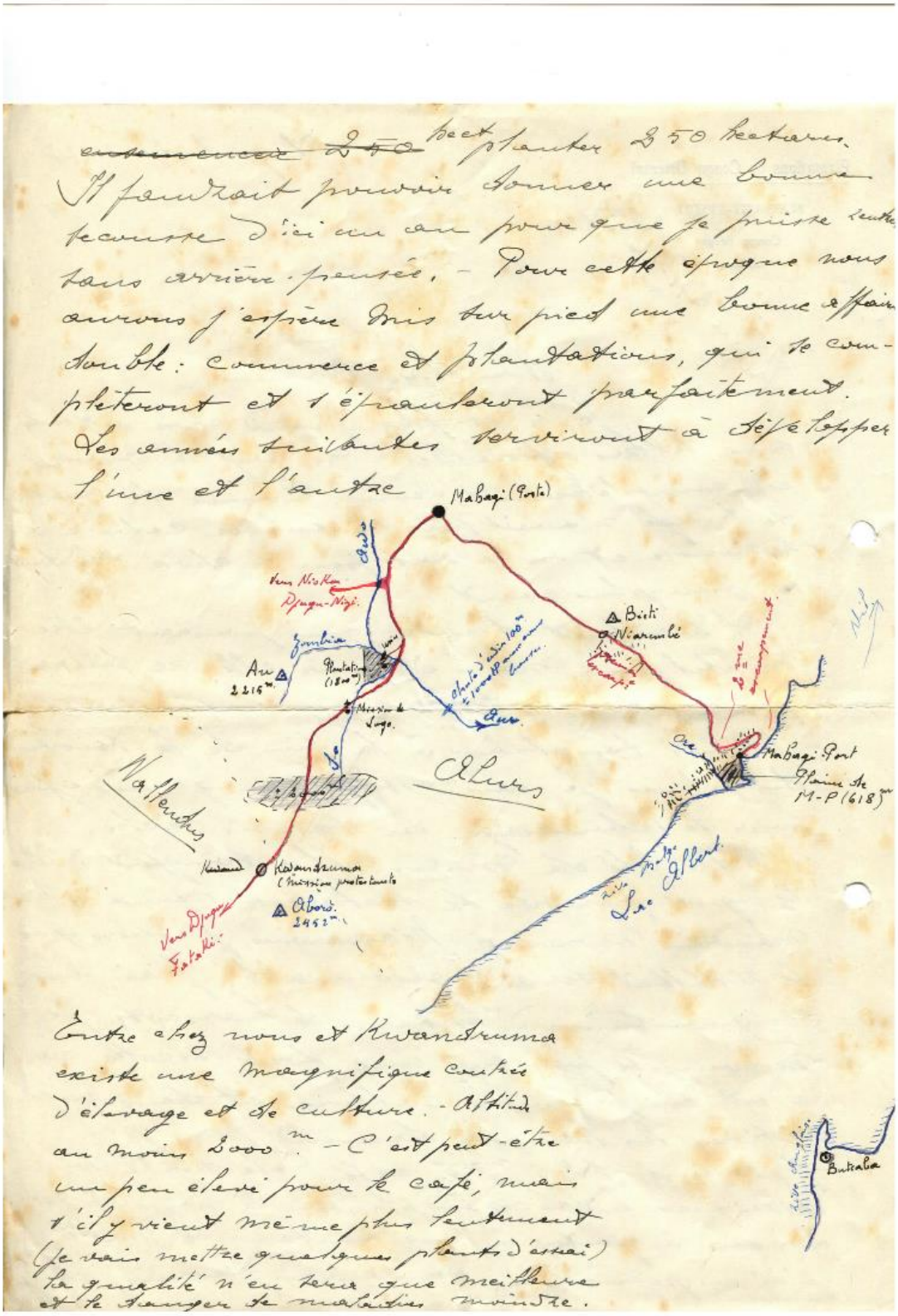

ANNEXE 11

Schéma de la future turbine.

ARCV, Lettre Fernand Delmotte 20 novembre 1926, Liasse no.74.

nous choisirions une turbine centripète (régularité) sans bâche. Elle sera placée un peu au dessous du niveau inférieur et sera terminée par un tube de succion de 3 ou 4 mètres

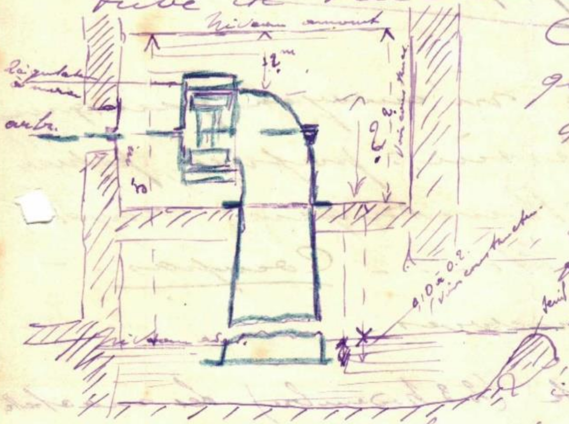

C'est, je crois, le type qui coûte le meilleur marché. - La turbine se place directement dans la chambre de travail, sans bâche. Régulateur à main. L'installation n'est pas compliquée. Je ferai un simple puits au dessus duquel je placerai la turbine prolongée par son tube de succion. La chambre de travail sera le prolongement du puits qui formera réservoir supérieur.

Nos plus fortes dépenses de matériel seront ainsi faites en 1927. - Dépulpeurs et sécheurs (si nous parvenons à en combiner un) ne seront pas très coûteux.

D'ailleurs, j'espère bien couvrir largement tous les frais de matériel par le produit des cultures intercalaires.

D'ici un an, j'espère que nous aurons ici un domaine qui fera envie à beaucoup.

ANNEXE 12

Conception d'un outil pour le nettoyage de la terre.

Lettre Fernand Delmotte, 03 décembre 1926, Liasse no.74.

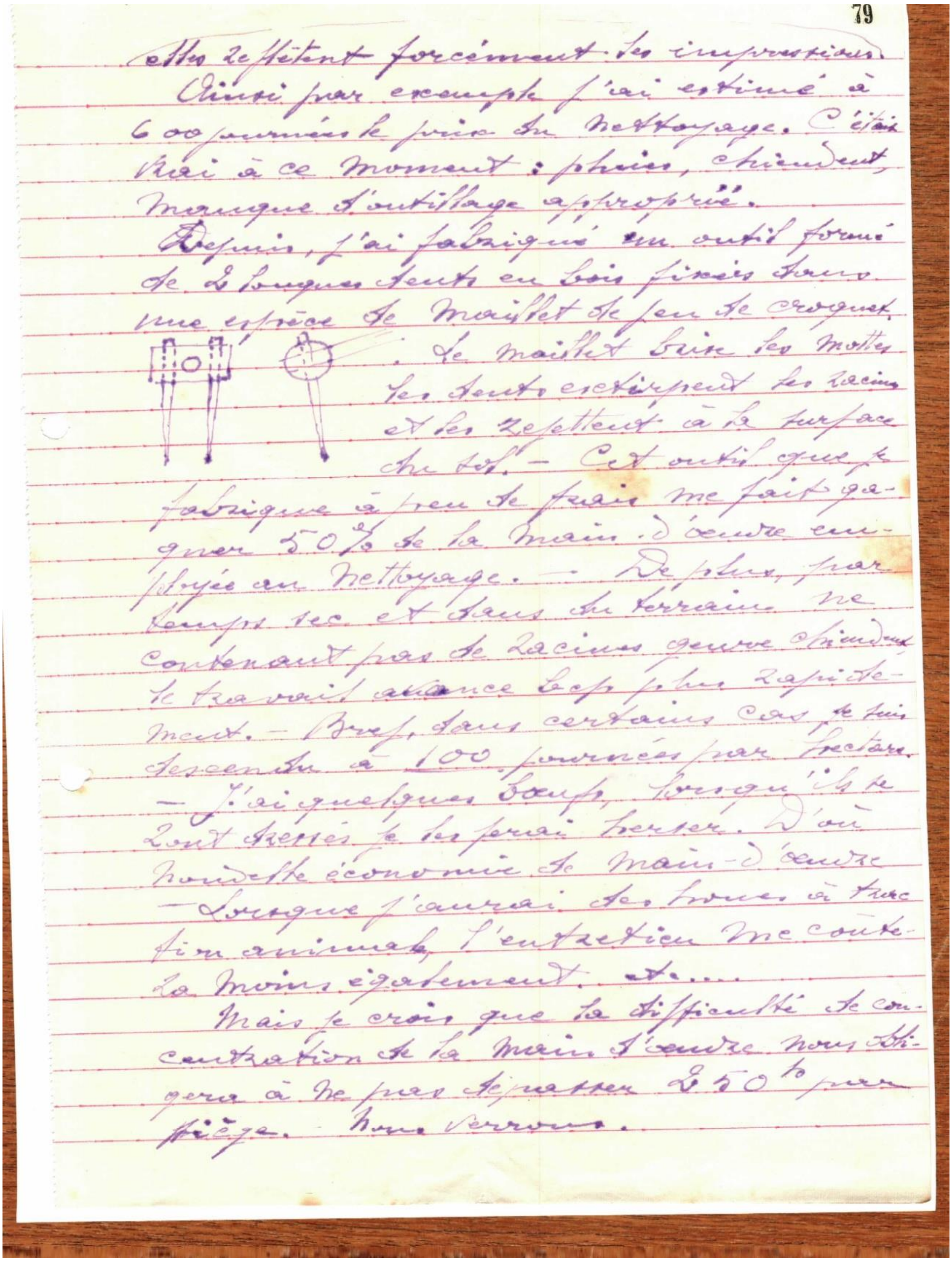

79

celles reflètent forcément les impressions.
Ainsi par exemple j'ai estimé à
600 journées le prix du nettoyage. C'était
vrai à ce moment : pluies, chiendent,
manque d'outillage approprié.
Depuis, j'ai fabriqué un outil formé
de 2 longues dents en bois fixées dans
une espèce de maillet de jeu de croquet,
. Le maillet brise les mottes
les dents extirpent les racines
et les rejettent à la surface
du sol. — Cet outil que je
fabrique à peu de frais me fait ga-
gner 50 % de la main d'œuvre em-
ployée au nettoyage. — De plus, par
temps sec et dans du terrain ne
contenant pas de racines genre chiendent,
le travail avance bcp plus rapide-
ment. — Bref, dans certains cas, je suis
descendu à 100 journées par hectare.
— J'ai quelques bœufs, lorsqu'ils se-
ront dressés je les ferai herser. D'où
nouvelle économie de main-d'œuvre
— Lorsque j'aurai des [illegible] à trac-
tion animale, l'entretien me coûte-
ra moins également. etc....
Mais je crois que la difficulté de con-
centration de la main d'œuvre nous obli-
gera à ne pas dépasser 250 ha par
[illegible]. Nous verrons.

ANNEXE 13

Schéma pour la zone de Mahagi-Port

Courrier Fernand Delmotte, 17 janvier 1927, folio no.2, Liasse no.74.

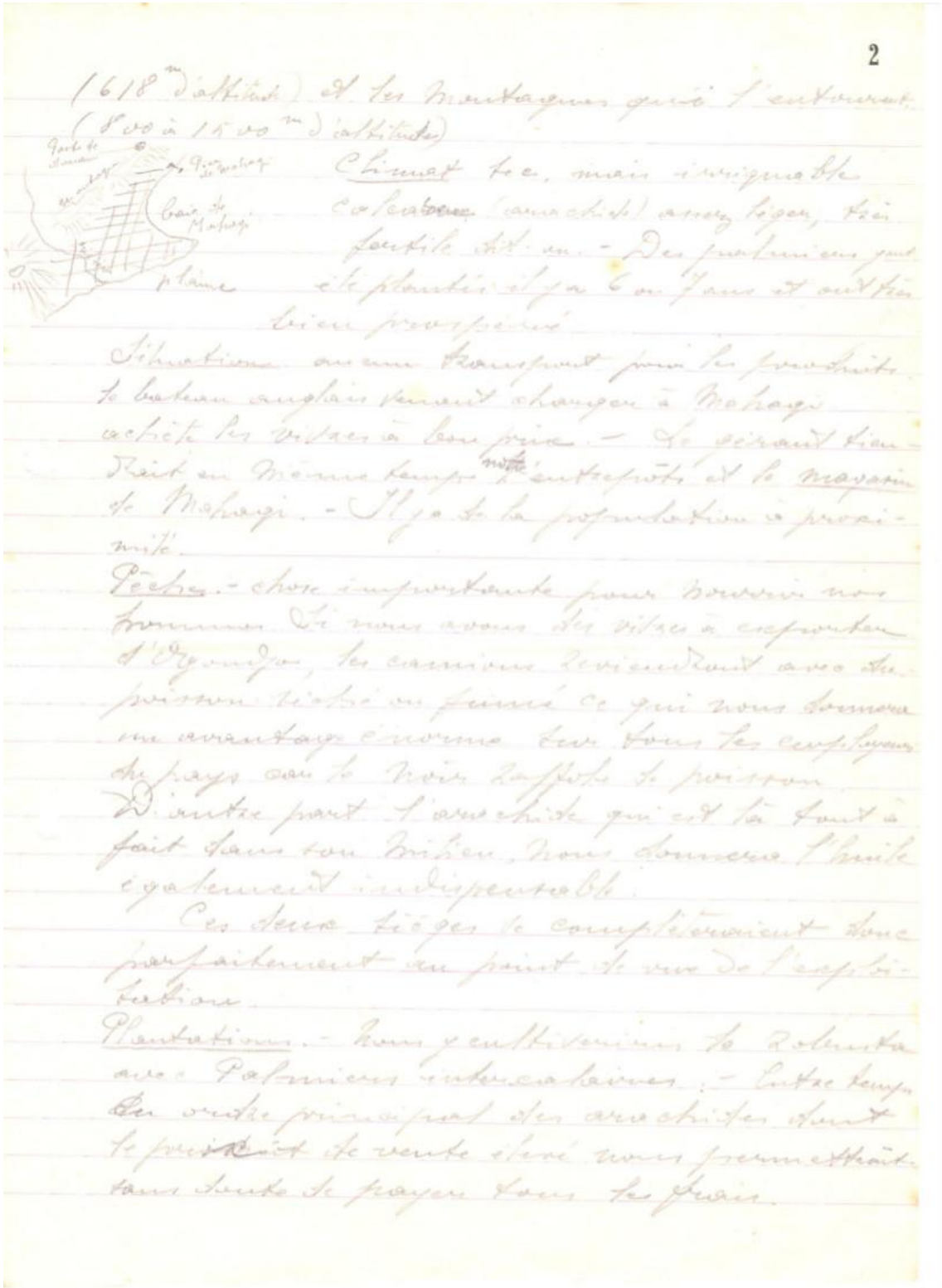

ANNEXE 14

Google maps, *Baie de Mahagi-Port*, disponible à l'adresse https://www.google.fr/maps/@2.1568963,31.1562095,30176m/data=!3m1!1e3 , consulté le 12 juillet 2016.

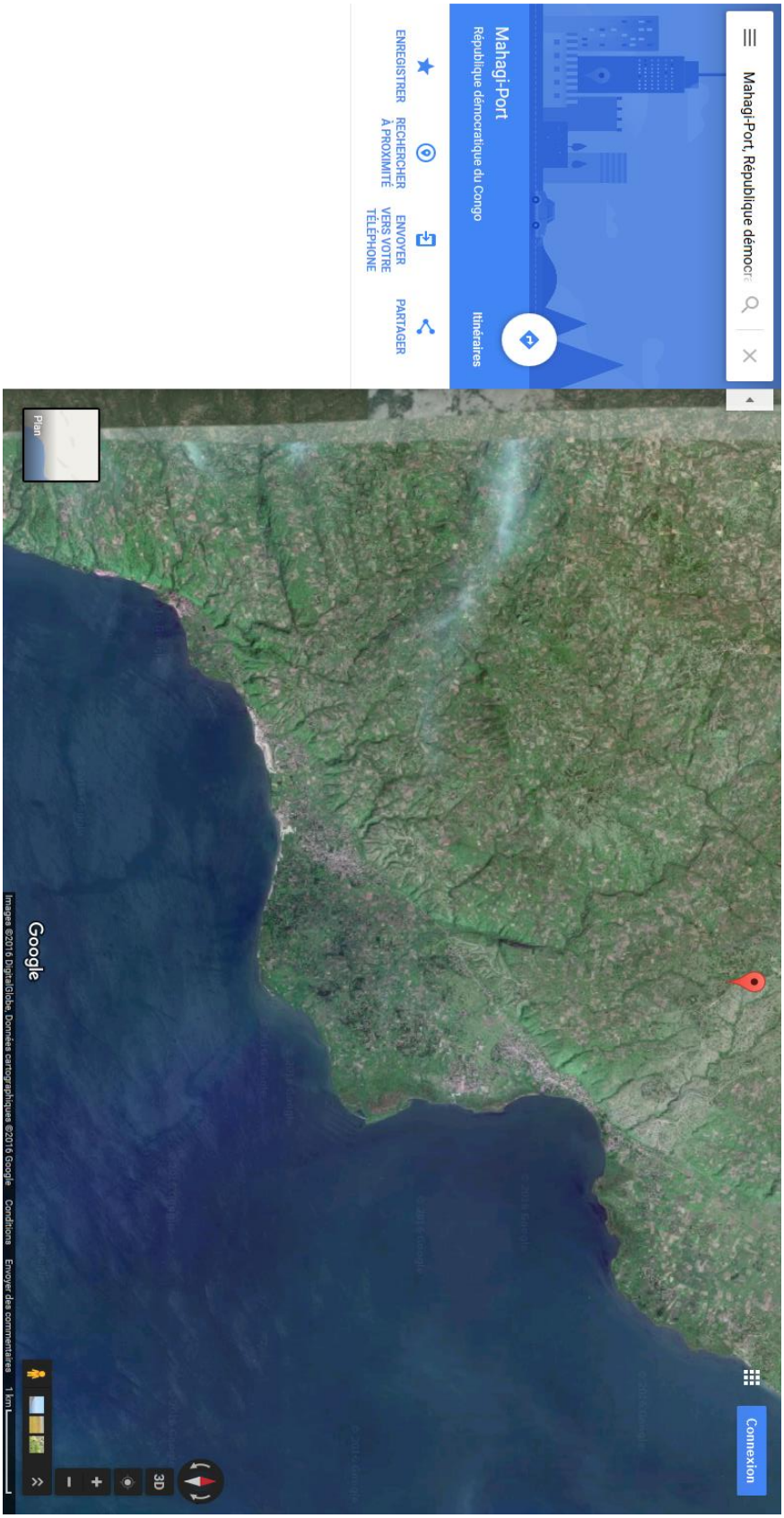

ANNEXE 15

Carte des centrales hydroélectriques au Congo belge

Atlas général du Congo - Algemene atlas van Congo
726. Carte des centrales hydroélectriques / Kaart der hydroelectrische centrales GEULETTE, P. - Bruxelles : IRCB / KBKI, 1960. - 3 pp. (72 x 62 cm). Disponible sur le site de l'ARSOM à l'adresse http://www.kaowarsom.be/documents/ATLAS/128.jpg, consulté le 2 juillet 2015.

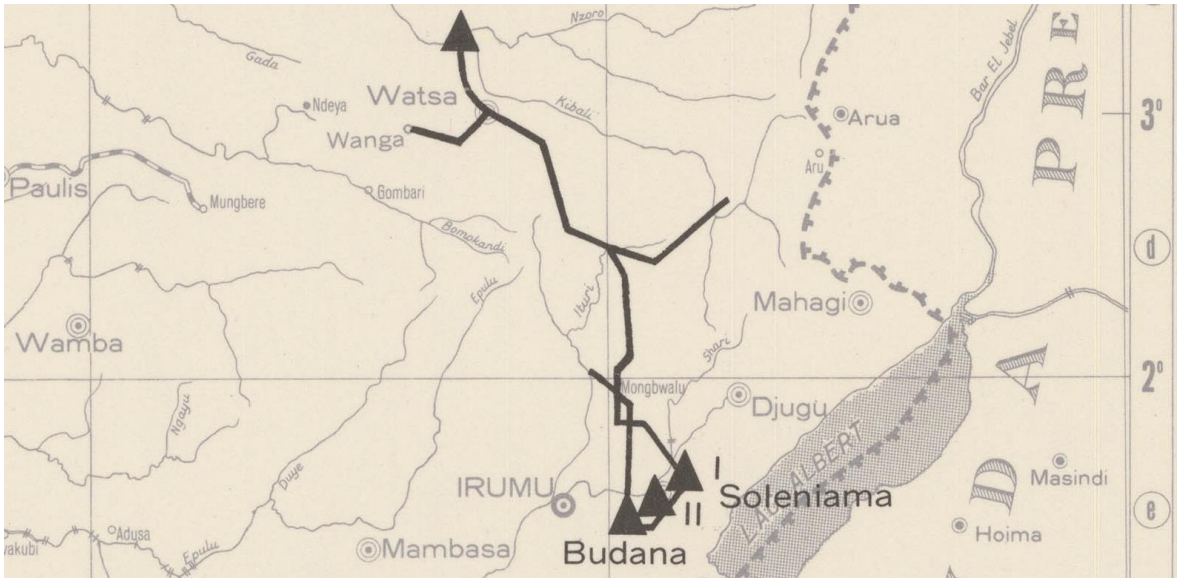

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES GÉNÉRAUX

DAUMAS Maurice, *Thèmes et figures du for privé : communications aux journées d'étude sur les Ecrits du for privé (2008-2010)*, Pau, Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (coll. « Collection Cultures, Arts et Sociétés »), 2012.

COSTANTINI Dino et FERDINAND Juliette, *Mission civilisatrice : le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*, Paris, Éd. la Découverte (coll. « Textes à l'appui »), 2008.

GOODY Jack, BAZIN Jean et BENSA Alban, *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, Paris, les Éditions de Minuit (coll. « Le Sens commun »), 1978.

GOODY Jack et DURAND-BOGAERT Fabienne, *Le vol de l'histoire : comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde*, Paris, Gallimard (coll. « Folio »), 2015.

KAMBALE MIREMBE Omer, *Échanges transnationaux, réseaux informels et développement local*, Louvain-La-Neuve, Université catholique de Louvain, 2005, 280 p.

MARANDET Marie-Claude, *Violence(s) de la préhistoire à nos jours : les sources et leur interprétation colloque du Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés Méditerranéennes, [novembre 2009]*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan (coll. « Collection Études »), 2011.

PROCHASSON Christophe, *L'empire des émotions : les historiens dans la mêlée*, Paris, Demopolis, 2007.

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE BELGIQUE, *Annales de la Société géologique de Belgique*, disponible à l'adresse : http://popups.ulg.ac.be/0037-9395/index.php?page=presentation, consulté le 8 mars 2015.

SUBRAHMANYAM Sanjay, *Aux origines de l'histoire globale : Leçon inaugurale prononcée le jeudi 28 novembre 2013*, Paris, Collège de France (coll. « Leçons inaugurales »), 2014.

THIERCELIN Alexandre, « Quelle histoire font les historiens des sciences et des techniques ? État des lieux des méthodes en histoire des sciences et des techniques », *Natures Sciences Sociétés*, & septembre 2008, Vol. 16, nº 3, p. 285- 287.

VANSINA Jan, *De la tradition orale : essai de méthode historique*, Tervuren, Belgique, Musée royal de l'Afrique centrale, 1961, 179 p.

FATOU Sow, *La recherche féministe francophone : langue, identités et enjeux*, s.l., KARTHALA éditions, 2009, 686 p.

2. HISTOIRE : COLONISATION ET AFRIQUE

ALMEIDA-TOPOR Hélène d', *L'Afrique du XXe siècle à nos jours*, 4e édition., Paris, A. Colin (coll. « Collection U »), 2013.

ALMEIDA-TOPOR Hélène d', CHANSON-JABEUR Chantal et LAKROUM Monique, *Les transports en Afrique, XIXe-XXe siècle : actes du colloque organisé les 16 et 17 février 1990 à Paris*, Paris, l'Harmattan (coll. « Villes et entreprises »), 1992.

ALMEIDA-TOPOR Hélène d', LAKROUM Monique et SPITTLER Gerd, *Le travail en Afrique noire : représentations et pratiques à l'époque contemporaine*, Paris, Ed. Karthala (coll. « Hommes et sociétés »), 2003.

ASSOCIATION CANADIENNE DES ÉTUDES AFRICAINES (éd.), *Canadian journal of African studies*, Ottawa, Ont. etc., Canada, Canadian Association of African Studies, 1967.

BARJOT Dominique et FRÉMEAUX Jacques, *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : des années 1850 aux années 1950*, Paris, CNED SEDES (coll. « CNED-SEDES »), 2012.

BONIN Hubert, « Histoire d'entreprise et histoire économique ultramarines et africaines : un pôle-relais académique girondin », *Histoire, monde et cultures religieuses*, 2007, vol. 4, no 4, p. 141.

BONIN Hubert, HODEIR Catherine et KLEIN Jean-François, *L'esprit économique impérial (1830-1970) : groupes de pression [et] réseaux du patronat colonial en France [et] dans l'empire*, Paris, Publications de la SFHOM, 2008.

CHOURAQUI Jean-Marc, DORIVAL Gilles et ZYTNICKI Colette, *Enjeux d'histoire, jeux de mémoire : les usages du passé juif*, Paris [Aix-en-Provence], Maisonneuve & Larose Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (coll. « Collection L'atelier méditerranéen »), 2006.

CHRÉTIEN Jean-Pierre, *L'Afrique des grands lacs : deux mille ans d'histoire*, Paris, Flammarion (coll. « Champs »), 2001.

COCK Laurence De, « Un siècle d'enseignement du « fait colonial » dans le secondaire de 1902 à nos jours », *Histoire Politique*, 1 octobre 2012, n° 18, no 3, p. 179- 198.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, *Enjeux politiques de l'histoire coloniale*, Marseille, Agone (coll. « Passé & présent »), 2009, vol. 1, 190 p.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine et MONIOT Henri, *L'Afrique noire, de 1800 à nos jours - Cairn.info*, PUF., Paris, (coll. « Nouvelle Clio »), 2005.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine (dir.), « L'Afrique et la crise de 1930 (1924-1938) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 63, n°232-233, 3e et 4e trimestres 1976, vol. 63.

DARD Olivier et LEFEUVRE Daniel, *L'Europe face à son passé colonial*, Paris, Riveneuve éd. (Coll. « Actes académiques »), 2009, vol. 1, 391 p.

DULUCQ Sophie, ZYTNICKI Colette, « Penser le passé colonial français. Entre perspectives historiographiques et résurgence des mémoires », Vingtième *Siècle. Revue d'histoire* 2/2005 (n° 86), p. 59-69, disponible à l'adresse : www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2005-2-page-59.htm., consulté le 7 juillet 2015.

DULUCQ Sophie et SOUBIAS Pierre, *L'espace et ses représentations en Afrique subsaharienne : approches pluridisciplinaires*, Paris, Éd. Karthala (Coll. « Hommes et sociétés »), 2004.

DULUCQ Sophie et ZYTNICKI Colette, *Décoloniser l'histoire ? de « l'histoire coloniale » aux histoires nationales en Amérique latine et en Afrique XIXe et XXe siècles*, Saint-Denis, Publ. de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2003.

DULUCQ Sophie, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale, XIXe-XXe siècles*, Paris, Ed. Karthala (coll. « Hommes et sociétés »), 2009.

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES et ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES (éd.), *Cahiers d'études africaines*, Paris, Mouton, 1960.

ETEMAD Bouda, *De l'utilité des empires : colonisation et prospérité de l'Europe XVIe-XXe siècle*, Paris, A. Colin, 2005.

ETEMAD Bouda, *La possession du monde : poids et mesures de la colonisation XVIIIe-XXe siècles*, Bruxelles, Éd. Complexe (coll. « Questions à l'histoire »), 2000.

FERRO Marc, *Le livre noir du colonialisme : XVI^e^-XXI^e^ siècle, de l'extermination à la repentance*, Nouvelle édition., Paris, A. Fayard-Pluriel (coll. « Pluriel »), 2010.

HUGON Anne, THÉBAUD Françoise et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Histoire des femmes en situation coloniale : Afrique et Asie, XXe siècle*, Paris, Karthala (coll. « Hommes et sociétés »), 2004.

HUNT Nancy Rose, *A colonial lexicon of birth ritual, medicalization, and mobility in the Congo*, Durham (C.), États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 1999, XIX+ 475 p.

INSTITUT D'HISTOIRE DU TEMPS PRÉSENT (éd.), *Les Cahiers de l'IHTP*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1985.

JEWSIEWICKI Bogumił et NEWBURY David S. (éds.), *African historiographies : what history for which Africa?*, Beverly Hills, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 1986, 320 p.

JEURISSEN Lissia, « Histoire coloniale et nomadisme heuristique », *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, 1 avril 2006, n^o^ 54, p. 33- 43.

KOFFI Siméon, IGUÉ Ogunsola John et AKANDE Samuel Olatunji, *Croissance et développement en Afrique de l'Ouest*, Paris, Éditions Karthala (coll. « Hommes et sociétés »), 2015.

LELIÈVRE Samuel, « Les cinémas africains dans l'histoire. D'une historiographie (éthique) à venir », *Mille huit cent quatre-vingt-quinze*, 1 mars 2013, n° 69, n° 1, p. 136- 147.

MARLIAC Alain, « De quoi sont faits les faits grâce auxquels on parle d'histoires en Afrique noire ou ailleurs ? », *Natures Sciences Sociétés*, 1 septembre 2008, Vol. 16, n° 3, p. 258- 264.

MOUYSSET Sylvie, « Souffrir, panser, aimer. Écriture et conscience de soi au féminin (Europe, XVe-XXe siècle) », *Rives Méditerranéennes*, 2013, n° 44, p. 17- 38.

SIBEUD Emmanuelle, *Une science impériale pour l'Afrique ? la construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales »), 2002.

SOW Fatou, *La recherche féministe francophone : langue, identités et enjeux*, Paris, H. Karthala (coll. « Hommes et sociétés »), 2009.

STANARD Matthew G., *Selling the Congo: a history of European pro-empire propaganda and the making of Belgian imperialism*, Lincoln (Neb.), Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 2011, xiv+387 p.

YOUNG Merwin Crawford, *The African Colonial State : in Comparative Perspective*, New Haven London, Yale University Press, 1994, 356 p.

3. HISTOIRE DU CONGO BELGE

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES D'OUTRE-MER, *CLAESSENS (Jean Joseph Louis)* | *Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer*, disponible à l'adresse : http://www.kaowarsom.be/fr/notices_CLAESSENS_Jean_Joseph_Louis, consulté le 10 mars 2016.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES D'OUTRE-MER, *SLADDEN (Georges Edmond Emile)* | *Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer*, disponible à l'adresse : http://www.kaowarsom.be/fr/notices_sladden_georges_edmond_emile , consulté le 10 novembre 2015.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES D'OUTRE-MER, *MOULAERT (GEORGE BRUNON)* | Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, disponible à l'adresse : http://www.kaowarsom.be/fr/notices_moulaert_george_brunon , consulté le 10 novembre 2014.

Annie, *Le Congo belge, ancienne colonie de la Belgique*, disponible à l'adresse : http://www.histoire-des-belges.be/au-fil-du-temps/epoque-contemporaine/congo-belge , consulté le 11 novembre 2015.

ASSOCIATION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES ET AGENTS DU CONGO, *Le site de l'association AFAC*, disponible à l'adresse : http://www.afacbelco.net/ , consulté le 19 mars 2016.

AUGUSTIN Bita Lihun Nzundu, *Missions catholiques et protestantes face au colonialisme et aux aspirations du peuple autochtone à l'autonomie et à l'Indépendance politique au Congo Belge*, s.l., Gregorian Biblical BookShop, 2012, 800 p.

BOISSONNAT Jean et GRANNEC Christophe, *L'aventure du christianisme social : passé et avenir*, Paris Malakoff, Bayard Desclée de Brouwer, 1999.

CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIO-POLITIQUES - CRISP, « Le contentieux belgo-congolais », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 30 avril 1965, n^{o} 283, p. 1- 25.

CLOOS, PATRICK, COBELCO.ORG, *Histoire de la colonisation belge du Congo*, disponible à l'adresse : http://www.cobelco.info/Homepage/index.html , consulté le 12 janvier 2015.

COMBLÉ Karin et COLOT Olivier, « L'entreprise familiale : concept et importance en Belgique », *Reflets et perspectives de la vie économique*, 1 septembre 2006, Tome XLV, nº 2, p. 91- 108.

CORNEVIN Robert, « Le Congo-Kinshasa (République démocratique du Congo) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 1969, vol. 56, nº 203, p. 164- 183.

CRISP., « L'internationalisation du système bancaire belge », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 4 février 1972, n° 551, nº 5, p. 1- 22.

CRISP., « Les relations belgo-congolaises », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 27 mai 1966, n° 321-322, nº 14, p. 1- 44.

DEPAEPE Marc, « L'image du Congo (R.D.C.) dans les manuels scolaires belges et les écrits psychopédagogiques durant la période coloniale (1908-1960) », *Annales aequatoria*, 2008, nº 29, p. 5- 28.

DETOBER Jérémie, « L'État belge a-t-il peur de son histoire coloniale ? », *Politique, revue de débats*, juin 2010, disponible à l'adresse : http://politique.eu.org/spip.php?article1116 , consulté le 2 mars 2015.

DE BOE Gérard, CAUVIN André, GENVAL Ernest, MARTENS Erik, GILLET Florence, VAN SCHUYLENBERGH Patricia et WINTER Grace, *Belgisch Congo*, s.l., RMCA CEGES-SOMA VRT, 2010.

DIOP Majhemout, *Histoire des classes sociales dans l'Afrique de l'Ouest*, Paris, F. Maspero (coll. « Les Textes à l'appui »), 1971.

DUJARDIN Vincent et DUMOULIN Michel, *Paul van Zeeland, 1893-1973*, Bruxelles, Belgique, Racine, 1997, 283 p.

DUMOULIN Michel, « Historiens étrangers et historiographie de l'expansion belge aux XIXe et XXe siècles », *BMGN - Low Countries Historical Review*, 1 janvier 1985, vol. 100, nº 4, p. 685.

DUMOULIN Michel, GIJS Anne-Sophie, PLASMAN Pierre-Luc et VAN DE VELDE Christian, *Du Congo belge à la République du Congo, 1955-1965*, Bruxelles Bern Berlin [etc.], P.I.E.-P. Lang (coll. « Outre-Mer »), 2012.

FERRY Vital, *Ciels impériaux africains, 1911-1940 : les pionniers belges et français*, s.l., Le Gerfaut, 2005, 288 p.

ERGO André-Bernard, *INEAC (1933-1962)*, disponible à l'adresse : http://abergo1.e-monsite.com/album/ineac-1933-1962/ , consulté le 6 mars 2016.

ETNER François, « Que s'est-il passé dans les années 1870 ? », *Romantisme*, 2006, vol. 36, nº 133, p. 81- 92.

EYNIKEL Hilde et HOOGHE Marie, *Congo belge : portrait d'une société coloniale*, Gembloux, Belgique, 1984, 309 p.

FAURE Olivier, « Missions religieuses, missions médicales et "mission civilisatrice" (XIXe et XXe s.) : un regard décalé », *Histoire, monde et cultures religieuses*, 1 mars 2012, n° 21, no 1, p. 5- 18.

FELTZ Gaetan, « Vers une histoire sociale du Zaïre contemporain », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 1991, vol. 78, no 291, p. 243- 253.

GÉRARD-LIBOIS Jules et VERHAEGEN Benoît, « Le Congo », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 20 mai 1985, no 1077, p. 1- 34.

HASQUIN Hervé (éd.), *Dictionnaire d'histoire de Belgique*, Bruxelles, Belgique, D. Hatier, 1988, 524 p.

HOSTELET Georges, *Le problème politique capital au Congo et en Afrique noire*, Bruxelles, Université libre, Institut de de sociologie Solvay (coll. « Études africaines »), 1959.

JACQUEMOT Pierre, « L'économie politique des conflits en République démocratique du Congo », *Afrique contemporaine*, 24 juillet 2009, n° 230, no 2, p. 187- 212.

JEWSIEWICKI B., « Le Colonat Agricole Européen au Congo-Belge, 1910–1960 : Questions Politiques et Economiques », *The Journal of African History*, octobre 1979, vol. 20, no 4, p. 559- 571.

KANGU – MAYUMBE – BAS-CONGO *(*site*), Chemin de fer Boma - Tshela*, disponible à l'adresse : http://kangu.skynetblogs.be/archive/2009/02/23/chemin-de-fer-boma-tshela.html, consulté le 29 février 2016.

KANZA Thomas R. et WEISS Herbert F., *Sans rancune : roman*, Paris, l'Harmattan, 2006, 185 p.

LANOTTE, Olivier*, La Belgique et l'Afrique centrale de 1960 à nos jours*, Bruxelles [Paris] Bruxelles, Éd. Complexe GRIP (coll. « Les livres du GRIP »), 2000, 380 p.

LAURO Amandine, « "J'ai l'honneur de porter plainte contre ma femme". Litiges conjugaux et administration coloniale au Congo belge (1930-1960) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1 mai 2011, no 33, p. 65- 84.

LAURO Amandine, *Coloniaux, ménagères et prostituées au Congo belge (1885-1930)*, Loverval, Labor, 2005, 263 p.

LÉONARD Guillaume, « Un divorce belge : expériences contrastées du planteur belge de café au Kivu (194-1960) », in *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles, Peter Lang (coll. « Outre-Mers »), 2014, pp. 207- 228.

LORIAUX Florence et MORIMONT Françoise, *Bibliographie historique du Zaïre à l'époque coloniale (1880-1960) : travaux publiés en 1960-1996*, Louvain-la-Neuve Tervuren, Centre d'histoire de l'Afrique Musée royal de l'Afrique centrale (coll. « Enquêtes et documents d'histoire africaine »), 1996, vol. 1, 325 p.

LÜSEBRINK Hans-Jürgen, « Images de l'Afrique et mise en scène du Congo belge dans les expositions coloniales françaises et belges (1889-1937) », *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, 1 janvier 1993, Hors-série n° 1, p. 75- 88.

MANTUBA-NGOMA Mabiala, *La nouvelle histoire du Congo : mélanges eurafricains offerts à Frans Bontinck, CICM*, Tervuren Paris, Musée royal de l'Afrique centrale l'Harmattan (coll. « Cahiers africains »), 2004.

MAUREL Auguste et PEEMANS Jean-Philippe, *Le Congo, de la colonisation belge à l'indépendance*, Paris, France, l'Harmattan, 1992, 352 p.

MESSINA Jean-Paul, *Évêques africains au Concile Vatican II : 1959-1965*, Paris, France, Éd. Karthala, 2000, 198 p.

, consulté le 27 octobre 2015.

MINISTÈRE DU PLAN, *Monographie de la province orientale*, Kinshasa, 2005, disponible à l'adresse http://ruralcongo.cd/minider/images/pdf/monographie_province_orientale.pdf (consulté le 08 mars 2016)

MINISTÈRE ÉCONOMIE BELGIQUE, *La société privée à responsabilité limitée (SPRL) - Entreprises & Indépendants – Home*, disponible à l'adresse : http://economie.fgov.be/fr/entreprises/vie_entreprise/Creer/structurer_projet/formes_societes/societe_privee_responsabilite_limitee/#.Vm1_9OKdJ_k , consulté le 13 décembre 2015.

MUSÉE ROYAL DE L'AFRIQUE CENTRALE, *La mémoire du Congo : le temps colonial*, Tervuren, Belgique, Musée royal de l'Afrique centrale, 2005, 271 p.

MUTAMBA MAKOMBO KITATSHIMA Jean-Marie et M'BOKOLO Elikia, *Du Congo belge au Congo indépendant, 1940-1960 : émergence des « évolués » et genèse du nationalisme*, Kinshasa, Congo (République démocratique du), Publications de l'Institut de formation et d'études politiques, 1998, 688 p.

NDAYWEL È NZIEM Isidore, « L'historiographie congolaise », *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, 1 avril 2006, n° 54, p. 237- 254.

NDAYWEL È NZIEM Isidore, M'BOKOLO Elikia et GRYSEELS Guido, *Nouvelle histoire du Congo : des origines à la République Démocratique*, Bruxelles Kinshasa, le Cri Afrique (coll. « Histoire »), 2009.

NDAYWEL È NZIEM Isidore, OBENGA Théophile et SALMON Pierre, *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République Démocratique*, [S. l.] Bruxelles Paris, CGRI De Boeck & Larcier-Duculot Agence de la Francophonie, 1998.

NICOLAÏ Henri, « Un guide colonial. Le Guide du Voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi », *Belgeo. Revue belge de géographie*, 30 novembre 2012, n° 3.

NICOLAI Henri, « Le mouvement géographique, un journal et un géographe au service de la colonisation du Congo », *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, 1 septembre 1993, n° 41, p. 257- 277.

PEEMANS Jean-Philippe, *Le Congo-Zaïre au gré du XX^e siècle : État, économie, société, 1880-1990*, Paris, France, 1997, 279 p.

STENGERS Jean, *Congo : mythes et réalités*, Réédition augmentée de la première édition publiée en 1989 chez Duculot, Paris-Louvain-la-Neuve., Bruxelles, Racine, 2005.

TOUSIGNANT Nathalie, *Le manifeste Conscience africaine, 1956 : élites congolaises et société coloniale, regards croisés*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis (coll. « Travaux et recherches »), 2009.

TSHIBOLA KALENGAYI Bibiane, *Congo-Meuse : revue des Lettres belges et congolaises de langue française*, n°1 (1997) - éd., Mbujimayi (Congo) Bruxelles, CELIBECO Archives et Musée de la littérature, 1997.

VANDERLINDEN Jacques, *Politique, revue de débats ─ Le Congo dans l'imaginaire des Belges*, http://politique.eu.org/spip.php?article1160 , juin 2004, consulté le 2 mars 2016.

VANDERLINDEN Jacques, *Pierre Ryckmans 1891-1959 : coloniser dans l'honneur*, Bruxelles, De Boeck université, 1994, 802 p.

VANHEE Hein et CASTRYCK Geert, « Belgische historiografie en verbeelding over het koloniale verleden ». | *JBH · BTNG · RBHC, Belgische Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, 2002, disponible à l'adresse http://www.journalbelgianhistory.be/fr/node/897 , consulté le 18 octobre 2015.

VAN REYBROUCK David Grégoire et ROSSELIN Isabelle, *Congo : une histoire*, Arles, Actes sud (coll. « Lettres néerlandaises »), 2012.

VAN SCHUYLENBERGH Patricia (éd.), *Congo : colonisation/décolonisation*, Tervuren, Belgique, Koninklijk Museum voor, 2012, 98 p.

VAN SCHUYLENBERGH Patricia, LANNEAU Catherine et PLASMAN Pierre-Luc, *L'Afrique belge aux XIX^e^ et XX^e^ siècles : nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles Bern Berlin [etc.], P. Lang (coll. « Outre-Mers »), 2014.

VELLUT Jean-Luc (éd.), *La mémoire du Congo : le temps colonial*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, 2005, vol. 1/, 271 p.

VELLUT Jean-Luc (éd.), *Itinéraires croisés de la modernité : Congo belge, 1920-1950*, Paris, France, Harmattan, 2001, 295 p.

VELLUT Jean-Luc, *Guide de l'étudiant en histoire du Zaïre*, Kinshasa, Congo (République démocratique du), Éditions du Mont Noir, 1974, 207 p.

VELLUT Jean-Luc, « Religion, colonisation et décolonisation au Congo 1885-1960 » Colloque du Kadoc Leuven, 8-10 novembre 2010 », *Histoire, monde et cultures religieuses* 4/2010 (n°16), p. 161-165, disponible à l'adresse : www.cairn.info/revue-histoire-monde-et-cultures-religieuses-2010-4-page-161.htm., consulté le 5 juillet 2015.

VINCK Honoré, *Conflits fonciers au Congo belge : opinions congolaises : texte intégral d'une enquête de 1954*, Bruxelles, Académie royale des sciences d'outre-mer, 2011.

WAUTERS A. J., *Histoire politique du Congo belge*, Bruxelles, Belgique, 1911.

4. HISTOIRE DES ENTREPRISES

ASSELAIN Jean-Charles, « Histoire des entreprises et approches globales. Quelles convergences ? », *Revue économique*, 10 janvier 2007, Vol. 58, n° 1, p. 153- 172.

BELTRAN Alain, « L'histoire d'entreprise, pour la connaissance et l'efficacité », *Communication et organisation*, 1 mai 1995, n° 7, pp. 18-35.

BELTRAN Alain, DAVIET Jean-Pierre et RUFFAT Michèle, *L'histoire d'entreprise en France : essai bibliographique*, Paris, Institut d'histoire du temps présent (coll. « Les cahiers de l'IHTP »), 1995.

BONDUE Didier, NOUGARET Roger, DELMAS Bruno et FAVIER Jean, *L'entreprise et sa mémoire : mélanges en l'honneur de Maurice Hamon*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne (coll. « Centre Roland Mousnier »), 2012.

BOUQUIN Henri, *La comptabilité de gestion - Cairn.info*, Presses Universitaires de France., Paris, (coll. « Que sais-je ? »), 2003, 128 p.

BRAUDO Serge, *Libération (apport en numéraire) — Définition*, disponible à l'adresse : http://www.dictionnaire-juridique.com/definition/liberation-apport-en-numeraire.php , consulté le 26 février 2016.

CARON François, *Congrès de l'Association française des Historiens Économistes, mars 1980. Entreprises et entrepreneurs XIX^e-XX^e siècles*, S.l., Presses de l'Université de Paris IV (coll. « Civilisations »), 1983.

CHANDLER Alfred Dupont et SAUSSOIS Jean-Michel, *La main visible des managers : une analyse historique*, Paris, Economica, 1977.

CHANDLER Alfred Dupont et SCHAUFELBERGER Philippe, *Stratégies et structures de l'entreprise*, Nouv. éd., Paris, Ed. d'Organisation (coll. « Les Classiques EO »), 1994.

CHÉLINI Michel-Pierre et TILLY Pierre, *Travail et entreprises en Europe du Nord-Ouest, XVIII^e-XX^e siècle : la dimension sociale au cœur de l'efficacité entrepreneuriale*, Villeneuve-d'Ascq (Nord), Presses universitaires du Septentrion (coll. « Histoire et civilisations »), 2011.

COLLOQUE INTERNATIONAL ENTREPRISES ET ENTREPRENEURS EN AFRIQUE X. I. X., *Actes du Colloque entreprises et entrepreneurs en Afrique (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, France, L'Harmattan, DL 1983, 1983, vol. 2/, 527+ 638 p.

CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE, *Liberalism and Paternalism in the nineteenth Century, session B-13 :Proceedings of the Tenth International Economic History Congress Leuven, August 1990*, Leuven, Leuven university press, 1990, 115 p.

COULOMB François, *Management des entreprises : histoire, théories et outils de gestion*, Paris, Ellipses (coll. « Gestion »), 2007.

ETCHEGOYEN Alain, *Les entreprises ont-elles une âme ?* Paris, F. Bourin, 1990.

FLAMANT Nicolas, *Une anthropologie des managers*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Sciences sociales et sociétés »), 2002.

FRIDENSON Patrick et LESCURE Michel, « Maurice Lévy-Leboyer historien des entreprises », *Entreprises et histoire*, 16 avril 2015, n° 77, nº 4, p. 164- 168.

GERMAIN Gilles, « Naissance et mort des sociétés commerciales », *Aspects actuels du droit commercial français : commerce, sociétés, banque et opérations commerciales, procédures de règlement du passif : études dédiées à René Roblot*, 1984, p. 217- 238.

GODELIER Éric, *La culture d'entreprise*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), 2010.

HAMON Maurice, TORRES Félix et CARON François, *Mémoire d'avenir : l'Histoire dans l'Entreprise actes du 1er Colloque d'histoire appliquée aux entreprises... Blois, 21-22 mai 1985*, Paris, Économica, 1987.

HISTOIRE ET ENTREPRISES (éd.), *Entreprises et histoire*, Paris, Éd. Eska (coll. « Revue imprimée »), 1992.

LEFRANC Sylvie, « L'histoire d'entreprise : l'état de lieux », *Communication et organisation*, 1 mai 1995, nº 7, disponible à l'adresse : http://communicationorganisation.revues.org/1773, consulté le 15 novembre 2014.

L'EXPERT COMPTABLE.COM, *Comment lire un bilan comptable ?* 9 septembre 2014, disponible à l'adresse : http://www.l-expert-comptable.com/comptabilite/bilan-comptable/comment-lire-un-bilan-comptable.html , consulté le 28 octobre 2015.

NOUGARET Roger, *Guide des services d'archives des entreprises et organismes du monde du travail*, Paris, CNRS éd, 1998.

S.N., *Comment lire un bilan comptable en un clin d'œil et 10 informations simples*, disponible à l'adresse : http://blog.valoxy.org/comment-lire-bilan-comptable-en-clin-doeil-10-informations-simples/ , consulté le 28 octobre 2015.

TORRES Félix, « Histoires et mémoires de l'entreprise », *Communication et organisation*, 1er mai 1995, nº 7.

VERLEY Patrick, *Entreprises et entrepreneurs du XVIIIe siècle au début du XXe siècle*, Paris, Hachette (coll. « Carré histoire »), 1994.

VINDT Gérard, « Faire l'histoire sociale d'une entreprise : Pechiney (1921-1973) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2001, vol. 70, nº 2, p. 89-105.

Table des matières

TABLE DES ABRÉVIATIONS **4**

INTRODUCTION **5**

ORIGINE ET GENÈSE 5
MÉMOIRE ET HISTOIRE 7
ÉCRIRE L'HISTOIRE DE LA COLONISATION 10
ÉCRIRE L'HISTOIRE D'UNE ENTREPRISE 11
HISTOIRE D'UNE ENTREPRISE EN CONTEXTE COLONIAL 14

BILAN HISTORIOGRAPHIQUE **17**

OUVRAGES GÉNÉRAUX : L'AFRIQUE À L'ÉPOQUE COLONIALE 18
LE CONGO BELGE 20
HISTOIRE DES ENTREPRISES 25
CONCLUSION 28

PRÉSENTATION DU CORPUS DE SOURCES **29**

1. ARCHIVES PRIVÉES 31
2. ARCHIVES PUBLIQUES 35
3. SOURCES IMPRIMÉES 42
4. **REVUES** 50
5. SOURCES ORALES 53

MASTER 1 ..... **55**

PLAN **56**

INTRODUCTION **56**

PARTIE 1. FERNAND DELMOTTE ET L'AVENTURE DU CAFÉ **56**

CHAPITRE 1. FERNAND DELMOTTE, UN INGÉNIEUR : DES CHEMINS DE FER ET DES MINES AUX PLANTATIONS 56
CHAPITRE 2. CONGO, UNE TRÈS BRÈVE HISTOIRE 56
CHAPITRE 3. LE CHOIX DE L'ITURI 56
CHAPITRE 4. NAISSANCE DE LA PLANCO : 1926 56

PARTIE 2. UNE ENTREPRISE AGRICOLE DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE (1930-1960) **56**

CHAPITRE 1. 1926-1933 : ESSOR ET IMPACT DE LA CRISE DE 1929 56
CHAPITRE 2. 1934- 1949 : DIFFICULTÉS ET ANNÉES NOIRES 56
CHAPITRE 3. 1950-1960 : DÉCÈS DU FONDATEUR, GAINS SANS COMPLEXES 56

PARTIE 3. ENTREPRENDRE ET INVESTIR EN ITURI : ENTRE CONGO ET MÉTROPOLE (1926-1960) **56**

CHAPITRE 1. FERNAND DELMOTTE, UN HOMME DE RÉSEAUX 56
CHAPITRE 2. LES RAPPORTS AVEC LA MÉTROPOLE : LES SOCIÉTAIRES À TOURNAI, LES COMPATRIOTES EN BELGIQUE 56
CHAPITRE 3. FIN ET CHUTE DE LA PLANCO : LE GLAS DE L'INDÉPENDANCE 56

PARTIE 1. FERNAND DELMOTTE ET L'AVENTURE DU CAFÉ **57**

CHAPITRE 1. FERNAND DELMOTTE, UN INGÉNIEUR : DES CHEMINS DE FER ET DES MINES AUX PLANTATIONS 58
CHAPITRE 2. LE CONTEXTE. CONGO BELGE, UNE TRÈS BRÈVE HISTOIRE 74
CHAPITRE 3. L'ATTRAIT DE L'ITURI 79
CHAPITRE 4. LES DÉBUTS DE LA SOCIÉTÉ 86
CONCLUSION 109

ANNEXES **112**

ANNEXE 1 113
ANNEXE 2 114
ANNEXE 3 115

ANNEXE 4 118
ANNEXE 5 119
ANNEXE 6 120
ANNEXE 7 121
ANNEXE 8 122
ANNEXE 10 124
ANNEXE 11 125
ANNEXE 12 126
ANNEXE 13 127
ANNEXE 15 129

BIBLIOGRAPHIE **130**

1. **OUVRAGES GÉNÉRAUX** 130
2. **HISTOIRE : COLONISATION ET AFRIQUE** 130
3. **HISTOIRE DU CONGO BELGE** 133
4. **HISTOIRE DES ENTREPRISES** 138